



HAL
open science

Des Caravanes pour partager les mots : vers une reconnaissance de la richesse de la diversité culturelle

Mathilde Bourget-Devise

► To cite this version:

Mathilde Bourget-Devise. Des Caravanes pour partager les mots : vers une reconnaissance de la richesse de la diversité culturelle. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-02960406

HAL Id: dumas-02960406

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02960406>

Submitted on 7 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des Caravanes pour partager les mots

Vers une reconnaissance de la richesse de la diversité culturelle

À la lumière d'un stage réalisé au sein de la Caravane des dix mots



BOURGET-DEVISE
Mathilde

Sous la direction de Pascale ROUX

Mémoire élaboré à la suite d'un stage effectué du 3 février au 17 mars 2020
au sein de la Caravane des dix mots à Lyon sous la responsabilité de Thierry Auzer

Université Grenoble Alpes
UFR LLASIC
(Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication)
Département Lettres

Mémoire de master 2 mention Arts, lettres et civilisations – 30 crédits
Parcours : Diffusion de la culture

Des Caravanes pour partager les mots

Vers une reconnaissance de la richesse de la diversité culturelle

À la lumière d'un stage réalisé au sein de la Caravane des dix mots

BOURGET-DEVISE

Mathilde

Sous la direction de Pascale ROUX

Mémoire élaboré à la suite d'un stage effectué du 3 février au 17 mars 2020
au sein de la Caravane des dix mots à Lyon sous la responsabilité de Thierry Auzer.

Université Grenoble Alpes
UFR LLASIC
(Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication)
Département Lettres

Mémoire de master 2 mention Arts, lettres et civilisations – 30 crédits

Parcours : Diffusion de la culture

Remerciements

À Cheryhane, Romain et Ninon, mes collègues et ami·es de la Caravane des dix mots sur qui j'ai pu compter chaque jour, que je remercie pour leurs conseils, leur bienveillance ; et à Thierry Auzer, pour son accueil et sa confiance, merci !

À Michel Kneubühler, homme passionné, professeur dévoué, qui ne ménagea jamais son temps ni son énergie pour accompagner les projets de ses étudiantes. Je le remercie du fond du cœur pour son implication et pour le soutien constant dont il a fait preuve durant ces deux années de master.

À Élodie, ma binôme de stage et désormais grande amie, pour sa présence de chaque instant, son empathie, ses paroles sincères et sa joie ; c'est un immense bonheur d'avoir partagé ce stage de fin d'études à ses côtés.

À Pascale Roux et Brigitte Combe que je remercie très sincèrement, la première pour sa direction de mémoire consciencieuse et ses lectures attentives, la seconde pour sa disponibilité et son écoute, depuis les tous débuts de ce master et jusqu'à aujourd'hui.

À Fanny Masset également, notre valeureuse secrétaire, pour son suivi et ses nombreux messages, qui agit dans l'ombre et grâce à qui j'ai vécu sereinement mon interruption de stage ainsi que mon confinement « covidien ».

À mon père et à ma mère, relecteurs dévoués, parents aimants, qui m'encouragent depuis toujours à agir selon ce qui me semble juste, à être moi-même et à faire de mon mieux. Pour leur confiance et leurs mots, un merci infini.

À ma tante Marie, troisième relectrice de ce mémoire, que je ne saurais remercier assez pour son aide spontanée et ses conseils d'écrivaine chevronnée. Ce fut une grande chance de l'avoir à mes côtés durant les derniers jours de rédaction.

À Daisaku Ikeda enfin, mon maître bouddhique, homme de paix qui milita chaque jour de son existence pour le respect de la dignité de la vie et le droit au bonheur. Ce travail lui est dédié.



**UNIVERSITÉ
Grenoble
Alpes**

Déclaration anti-plagiat
Document à scanner après signature
et à intégrer au mémoire électronique

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : BOURGET-DEVISE PRENOM : Nathilde

DATE : 16/05/2020 SIGNATURE



Scanned with
CamScanner

Mise à jour mars 2016

Sommaire

Remerciements	2
Déclaration anti-plagiat	3
Sommaire	4
Sigles et abréviations	6
Note d'écriture inclusive	8
Introduction	9
Partie 1 : Présentation de la Caravane des dix mots	11
1.1 Présentation de la structure	12
1.1.1 Création de l'association	12
1.1.2 Fonctionnement interne	15
1.1.3 Partager nos « angles d'approche de l'univers »	16
1.1.4 Des ateliers partout dans le monde	18
1.1.5 Les films	23
1.2. Compte rendu du stage	25
1.2.1 Contexte	25
1.2.2 Initiation à la communication	26
1.2.3 Les ateliers en Région Auvergne-Rhône-Alpes	29
1.2.4 Interruption de l'activité de la structure	31
Partie 2 : Francophonie et droits humains	34
2.1 La F(f)rancophonie	35
2.1.1 Un peu d'histoire	35
2.1.2 Vous avez dit « diversité culturelle » ?	39
2.1.3 Francophonie, majuscule ou minuscule	41
2.1.4 Les Forums de la francophonie	44
2.2 La langue, son appropriation et son usage	47
2.2.1 Droits linguistiques et droits humains	48
2.2.2 Illettrisme et insécurité linguistique	52
2.2.3 Apprivoiser la langue et exprimer sa culture	56

2.2.4 Les liens du monde francophonie	59
Partie 3 : L'action culturelle, pour un partage de la langue	64
3.1 Favoriser le dialogue entre les cultures	65
3.1.1 Les langues d'aujourd'hui	65
3.1.2 Pour une reconnaissance de toutes les langues	70
3.2 Créer, c'est exister	74
3.2.1 L'accès	75
3.2.2 L'action culturelle et les projets participatifs	78
3.2.3 Des mots sur les maux	83
3.2.4 L'avenir de la culture	86
Conclusion.....	90
Bibliographie.....	93
Médiagraphie.....	97
Table des illustrations.....	99
Table des annexes.....	100
Annexes.....	101

Sigles et abréviations

. **Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation**

. ARALD

. **Discours politico-linguistiquement correct**

. PLC

. **La Caravane des dix mots**

. La Caravane

. **Délégation générale à la langue française et aux langues de France**

. DGLFLF

. **Direction régionale des affaires culturelles**

. DRAC

. **Observatoire des politiques culturelles**

. OPC

. **Organisation internationale de la francophonie**

. OIF

. **Éducation artistique et culturelle**

. EAC

. **Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**

. EHPAD

. **Maison des jeunes et de la culture**

. MJC

. **Région Auvergne-Rhône-Alpes**

. Région AURA

. **Sommet de la francophonie**

. Sommet

. **Service pénitentiaire d'insertion et de probation**

. SPIP

. **Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture**

. UNESCO

Note d'écriture inclusive

Le français est une langue riche, pleine de ressources et en constante évolution. Si les multiples temps et conjugaisons qui la composent n'en facilitent pas toujours l'emploi, j'ai personnellement beaucoup de plaisir à formuler des phrases et à rechercher des mots. Cependant, force est de constater que plusieurs adjectifs ou noms de notre langue peuvent s'avérer discriminants en ce qui concerne une égale représentation des genres.

Dans un souci d'inclusivité de mon écriture, en écho à un combat mené chaque jour pour l'égalité femme-homme, j'ai fait le choix de neutraliser, voire de féminiser, au mieux ma rédaction. Afin d'éviter un usage abusif du point médian, qui alourdit rapidement les phrases, j'ai eu recours autant que possible à l'emploi d'expressions épïcènes et à plusieurs néologismes dont l'usage commence à se répandre au sein du langage dégenré. Aussi, vous trouverez au fil de votre lecture des mots à la terminaison contractée tels que « locuteurice », « animateurice », « auditeurice », « coordinateurice » ou « organisateurice ». Consciente qu'il s'agit-là d'un choix audacieux et déstabilisant, je n'ai pas usé plus que ponctuellement de ces mots nouveaux. En revanche, je n'ai pas hésité à féminiser les noms de métiers tels que « professeure », « écrivaine », « autrice », « poétesse », etc.

De façon plus large, si l'écriture inclusive est une pratique qu'il me tenait à cœur d'intégrer à ma rédaction, j'ai voulu avant tout équilibrer la langue afin que, dans son usage, elle se réfère autant au masculin qu'au féminin. Aussi, qu'il s'agisse du point médian, des répétitions ou des expressions épïcènes – comme par exemple les « droits humains » à la place des « droits de l'homme » –, je n'ai systématisé aucun emploi afin de préserver la légèreté de mes phrases.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Introduction

Voilà quatre ans que le vaste monde de la culture s'est ouvert à moi et que, depuis, je ne cesse d'en percevoir la richesse. Je dis quatre ans, non pas comme la date où j'ai découvert ce qu'était une collectivité locale ou une politique de territoire, mais comme le moment où j'ai saisi que tout, dans ma pratique du monde et depuis ma naissance, était culture. Les vêtements que je porte, mon village natal, nos repas familiaux, mes camarades, mes croyances, ma langue et mes expressions, ma musique et mes randonnées en forêt. Une telle conscience de nôtre propre richesse s'acquiert avec le temps et au rythme de nos expériences de vie.

Bien que je sois à l'aube de la mienne, j'ai tout de même une conviction : je souhaite mettre en partage cette culture et cet angle d'approche du monde qui me caractérisent ; contribuer à créer des opportunités d'ouverture aux autres, des possibilités d'échange. J'ai alors vu d'une tout autre manière les sorties au cinéma, aux ateliers peinture, aux concerts de reggae ou de jazz dans les *clubs* lyonnais. M'étant déterminée à être actrice de l'organisation de tels événements, j'ai d'abord effectué un service civique en médiation avant d'intégrer le présent master de Diffusion de la culture à Grenoble.

Dès les premiers mois de master, j'ai pu affiner mon projet professionnel et préciser mon souhait de contribuer à la diffusion culturelle et artistique en milieu rural. D'autre part, en plus d'enrichir et consolider grandement mes bases théoriques, ces deux années d'étude m'apportèrent une expérience de terrain par l'organisation du festival du Printemps des poètes, la participation au colloque *Du partage des chefs-d'œuvre à la garantie des droits culturels* à Paris, marquant les soixante ans de la création du Ministère de la Culture, et par ma participation à plusieurs stages. C'est ainsi que je vivais, il y a exactement un an, ma première immersion professionnelle en tant que stagiaire au sein de l'Espace culturel de Chaillol, une structure itinérante qui propose des concerts de musique classique, contemporaine et jazz ainsi que des ateliers artistiques dans toute la région gapençaise. Assister à la beauté de ces instants musicaux et nouer des liens avec une équipe, des artistes et un public toujours plus chaleureux a confirmé mon souhait de travailler à la mise en place d'actions culturelles en territoire rural.

En cette même période, juste après la soutenance de mon mémoire de master 1 et par l'entremise de l'un des mes professeurs de faculté, je découvris l'association de la

Caravane des dix mots et rencontrais son directeur, Thierry Auzer, dans l'été. C'est de cette façon que je pris connaissance de cette structure lyonnaise agissant pour la reconnaissance des langues et pour la promotion d'une francophonie des peuples – nous verrons plus avant ce que cela signifie.

Je n'avais encore jamais eu l'occasion de me pencher sur la question de la francophonie et sur la facette linguistique de la culture. De plus, le stage promettait une expérience encore plus transversale qu'elle ne le fut au sein de l'Espace culturel de Chaillol : appréhender aussi bien la production que la médiation, la communication et l'administration me sembla une belle occasion de compléter mon expérience de terrain. Enfin, la notion d'itinérance qui m'est si chère était également présente dans le projet de la Caravane, ce qui me décida à choisir cette structure pour y faire mon stage de fin d'études en binôme avec l'une de mes camarades de master.

La rédaction du présent mémoire fut l'occasion de me plonger dans de nombreux ouvrages traitant de la francophonie, de la diversité culturelle et des droits linguistiques. Je suis heureuse d'avoir pu approfondir ces notions en lien direct avec la question des droits humains et des droits culturels. Au fil de mes lectures, j'ai pu étayer la construction de mon devoir et dégager la problématique suivante, colonne vertébrale de ma réflexion : en quoi la mise en place d'ateliers créatifs, tels que ceux portés par la Caravane des dix mots à travers le monde francophone, constitue-t-elle un levier dans l'appropriation des droits humains en révélant la richesse culturelle que chaque individu porte en lui ?

Afin de situer le champ de notre analyse, il sera question, dans un premier temps, de présenter la Caravane des dix mots ainsi que mon expérience en son sein. Nous détaillerons également l'étendue de l'action de l'association et la façon dont la récente crise sanitaire due à la pandémie de *Covid-19* vint l'impacter. Précisons également que, dans un souci d'allègement de la rédaction et comme précisé dans la liste des sigles et abréviations, nous remplaceront dans une grande partie des cas l'appellation « Caravane des dix mots » par l'abréviation « la Caravane ». Nous nous pencherons ensuite sur la notion de francophonie, sur ce qu'elle recouvre, et sur la question des droits linguistiques ; l'importance de se sentir chez soi dans sa langue.

Dans un troisième temps, nous étudierons le pouvoir de l'action culturelle, son sens profond et son rôle à jouer dans le partage des langues, dans la mise en regard de nos conceptions du monde. Nous terminerons en évoquant l'état actuel des langues dans le monde, de celles qui dominent à celles qui sont disparues ou qui sont en voie de l'être ; de celles qui sont reconnues à celles qui ne le sont pas.

1. La Caravane des dix mots

« Les mots s'invitent et ne s'inventent pas,
à ma table pourtant, vite, comme pressés de se lire entre eux,
jamais ils ne s'évitent mais s'assemblent, se ressemblent. »

Marie C. DEVISE, *Plume d'Elle*

1.1 Présentation de la structure

La Caravane des dix mots est un véhicule. Né petite barque et devenu navire, il transporte les mots au gré du vent et de la houle, hissant le drapeau de la francophonie des peuples et gonflant les voiles de la diversité culturelle. L'association a vu le jour à Lyon au début des années 2000 avec pour motivation de faciliter l'accès à l'expression pour les populations dites « en situation d'exclusion linguistique¹ ». Depuis presque vingt ans, la Caravane a pour volonté de contribuer à la mixité sociale et à la création de liens entre les populations, consciente que la langue est le premier facteur de cohésion au sein d'une société, mais qu'elle peut aussi être la première des exclusions.

1.1.1 Création de l'association

À l'origine de la Caravane, la compagnie de théâtre des Asphodèles, fondée également par Thierry Auzer, en 1992. Sept ans plus tard, en 1999, le Ministère de la Culture et de la Communication ainsi que le Ministère des Affaires étrangères proposent leur première édition des « dix mots » : le concept de ce nouveau projet, appelé « Dis-moi dix mots », a pour objectif de mettre à la disposition des divers acteurices culturel·les et artistiques une sélection annuelle de dix mots issus de la langue française. Ces mots sont choisis, entre autres, par le Ministère de la Culture et de la Communication, l'Organisation internationale de la francophonie, et des pays comme la Suisse, la Belgique ou le Québec. Inspirés de cette sélection, les associations artistiques, les structures éducatives ou

¹ L'expression d'exclusion linguistique est un terme qui revient souvent dans la communication de la Caravane des dix mots et dans les ouvrages sur la linguistique. Cependant, il semble que l'usage de cette expression soit d'acception commune et qu'elle ne soit pas le fruit d'une théorisation par un auteur en particulier.

culturelles sont invitées à y poser un regard, à en proposer une interprétation par le moyen d'expression de leur choix : danse, slam, rap, peinture, écriture, arts plastiques, collages, chant, etc. Ce support offre la possibilité à chaque citoyen et citoyenne de s'emparer des dix mots et de partager leur vécu, de stimuler leur potentiel créatif.

Parallèlement à cela, en mars de chaque année, a lieu la Semaine de la langue française et de la francophonie durant laquelle sont proposés des ateliers et des spectacles. Elle est notamment organisée par la DRAC de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, et par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Cette semaine-là est toujours organisée autour de la date du 20 mars, baptisée « Journée internationale de la francophonie ». En effet, il y a cinquante ans, le 20 mars 1970, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor, le Tunisien Habib Bourguiba, et le Nigérien Hamani Diori signèrent la charte portant la création de l'actuelle OIF². Dynamisée par le concept des dix mots, la Semaine de la langue française et de la francophonie est clôturée à Lyon par une ultime soirée festive – « Les Dix mots font la fête » – accueillie dans les locaux du Théâtre des Asphodèles. C'est ainsi que Thierry Auzer entra en contact avec le projet des dix mots. L'Espace Pandora, association poétique basée à Vénissieux, a été nommé coordinateur régional des manifestations autour de la langue française ainsi que de la communication de l'opération « Dis-moi dix mots ». Son directeur, Thierry Renard, présent lors de la première édition des « Dix mots font la fête » aux Asphodèles, nous confie : « Je me souviens [...] de cette journée aux Asphodèles ! Le choc, ce jour-là, à voir amateurs et professionnels sur une même scène, dans l'éclat et le partage des voix et de la langue !³ ». Afin de saisir pleinement un tel transport de joie, voici ce que nous confie ce même homme dans l'ouvrage *Des mots dans la ville* où il évoque son rapport à l'écriture : « L'écriture est tout pour moi. La parole également. Et la langue surtout ! Et si j'aime la poésie sous toutes ses formes et dans tous ses états, j'aime la langue dans tous ses éclats. La langue, oui, ma langue à moi. La langue par-dessus tout⁴ ».

D'aucuns pourraient penser qu'un tel amour des mots ne peut naître que dans le cœur d'un homme de lettres ou dans celui d'une érudite. À mon sens, la personne qui aime les mots est celle qui se sent en sécurité et en confiance avec eux. Cela ne peut passer que par la promotion d'une égale dignité des langues, par une mise en valeur des

2 Voir Sigles et abréviations.

3 OUVRAGE COLLECTIF, *La parole est au(x) peuple(s) ! : Langue française et diversité culturelle : l'aventure internationale de la Caravane des dix mots*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, septembre 2008, p. 113.

4 OUVRAGE COLLECTIF, *Des mots dans la ville : Action culturelle et langue française en Rhône-Alpes*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, novembre 2006, p. 106.

mots – et pas seulement des mots savants, ont également leur place les jargons, les argots et les onomatopées – et par la lutte contre l'illettrisme,

L'année suivante, en 2003, est créée l'association de la Caravane des dix mots par la compagnie des Asphodèles afin de lancer à l'échelle internationale un réseau d'équipes artistiques basant leurs actions sur le concept des dix mots. Ces équipes artistiques regroupent des animateurices d'ateliers ayant pour objectif d'inviter les participant-es à partager leur définition des dix mots, à exprimer leur créativité et leur culture. Il s'agit de proposer une approche ludique de la langue ainsi qu'un outil de développement territorial. D'abord active à l'échelle communale puis régionale, la Caravane des dix mots va s'internationaliser rapidement, dès 2005, et coordonner alors le réseau mondial⁵. Elle représente donc la structure qui va labelliser et suivre les projets d'ateliers des multiples équipes artistiques francophones réparties sur les cinq continents ; ces équipes artistiques locales sont également chacune appelées « Caravane ». Ainsi, nous pourrions définir l'action de la Caravane des dix mots en trois points :

- Le partage de l'outil des dix mots comme support d'expression individuelle et collective et comme moyen d'appropriation de la langue.
- La mise en relation d'artistes animateurices, d'un public et de son territoire par le biais d'ateliers artistiques portés au niveau local et accueillis au sein de structures associatives, éducatives, sanitaires ou hospitalières.
- Une restitution au terme des ateliers, présentée sous forme de spectacle, de vidéo, d'exposition... L'imagination des membres de l'atelier est la seule limite. De ces ateliers et de ces moments de restitution venus du monde entier est également tiré chaque année un film d'une trentaine de minutes à partir des images des caravaniers. Mais nous reviendrons sur ce point plus loin.

Reliant les cinq continents du globe, la langue française, alors envisagée comme un trait d'union entre les cultures, est mise à l'honneur au cours des ateliers. Fruit d'une construction individuelle et collective par laquelle nous portons un regard singulier sur le monde, la langue est valorisée en tant que vecteur principal de cohésion sociale. En se

⁵ Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots, Un projet culturel international sur la langue française, la francophonie et la diversité culturelle*, Lyon, 2016.

l'appropriant, chaque individu révèle à quel point l'interprétation des mots est le reflet d'une vie. Ainsi, il s'agit de « faciliter l'accès de tous aux pratiques artistiques, encourager la prise de parole citoyenne et créer du lien entre francophones⁶ ». Il est donc important de noter que la Caravane ne fait que s'appuyer sur le projet initial « Dis-moi dix mots » et n'a, en ce sens, pas de lien direct avec le Ministère de la Culture et ne participe pas à la sélection annuelle des dix mots. Forte de ce projet, la structure va se développer au fil des ans et s'installer en 2012 dans ses locaux actuels de la rue Saint-Eusèbe, non loin de la Gare de la Part-Dieu.

1.1.2 Fonctionnement interne

L'association de la Caravane des dix mots est composée de six personnes : Thierry Auzer assure la direction de la structure ainsi que le tutorat des cinq autres membres de l'équipe que sont, par ordre d'arrivée depuis septembre 2019, Romain Bethoule et Cheryhane Bessa – en qualité de Services civiques –, et Cynthia Razafiarison, Élodie Boutet et moi-même, en qualité de stagiaires. En ce qui concerne l'organisation du travail, il convient tout d'abord de rappeler que Thierry Auzer est également à la direction du Théâtre des Asphodèles dans lequel sont installés nos locaux. Aussi, il lui est difficile de consacrer tout son temps à l'activité de la Caravane. Nous partageons donc le travail donné par notre directeur entre nous cinq, Services civiques et stagiaires, afin d'être le plus efficace possible. Seule Cynthia Razafiarison s'occupait de la mission précise de la communication, puisqu'il s'agissait de l'objet de son stage. Pour ce qui est d'Élodie Boutet, Romain Bethoule, Cheryhane Bessa et moi-même, nous étions sensiblement sur les mêmes missions. Je détaillerai plus précisément les tâches qui m'ont été confiées dans le chapitre sur le compte rendu de stage.

Concernant la mise en place des événements qui étaient supposés avoir lieu au cours du printemps, puis de ceux de l'automne 2020, des réunions en comité large ou restreint ont eu lieu très régulièrement avec nos partenaires. De façon plus globale, la Caravane fait partie du Comité de pilotage régional présidé par l'Espace Pandora qui réunit plusieurs structures dynamiques sur la question des langues afin d'organiser des événements à l'échelle locale⁷. En contribuant à la mise en place de telles manifestations,

⁶ Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots*, op.cit.

⁷ Plaquette de communication, *La Caravane Auvergne-Rhône-Alpes 2011/2012 : Ateliers artistiques sur la langue française*, Lyon, 2013.

la Caravane ancre un peu plus son travail sur le territoire et partage son expertise de la francophonie et des langues aux côtés d'institutions telles que la DRAC AURA⁸, la Préfecture du Rhône ou encore l'ARALD – l'agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation.

Le projet de la Caravane des dix mots est également soutenu par un Comité d'orientation qui, en tant qu'organe consultatif, suit le déroulé des actions menées par l'association et s'assure que celles-ci demeurent fidèles au sens du projet initial. C'est le cas en ce qui concerne le développement à l'échelle internationale de l'activité de la Caravane et des actions de terrain menées dans chaque pays par les associations ou structures locales labellisées « Caravane ». Également lorsqu'il est question pour l'association de participer à des rencontres internationales telles que les Forums de la francophonie. Le Comité d'orientation est composé de plusieurs partenaires de la Caravane, financiers ou institutionnels, dont : la Commission nationale française de l'UNESCO, l'Organisation internationale de la francophonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction générale des affaires culturelles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et, plus localement, l'Espace Pandora, basé à Vénissieux. Hors institutions, le Comité d'orientation est aussi composé de personnalités telles qu'Alain Wallon, ancien responsable linguistique de la représentation en France de la Commission européenne, Xavier North, Inspecteur général des affaires culturelles au Ministère de la Culture et de la Communication, ou encore, Abraham Bengio, directeur général adjoint des services honoraires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes⁹.

1.1.3 Partager nos « angles d'approche de l'univers »

Cette formule, sortie de la bouche d'un des participants aux ateliers artistiques, renvoie au pouvoir du concept des « dix mots » et au sens d'un projet tel que celui de la Caravane. Partager nos angles d'approche de l'univers, c'est se fonder sur des valeurs humanistes d'échange et de dialogue et s'ouvrir aux langues, à la diversité francophone. C'est prendre conscience que chaque personne est porteuse d'un regard sur le monde et qu'elle doit avoir la possibilité de le partager : « Démarche créative, pratique artistique, et

⁸ Voir Sigles et abréviations.

⁹ Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots*, *op.cit.*

appétence à se cultiver se nourrissent l'une l'autre, et contribuent à l'éducation d'un citoyen que l'on veut doué d'esprit critique, responsable, autonome¹⁰ », pour citer Cécile Brennan-Sardou, ancienne directrice académique des services de l'Éducation nationale. La contrainte féconde du concept des « dix mots » remet en question la dualité entre « personne cultivée » et « personne non-cultivée » : cet outil d'expression est un socle commun, une façon ludique d'appréhender la francophonie et la langue¹¹. Chaque individu qui décide de s'en emparer part de cette même base, dix mots, et crée ainsi des passerelles entre les cultures et les langues grâce à une palette de moyens d'expression infinie. Comme le formule Thierry Auzer, il s'agit d'« aller à la pêche au sens des mots, au-delà de leur propre définition, afin de montrer la richesse et la diversité que tout être humain porte en lui¹² ».

Un exemple probant pourrait être celui d'un petit garçon maghrébin à qui l'on a soumis le mot « badinage ». Pour lui, ce mot est impossible car son grand-père, qui se dit *badi*, ne sait pas nager. Le rapport à la langue est un rapport à la vie. En substance, mon collègue Romain Bethoule m'explique, lors d'une interview :

L'on nous donne ce matériel, juste dix mots. C'est pas grand chose, mais rien qu'avec ça, il y a tellement de choses à faire ! Même avec un seul mot ! Ça peut toucher toutes les disciplines artistiques et il y en a pour tous les goûts : il y a certains mots que l'on ne connaît pas, d'autres qui sont plus philosophiques, plus abstrus ou, à l'inverse, plus faciles, parfois de simples onomatopées. C'est ça qui m'a plu quand j'ai découvert la Caravane, ce jeu. Je trouve ça beau de voir ce que chacun a à dire sur un mot, ce que ça dévoile de nous. Donner la parole à tout le monde¹³.

Nous comprenons à quel point les dix mots rendent possible un élargissement des publics et permettent d'englober des populations n'ayant pas l'habitude de côtoyer les structures culturelles. Partant de ce constat, il s'agirait d'encourager les différentes institutions à englober dans leurs actions la dimension linguistique, à briser l'isolement des personnes qui peinent à trouver leur place dans une langue – natale ou d'adoption – et à les inclure. C'est ce que nous confirme Arnold Kouakam, slameur camerounais et caravanier à Douala : « Avec ce projet, les dix mots ont sonné comme des objets amis et non plus comme des obstacles à l'expression¹⁴. »

10 OUVRAGE COLLECTIF, *Les arts, les autres, etc. : éducation, culture et territoires en Savoie*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, Coll. Politiques culturelles et territoires, avril 2008, p. 10.

11 Voir Annexes n°3 à 6.

12 Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots, Devenez Partenaire !*, Lyon, janvier 2011.

13 Voir Annexe n°10.

14 <https://www.youtube.com/watch?v=kg-FRNGIgZo>, 11mn10s [consulté le 19/05/20].

1.1.4 Des ateliers partout dans le monde

Pour que notre terre dise à lune
L'humaine humanité fait la une
Enfin lumière solaire devient claire
hors cache misère humanitaire¹⁵.

Comme évoqué plus haut, c'est à partir de 2005 que le projet de la Caravane des dix mots va passer la frontière française et s'internationaliser. Chaque association ou structure dans le monde francophone souhaitant mettre en place des ateliers artistiques prenant pour ligne directrice le concept des « dix mots » est alors labellisée « Caravane ». Les caravaniers et caravanières, porteurs de projets et ayant rejoint notre réseau, mènent alors un travail de terrain en mettant en relation des artistes locaux et un public. À travers ces outils, les Caravanes apportent leur contribution pour une véritable reconnaissance de la richesse culturelle, pour une meilleure considération de la diversité linguistique, et œuvrent à renforcer les liens de solidarité qui unissent le monde francophone. Une même Caravane peut également fédérer plusieurs associations et structures, comme le fait la Caravane Auvergne-Rhône-Alpes (Caravane AURA) qui travaille aussi bien avec des écoles, des établissements pénitentiaires ou des associations de quartier. Et certains de nos partenaires peuvent travailler sur des plans aussi variés que la culture en prison, l'éducation populaire, la création artistique pour le troisième âge ou les communautés étrangères et la lutte contre l'illettrisme. Une partie de mes missions en tant que membre de l'équipe de la Caravane des dix mots à Lyon était d'appeler régulièrement les caravaniers à l'étranger afin de garder un lien et de suivre l'évolution de leur Caravane, l'avancement des projets.

En 2020, nous comptons dans le monde 35 Caravanes dont voici la liste exhaustive classée par continents et accompagnée d'une carte synoptique¹⁶ (à noter que la Caravane australienne est cette année en suspens) :

15 Pierre GIOUSE, participant aux ateliers.

16 Voir Illustration n°2 dans la Table des illustrations.

AFRIQUE

- . Bénin : Cotonou, Savè et Ouidah
- . Cameroun : Douala
- . Côte D'Ivoire : Abidjan et La Nawa
- . Égypte : Alexandrie
- . Mali : Bamako
- . Maurice : Rodrigues
- . République Démocratique du Congo : Katanga, Kinshasa, Région Ouest et Sud-Kivu
- . Sénégal : Guédiawaye et Pikine
- . Tchad : N'Djamena
- . Togo : Lomé et Klouvidonou
- . Île de la Réunion : Le Tampon

AMÉRIQUE

- . Canada : Montréal, Nouveau-Brunswick, Québec et Yukon
- . États-Unis : Venice et Los Angeles
- . Guadeloupe
- . Martinique

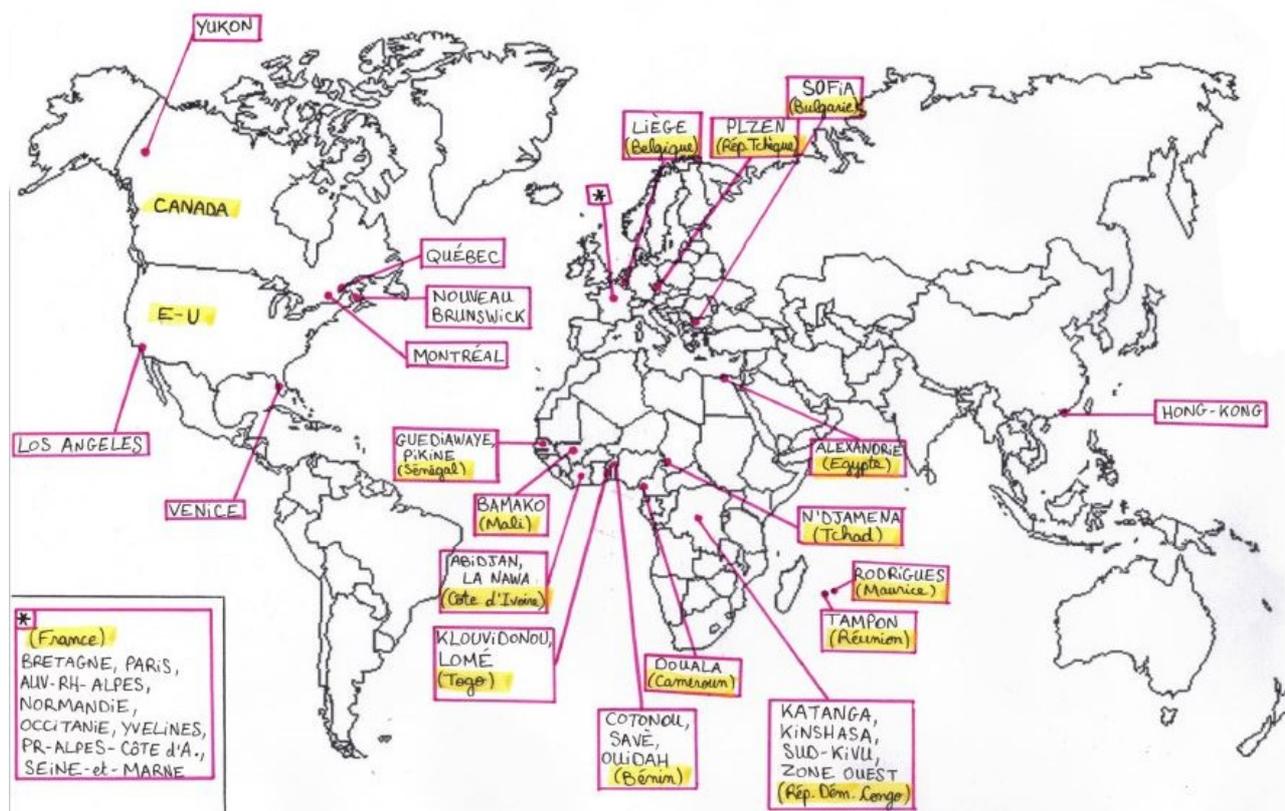
ASIE

- . Hong-Kong

EUROPE

- . Belgique : Liège
- . Bulgarie : Sofia
- . République Tchèque : Plzen
- . France : Bretagne, Normandie, Occitanie, Paris, Provence-Alpes-Côte D'Azur, Seine-et-Marne, Yvelines et Auvergne-Rhône-Alpes

CARAVANES EN 2019



Le grand atout de ces ateliers est incontestablement leur caractère pluridisciplinaire et, si de nombreuses Caravanes proposent du théâtre, du dessin, du conte, de la danse, de la musique¹⁷ ou de l'écriture, il existe aussi des disciplines beaucoup plus surprenantes mais néanmoins compatibles avec le concept des « dix mots » : natation rythmée, plage, modelage, art postal, graffiti, escrime, marionnette, micro-trottoir, expériences scientifiques, radio, infographie, langue des signes ou création de masques. La simplicité de la consigne des dix mots en fait sa richesse et laisse la porte grande ouverte à notre imaginaire.

Il n'est pas nécessaire de traverser le monde pour rencontrer la diversité culturelle. Elle est partout, entre Abidjan et Los Angeles, mais aussi entre Liège et Paris, entre la Bretagne et la Normandie ou entre Condrieu et Ampuis, pour parler de la Vallée du Rhône. J'ai moi-même mené l'expérience des dix mots, que j'ai réduits à trois, auprès de mon entourage. Les personnes à qui je me suis adressée ont toutes grandi entre l'Ardèche et le Rhône, et pourtant leurs conceptions de ces mots – « capteur », « brousse » et

¹⁷ Voir Annexe n°7.

« tataouiner » – n'est jamais la même.

Pour le premier, « capteur », l'on m'a parlé d'un « petit truc électronique discret », « quelque chose d'aveugle et de précis, ou une sorte de menhir dressé sous le ciel », « un truc surnaturel, bidouillé avec une boîte de raviolis et une antenne télé ». Pour le mot « brousse », j'ai eu droit à la référence africaine « une campagne subsaharienne », mais aussi à « quelque chose de vert et de désordonné », « un lieu tranquille à la campagne », « une pause ». Enfin, pour le mot « tataouiner », volontairement énigmatique bien qu'il existe réellement et signifie une longue hésitation avant de faire un choix, ce fut la porte ouverte aux interprétations : « avancer à tâtons dans l'obscurité », « se rendre sur une planète du même nom », « flâner dans les champs », « trépigner d'impatience » et « marcher la nuit dans les dunes d'un désert glacé ».

Une fois de plus, nous réalisons à quel point la parole de chaque personne est riche, à quel point elle transmet un vécu et combien il est important de la prendre en compte. Comme l'explique très poétiquement le philosophe et écrivain Patrick Meyer-Bisch, « Une langue est une maison, ou plutôt un palais avec ses regroupements de pièces plus ou moins intimes et ses nombreuses dépendances et ateliers¹⁸ ». Cette maison peut-être maternelle, l'on peut y être né·e et y avoir grandi, ou l'on peut y avoir emménagé plus tard dans sa vie. Grâce à cela, à la langue qui est à la fois notre maison et notre véhicule, chaque être humain possède une compétence culturelle qu'il est en droit de reconnaître et de partager afin de faire avancer nos sociétés vers une prise en compte plus effective des droits culturels incoercibles qui sont les nôtres.

En 2009, dans un ouvrage publié par l'Espace Pandora à propos de la politique culturelle, Jacques Toubon, Défenseur des droits et ancien ministre de la Culture et de la francophonie, disait : « Je crois que nous sommes aujourd'hui dans un mouvement, peut-être dans une transition, où l'art est de plus en plus un art de la diversité. Jusqu'à faire accéder l'art non-occidental, non-européen, à la dignité absolue du musée national, à l'égalité complète de traitement¹⁹. »

Nous l'avons dit, le réseau de la Caravane est désormais mondial et son projet originel est porté par 35 noyaux de caravaniers. Afin de s'assurer que les organisateurices d'ateliers aient bien saisi le sens de l'action de la Caravane des dix mots et puissent la représenter de manière juste à l'étranger, une charte de participation a été éditée. Celle-ci

18 MEYER-BISCH, Patrice, *L'hospitalité par la langue ou la spécificité d'un droit culturel : Document de travail de l'Université n°19*, mai 2011, p. 5.

19 OUVRAGE COLLECTIF, *La Noblesse du monde : La Politique culturelle en question(s)*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, octobre 2009, p. 113.

a pour objectif d'informer les porteurs et porteuses de projets à propos de l'engagement que constitue la création d'ateliers, la fédération des acteurs locaux et l'inclusion des publics à l'échelle du territoire. La charte est signée lors de la labellisation d'une nouvelle Caravane et avant la mise en place de toute activité. Quatre points sont évoqués en particulier :

- Rappeler que le concept des « dix mots » doit former le point de départ de chaque atelier. Quelle que soit la discipline et le public touché, il est question de prendre appui sur les dix mots – ou sur quelques uns d'entre-eux – afin de stimuler le potentiel créatif des participant·es.
- Mettre en lumière la diversité des approches de la langue française des participant·es et de, par le biais de la création artistique, faciliter l'expression individuelle. Comme il est dit dans le préambule de l'article 1 : « [...] montrer à quel point la langue française est enrichie d'autant de manières de penser, de voir, de s'exprimer, que de personnes qui la parlent ».
- Le projet labellisé est entièrement autonome en termes de financement et que la construction du budget doit se faire selon les ressources de la structure et du territoire.
- Les caravanier·es seront en lien régulier avec l'équipe de la Caravane des dix mots à Lyon afin d'échanger sur l'avancée de leur projet. Le seul rendu duquel les caravanier·es seront tenus est l'envoi, chaque année, d'une compilation filmée des ateliers, des instants de création capturés, ainsi que d'un court montage de quelques minutes rendant compte des activités effectuées avec les participant·es au cours des derniers mois. Car « en matière de culture, l'enjeu est autant dans les processus que dans les œuvres, dans les méthodes d'action et les attitudes que dans les objectifs et les contenus²⁰. »

20 GIRARD, Augustin, « L'enjeu culturel », in *Culture prospective* 2010/1, Éd. Ministère de la Culture - DEPS, 2010, p. 23.

1.1.5 Les films

Comme nous venons de l'évoquer, au-delà du fait qu'elle labellise et coordonne un réseau mondial, la Caravane des dix mots offre à voir les projets que les caravanier-es mènent à l'échelle de leur territoire. Pour cela, les artistes animant les ateliers ainsi que les personnes y participant sont invités à filmer ces moments d'échange, d'apprentissage, d'expression individuelle et collective. La totalité des épreuves de tournage, aussi appelées *rushes*, réalisées par tous les caravaniers du monde, sont envoyées à la Caravane des dix mots à Lyon qui se charge de les trier, de les regrouper et d'en monter un court-métrage de 26 minutes. Ce film, produit chaque année²¹, rend donc aussi bien compte de l'expérience des participant-es aux ateliers qu'il offre à voir des interviews, des micro-trottoirs, des témoignages. D'autre part, celui ou celle que l'on nomme « le chef de file », c'est-à-dire, la personne référente d'une Caravane, a également la possibilité d'envoyer, en plus des épreuves de tournage, un court-métrage documentaire ou de fiction de cinq ou six minutes qui rende compte du déroulé des ateliers et de la place de la langue française sur un territoire. Si ce court-métrage est envoyé, il est inclus dans le DVD annuel édité par la Caravane des dix mots en plus du film de 26 minutes, dans les bonus. C'est au chef de file qu'échoit également la responsabilité d'impulser et d'accompagner le développement de la Caravane dont il est référent, et d'assurer un soutien méthodologique et administratif dans la construction du projet. En effet, c'est cette personne qui est le plus en lien avec l'équipe de la Caravane à Lyon et avec Thierry Auzer, et c'est donc elle qui est le plus au fait des procédures de mise en place et de développement des ateliers.

Ce système de films est né de plusieurs envies dont celle de démocratiser la parole des personnes investies dans les actions de chaque Caravane et celle de maintenir un lien depuis Lyon avec les autres villes du monde en impliquant les caravanier-es qui y vivent. Une fois le DVD annuel produit, il est envoyé en plusieurs exemplaires aux 35 Caravanes : les chef-fes de file ont pour responsabilité d'en assurer ensuite la diffusion locale et sont libres d'organiser des projections – gratuites – accompagnées, grâce à ce support pédagogique, de temps d'échange et de prises de parole.

Dans le DVD 2005, l'on peut entendre des citations édifiantes de la part de personnes participant aux ateliers, comme lorsque l'une d'entre elle explique que « Les dix

²¹ Voir Annexe n°8.

mots, c'est à la fois le créatif et le lien avec les autres²² », ou qu'une autre confie que « Les mots sont nos seules armes, alors si avec ça on arrive pas à toucher qui que ce soit, ça va être difficile de se battre !²³ ». Enfin, un participant lyonnais rappelle qu' « Il faut bien avoir à l'esprit que la langue française est parlée par beaucoup plus de monde en dehors de l'hexagone²⁴ ». De plus, et comme expliqué dans nos plaquettes de communication, l'acte de filmer les ateliers est l'un des dénominateurs commun à tous les projets de la Caravane quel que soit sa localisation dans le monde et double donc l'intervention de l'artiste d'un second regard, celui de la personne qui filme²⁵. Il montre également que l'objet des ateliers n'est en aucun cas de transmettre une certaine maîtrise de la langue française qui serait considérée comme correcte, mais à l'inverse, par la rencontre des peuples, de libérer la parole, de la décomplexer. Et pour cela, avoir recours à l'art semble une bonne manière d'installer un rapport nouveau à la langue, un rapport ludique et libérateur. Loin de se présenter aux participant·es en position de professeurs, les artistes apparaissent plutôt comme des accoucheurs, des maïeuticiennes, des liens entre les participant·es et leur expression, leur future création artistique : « Faire ensemble, c'est penser avec ses mains²⁶. »

La Caravane des dix mots, c'est donc dix mots, dix sept ans d'action culturelle et artistique, un réseau international coordonné par une équipe de six personnes et une production annuelle de films – moyens et courts métrages. Je vais à présent partager mon expérience au sein de cette structure associative ainsi que les missions qui me furent confiées durant mes six semaines de stage.

22 GUIRADO, Eric et Virginie, *La Caravane des dix mots*, Mécanos Production et Karavan Production, Télé Lyon Métropole, DVD, 2005, 8mn45s.

23 *Ibid.*, 00mn44s.

24 *Ibid.*, 24mn45s.

25 Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots, Devenez Partenaire !*, Lyon, janvier 2011.

26 Plaquette de communication, *La Caravane des 10 mots, Un voyage au cœur des mots et des cultures*, Lyon, 2007, p. 54.

1.2 Compte rendu du stage

Avant de commencer le stage, les missions précises qui allaient m'être confiées étaient confuses. Je savais que j'allais toucher à plusieurs aspects de l'organisation d'ateliers – communication, médiation, production –, mais tout cela resta très flou jusqu'à mon arrivée. De plus, il convient de rappeler que j'intégrais ce stage en binôme avec l'une de mes camarades de master, ce qui implique une répartition des tâches. Nous devions, à l'origine, effectuer six mois de stage au sein de la Caravane des dix mots, et c'est le 3 février que nous arrivâmes pour notre première journée de travail : l'épidémie de *Covid-19* commençait alors à peine à se répandre en France et il n'était pas du tout question ni d'arrêt de l'activité de la structure, ni d'annulation des événements de juin. Six semaines plus tard, nous étions toutes et tous confinés à domicile. Je consacrerai donc une partie de ce chapitre à la crise sanitaire qui nous a tous touchés, et à la façon dont fut impactée la Caravane des dix mots.

1.2.1 Contexte

À notre arrivée au sein de l'association, voici les principales échéances calendaires qui étaient planifiées : autour du 20 mars, une soirée d'activités en partenariat avec l'Espace Pandora afin de célébrer la Journée internationale de la francophonie avec, trois jours plus tard, une projection de vidéos réalisées par les étudiant·es de Lyon 3. En avril, une rencontre des Caravanes françaises à Narbonne, et enfin, en mai, la Biennale des langues, événements fédérant plusieurs dizaines de nos partenaires et célébrant la diversité linguistique dans la cour du Centre Berthelot. Il était également question de relancer la dynamique des ateliers sur les dix mots en Auvergne-Rhône-Alpes, puisqu'ils étaient organisés jusqu'à 2019 par une autre association lyonnaise labellisée Caravane, et aussi de poursuivre l'organisation du Forum de la francophonie à Tunis en décembre auquel la devait Caravane participer avant l'annulation de l'événement.

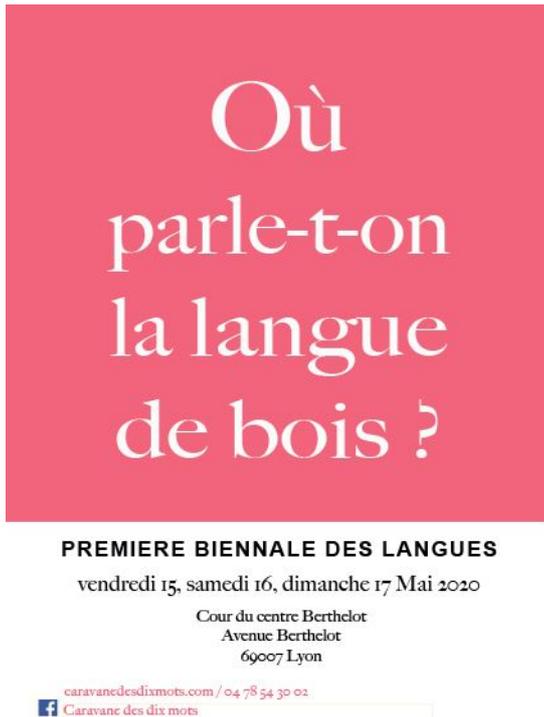
Comme évoqué précédemment, nous étions six à travailler sur la mise en place de ces manifestations, mais à part la fonction de direction endossée par Thierry Auzer, il n'y avait pas d'organigramme concernant le restant de l'équipe. Nous étions donc trois stagiaires et deux Services civiques à nous répartir plus ou moins les tâches. D'un certain

point de vue, le stage a eu cet aspect bénéfique de nous laisser relativement autonomes dans nos journées et libres de prendre des initiatives. Cependant, je fut habituée lors de mes précédentes expériences à un cadre plus rigoureux en termes de suivi de stage et de concertations d'équipe régulières, comme lors de réunions de coordination ou de pilotage hebdomadaires. L'absence de ces modalités de travail dans le fonctionnement interne de la Caravane m'a été difficile, et j'ai également ressenti le manque d'un ou d'une employé·e qualifié·e supplémentaire au sein de l'équipe, en plus de notre directeur, afin d'avoir une personne à qui me référer quotidiennement, qui puisse suivre mon travail et répondre à mes questions de manière plus directe.

1.2.2 Initiation à la communication

La compétence professionnelle que j'ai pu approfondir le plus fut la communication, aux côtés de Cynthia Razafiarson, elle-même stagiaire en communication pour trois mois. Alors que j'en avais que très peu fait lors de ma précédente immersion professionnelle au sein de l'Espace culturel de Chaillol – hormis le collage d'affiches dans les hameaux – j'eus l'opportunité de développer mes connaissances et d'utiliser à plusieurs reprises différents logiciels de production assistée par ordinateur. Tout d'abord, pour la Biennale des langues, les trois stagiaires que nous étions, Élodie Boutet, Cynthia Razafiarson et moi, eûmes pour mission d'en éditer les affiches et les tracts. Alors que nous organisions les premières réunions d'organisation de l'événement avec nos partenaires, une idée mûrit : baser toute la communication sur l'affichage de questions en lien avec les langues afin de capter l'attention des passants et des passantes. Grâce à l'accompagnement de Cynthia Razafiarson, j'ai pu m'initier à « Photoshop » et à « In Design » et éditer les prototypes d'affiches ci-dessous²⁷, aux côtés d'Élodie Boutet :

²⁷ Voir Illustration n°3 dans la Table des illustrations.



Et également ces prototypes de cartes²⁸ recto-verso :



28 Voir Illustration n°4 dans la Table des illustrations.

La Caravane des dix mots possède également un site internet, adapté à différents supports, une page Wikipédia qu'Élodie Boutet et moi-même avons créée et qui est en cours de finalisation, et enfin une page *Facebook* : il nous est arrivé d'alimenter cette dernière à différentes reprises en partageant les activités menées par la Caravane. De manière générale, l'année 2015 marqua un passage d'étape dans l'élaboration des stratégies de communication de la Caravane. De nouveaux outils furent créés afin de rendre la structure plus présente numériquement et d'en améliorer l'identité : en plus de *Facebook*, l'association commença à être présente sur d'autres réseaux tels que *Twitter* et *YouTube* dont la chaîne est désormais bien alimentée²⁹. Cette présence en ligne a permis une communication plus régulière autour des activités menées en France mais également partout dans le monde, ainsi qu'un partage des rencontres et événements auxquels la Caravane a pu participer. D'autre part, une nouvelle plateforme appelée « Onésime » fut inaugurée en 2016³⁰. Il s'agit d'un espace interactif de sensibilisation à la francophonie et à la diversité culturelle par le partage de ressources telles que des fichiers PDF, des références de livres ou de sites internet. Sur la première page de la plateforme, voici la phrase accueillant l'internaute : « Le français, langue partagée, est un pont entre les cultures des francophones. Un outil pour dialoguer. Se rencontrer. Mais surtout pour s'exprimer parce que nous sommes tous des citoyens, des poètes, des francophones qui avons le monde à portée de main, ou plutôt à portée de langue !³¹ ».

Enfin, pour terminer en ce qui concerne la communication numérique de la Caravane, une lettre d'information, « La Lettre des Caravaniers », est envoyée chaque mois à tous nos partenaires et membres de notre liste de diffusion, accompagnée du logo de l'association, renouvelé il y a quelques mois³².

29 Lien vers la chaîne *YouTube* de la Caravane : <https://www.youtube.com/user/caravanedesdixmots/>

30 Plaquette de communication, *Présentation du projet des Caravanes des dix mots francophones*, Lyon, 2007.

31 <http://caravane-onesime.com/> [consulté le 21/05/20].

32 Voir Annexe n°2.

1.2.3 Les ateliers en Région Auvergne-Rhône-Alpes

Initialement portés par la Caravane des dix mots elle-même, les ateliers artistiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont rassemblés sous l'appellation de « Caravane AURA ». Dès que cela a été possible, aux alentours de 2009, c'est une autre association, Filigrane, qui fut labellisée et qui assura le déroulement des activités dans toute la Région durant une dizaine d'années. Lorsque j'ai débuté mon stage en février, ces activités étaient donc en dormance depuis plusieurs mois, et Thierry Auzer avait pour projet de relancer la dynamique avec l'aide de son équipe, n'ayant pas trouvé de nouvelle association candidate à une reprise en main. C'est principalement moi qui me suis consacrée à cette tâche au bout de quelques semaines en contactant plusieurs artistes et en élaborant une plaquette de communication³³.

Vecteurs de rencontres et créateurs de lien, ces ateliers d'expression artistique basés sur les dix mots peuvent être accueillis par toutes les structures culturelles, sociales et éducatives du territoire désireuses de participer à un projet autour de la langue française et de la francophonie : écoles, établissements pénitentiaires ou hospitaliers, EHPAD, musées, associations culturelles ou d'insertion sociale, MJC, entreprises, centres sociaux, foyers de travailleur·euses handicapé·es, etc. En ce sens, j'ai pris contact avec plusieurs MJC lyonnaises, mais également avec des organisations comme l'ARTAG, Association régionale des Tsiganes et de leurs amis Gadgé, que je devais rencontrer fin mars et qui a pour mission, parmi d'autres, de promouvoir la culture des gens du voyage et de favoriser le dialogue avec les municipalités. Ma collègue Élodie Boutet était également entrée en contact avec l'association Ados, orientée vers l'accompagnement scolaire et vivement intéressée par notre projet d'ateliers. Nous devions en rencontrer les membres en avril. Les structures ainsi contactées ont pour principale responsabilité de réunir les locaux propices au bon déroulement des ateliers et de rassembler un groupe de personnes intéressées à l'idée de participer au projet. De notre côté, celui de la Caravane des dix mots, nous nous occupons de trouver un ou une artiste – que nous aurons préalablement formé·e à l'appréhension des publics et sensibilisé·e aux questions d'illettrisme, de langues et de francophonie – qui puisse adapter sa discipline au concept des « dix mots » et qui souhaite venir animer l'atelier, ce qui inclus six heures d'intervention au total. Un atelier peut donc avoir lieu sur une journée en deux fois trois heures, ou bien s'échelonner à raison de une ou deux heures par semaine. À la structure

³³ Voir Annexe n°1.

d'accueil, en concertation avec l'artiste intervenant·e, d'en décider. Le choix des artistes est décisif car ce sont eux qui vont permettre à la création d'être réellement en prise avec les questions de société et avec le rapport entretenu par chaque personne à la langue, à sa langue, et guider ainsi les participant·es des ateliers.

Il existe plusieurs formules d'intervention, quatre au total, que nous soumettons aux structures désireuses d'accueillir un atelier³⁴ : en premier lieu, la formule « Solo » qui est la plus répandue et qui propose l'intervention de l'artiste animateur·ice seul·e. Sinon, la formule « Binôme », qui peut faire intervenir un duo d'artistes aux disciplines différentes. Une troisième possibilité est la formule « Rencontre et formation » qui s'adresse plus particulièrement aux coordinateur·ices de structures souhaitant se former auprès des artistes en amont et animer ensuite activement l'atelier à leurs côtés. Enfin, la formule « Résidence » qui est une invitation à construire un projet commun entre plusieurs structures du territoire afin d'accueillir un ou une artiste en résidence sur plusieurs jours. Par exemple, cela peut prendre la forme d'un week-end où, dans un local, plusieurs MJC invitent leurs publics et proposent deux journées consacrées à la création d'une chorégraphie, en compagnie d'une danseuse, sur le thème « Au fil de l'eau ». Ce thème est d'ailleurs celui de l'édition 2019/2020 des dix mots dont voici l'inspirante sélection : plouf (interj), spitant (adj), mangrove (nom), ondée (nom), aquarelle (nom), à vau-l'eau (adv), engloutir (v), fluide (adj), oasis (nom) et ruisseler (v).

Le terme « amateur », lorsqu'on ne l'entend pas au sens professionnellement dépréciatif, renvoie avant tout à celui ou celle qui aime, qui cultive. « C'est le goût de la chose publique et non pas une qualité induite par un lignage, la fortune, un savoir qui qualifie le citoyen. Nous gagnerions donc beaucoup à redonner à la pratique des amateurs la dignité qui est la sienne³⁵ », comme l'évoque Philippe Dujardin dans sa contribution à *La Noblesse du monde*, ouvrage collectif édité par l'Espace Pandora sur la question des politiques culturelles.

En complément de ce que nous avons déjà évoqué au sujet des ateliers, j'aimerais ajouter qu'ils représentent un réel moyen d'approcher différemment la langue : non plus sous un angle scolaire ou administratif, néanmoins essentiel, mais par le biais plus souple que propose la pratique artistique, en lien avec l'émotion et le ressenti, pouvant générer un foisonnement d'expérimentations et de découvertes. C'est pourquoi les politiques culturelles devront se baser de moins en moins sur la pure transmission d'un patrimoine

34 Plaquette de communication, *Ateliers artistiques sur la langue française*, op.cit.

35 OUVRAGE COLLECTIF, *La Noblesse du monde : La Politique culturelle en question(s)*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, octobre 2009, p. 106.

culturel, et, pour citer ce passage fameux de la Déclaration de Villeurbanne :

C'est pourquoi tout effort d'ordre culturel ne pourra plus que nous apparaître vain aussi longtemps qu'il ne se proposera pas expressément d'être une entreprise de politisation, c'est-à-dire d'inventer sans relâche, à l'intention de ce "non-public", des occasions de se politiser, de se choisir librement, par-delà le sentiment d'impuissance et d'absurdité que ne cesse de susciter en lui un système social où les hommes ne sont pratiquement jamais en mesure d'inventer ensemble leur propre humanité³⁶.

1.2.4 Interruption de l'activité de la structure

Plus les semaines s'écoulaient, plus l'épidémie de *Covid-19* semblait se rapprocher, se faire plus concrète. D'abord, arriver en Europe, se faire appeler pandémie, puis arriver en Italie pour finalement passer la frontière française et se répandre dans le département du Rhône. Progressivement, nous avons commencé, au sein de la Caravane des dix mots, à réduire le nombre de réunions et à limiter nos rencontres. En revanche, il était encore trop difficile d'imaginer l'annulation pure et simple des événements célébrant les cinquante ans de la francophonie ainsi que la Biennale des langues en mai, préparée de longue date. Puis arriva la fin de la semaine du 9 mars, le week-end s'écoulant sans savoir si nous pourrions retourner travailler le lundi suivant. Ne recevant pas de consignes de la part de l'université ni de la part de notre directeur Thierry Auzer, je pris le train une dernière fois la veille du confinement général pour me rendre à Lyon, le lundi. Je m'étais concertée auparavant avec ma collègue Élodie et, ayant été informées durant le week-end de la situation par plusieurs de nos proches travaillant dans le milieu médical, nous décidâmes que cette journée du 16 mars serait la dernière où nous nous rendrions en stage tant que des consignes claires en provenance de l'État ou de la faculté ne nous seraient pas parvenues.

Cela n'a pas été facile à assumer face à notre directeur qui, bien que ne nous obligeant pas à venir travailler les jours suivants, nous assura qu'il continuerait à venir à la Caravane et qu'il considérerait que c'était un choix personnel si nous décidions de rester chez nous. Ne voulant pas paraître profiter de la situation, j'hésitai longuement sur l'attitude à adopter ce jour-là, mais encouragée par mon binôme, nous décidâmes de rester sur notre position et d'affirmer notre choix de rentrer chez nous, avant même la fin

³⁶ *Ibid.*, p. 64.

de la journée, en milieu d'après-midi. Je ne juge en rien l'attitude adoptée par de notre directeur en cette veille de confinement car il est vrai que le flou régnait encore quant à la dangerosité du virus et sur les mesures de précaution à prendre. Je pense que chaque représentant de structure a agi au mieux afin de protéger ses équipes et que, dans tous les cas, aucune décision ne fut facile à prendre. Je me félicite cependant d'avoir été clairvoyante quant à l'attitude à adopter, et je dois cela en grande partie à mes amies infirmières.

La Caravane des dix mots travaille à partir d'un serveur local qui donne accès, uniquement depuis les bureaux, à tous les dossiers, aux mails et au calendrier. La question du télé-travail ne s'est donc même pas posée et nous avons eu pour seule option de suspendre notre stage pour une durée indéterminée. Mes missions autour de la Caravane AURA ainsi que l'organisation de la Biennale n'étaient plus d'actualité. J'avais pris contact avec une dizaine d'artistes intéressé-es à l'idée d'animer des ateliers en Auvergne-Rhône-Alpes, et la réunion que nous devions faire tous ensemble a été annulée.

Confinée chez mes parents, j'ai pu commencer à me plonger dans plusieurs lectures afin d'alimenter mon mémoire et réfléchir à une problématique, à une orientation, bien que n'ayant effectué que six semaines de stage sur les six mois prévus. Cependant, je n'ai réussi à me mettre réellement aux travaux que plusieurs jours après le début du confinement, tellement j'étais sidérée par la situation et préoccupée par tout ce qu'il se passait dehors, dans les commerces, les EHPAD, les hôpitaux, les quartiers populaires. Je me mis tout de même à la rédaction une fois la stupéfaction des débuts de confinement passée, avec cette réflexion amusante en tête : un mémoire, c'est en définitive une mémoire, du latin *memoria*, « qui se souvient », et qui aura en partie pour objet de garder en souvenir la crise sanitaire de la *Covid-19* et la façon dont elle impacta tous les secteurs, celui de la culture au premier chef. C'est aussi à ce moment-là que je découvris la culture numérique et la capacité d'adaptation de nombreuses structures : bibliothèques en ligne, visites virtuelles de musées et de châteaux, gratuité des plateformes d'hébergement cinématographiques et documentaires, ateliers artistiques et concerts en visioconférence, etc. Rapidement, je pris conscience de l'importance de la culture dans nos vies, de son pouvoir d'évasion, d'ouverture, d'oxygénation spirituelle, intellectuelle.

Cet ébranlement du secteur culturel, en même temps qu'il me faisait douter parfois de mon avenir, me confortait dans mon choix de consacrer ma vie au développement de la culture, à l'accessibilité de la pratique artistique, à la politisation des individus, à

commencer par moi-même. J'aimerais, en conclusion de cette première partie de rédaction, partager un extrait de la lettre d'information de l'Espace culturel de Chaillol annonçant l'annulation de son festival :

Il y eut le temps de l'incrédulité, de la sidération, du déni, de l'espoir ténu, de l'abattement devant les effets dévastateurs d'un virus incontrôlable ; il y eut presque aussitôt le temps de l'échange, de l'écoute, du partage, centaine d'heures passées au téléphone ou en visioconférence, tous azimuts, premiers fils d'une solidarité qui reste à tisser plus solidement ; [...] Puis il y eut la certitude, ancrée dans nos journées de travail, que nous avons trouvé une voie de passage et pas seulement un ersatz ou une proposition par défaut : une intention belle, féconde, réjouissante ; [...] il y aura encore et toujours des désirs à habiter, des savoirs à mobiliser, des récits à partager, des sourires à s'adresser³⁷.

À présent que nous avons présenté la Caravane des dix mots, son identité et son action, et que nous avons précisé ce que fut l'objet de mon stage, nous allons développer la notion de francophonie, ce qu'elle recouvre, ainsi que la place des langues et de leur appropriation au sein des droits humains.

37 DIAN, Michaël, *Lettre d'information de l'Espace culturel de Chaillol*, 18 mai 2020.

2. Francophonie et droits humains

« L'être humain suprême est arrivé.
Les cieux tonnent le chant de la victoire :
l'être humain est arrivé ! »

Rabindranath TAGORE³⁸, *Wings of death*

2.1 La F(f)rancophonie

Le réseau francophone relie des dizaines de pays dans le monde entier et crée une connexion entre des peuples ayant une langue en commun, la langue française. Une langue en commun, mais des emplois qui n'ont rien de similaire et qui, imprégnés de chaque culture et de chaque mode de vie, révèlent la richesse de la diversité linguistique. Deux ans après son élection, le président de la République française, Emmanuel Macron, tint un discours à l'Institut de France le 20 mars 2019, Journée internationale de la francophonie. Ce fut l'occasion de partager une vision politique d'une assemblée de nations soudée par la langue française : « Ce que l'on appelle francophonie aujourd'hui, ce n'est pas cet espace incertain à la périphérie de la France, laquelle en serait le centre. C'est la langue française, elle-même, qui est devenue le centre de toutes les nations et de tous les peuples dont elle a fait souche dans sa variété étourdissante. C'est cela la francophonie³⁹. »

2.1.1 Un peu d'histoire

« Les deux notions de diversité culturelle et de diversité linguistique se tiennent l'une derrière l'autre : on ne peut pas parler de la première sans voir se profiler la seconde, et inversement⁴⁰ ». C'est par ces mots que Michèle Gendreau-Massaloux, ancienne professeure associée à l'Université Paris-VIII et membre du Collège international de

38 Compositeur, écrivain, dramaturge, peintre et philosophe indien du XX^e siècle, Prix Nobel de littérature en 1913.

39 Discours du président de la République Emmanuel Macron à l'Institut de France à Paris le 20 mars 2019, 3mn20s : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/03/20/une-ambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>, [consulté le 28/05/20].

40 GENDREAU-MASSALOUX, Michèle, « Les langues, ni anges, ni démons », in *Hermès, La Revue* n°40, Dominique Wolton (dir.), Éd. CNRS, 2004, p. 275.

philosophie, introduit le trésor que représente chaque langue et développe le fait qu'une hiérarchisation soit aujourd'hui opérée, entre langue dite « dominante » et langue dite « dominée ». Elle explique que « Le jeune couple [de la diversité culturelle et linguistique] suscite un très vif intérêt, voire de grandes passions, mais la diversité linguistique est plus secrète : dans les pays du Sud, longtemps marqués par des guerres coloniales et contraints de penser d'abord à leur subsistance ainsi qu'à leur développement économique et social, la question des langues n'a guère été traitée scientifiquement⁴¹ ».

En effet, la langue française a été diffusée à travers le monde par le biais de l'expansion coloniale allant de l'invasion du Canada en 1534 à l'assujettissement du peuple kanak en 1853 et à la prise de la Guyane en 1945⁴². Entre temps, de nombreux autres pays ont été envahis et figurent désormais sur la carte des colonies historiques françaises : Haïti, le Liban, la Syrie, Djibouti, le Laos, le Cambodge, Madagascar, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina-Faso, la Guinée, la Côte-D'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Niger, le Tchad et le Cameroun⁴³, pour n'en citer que quelques uns. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ces dizaines de colonies françaises n'étaient pas forcément destinées à composer le réseau francophone que nous connaissons aujourd'hui. Plusieurs colonies n'instaurèrent pas la langue française et s'établirent en langue locale, comme ce fut le cas dans des pays d'Afrique tels que la Guinée ou le Tchad, et c'est plus tard que s'organisèrent les premiers groupes d'écoliers à qui l'on enseigna le français⁴⁴.

Notons tout de même que certains pays, tels que la Suisse, la Belgique ou le Luxembourg, adoptèrent également la langue française sans avoir jamais été une colonie. Dans ces cas-là, il s'agit plutôt d'une conjoncture géographique et historique. D'autre part, opprimer un peuple en lui interdisant d'utiliser sa langue fut un moyen d'assujettissement plusieurs fois employé au cours de l'histoire, mais il serait erroné de penser qu'il s'agit de pratiques appartenant au passé : en lien avec l'actualité internationale, au nord de la Chine, la population ouïghour est actuellement réprimée par le gouvernement chinois d'une manière sévère, interdisant aux individus d'employer leur langue – le turc –, les dissuadant de pratiquer l'islam et n'hésitant pas à écrouer sans jugement ou à envoyer dans des camps d'éducation des milliers de ces musulmans du Xinjiang.

41 *Ibid.*

42 JARRY, Grégory, *Petite histoire des colonies françaises*, Poitiers, Éd. FLBLB, novembre 2014, p. 22.

43 Voir Annexe n°9.

44 JARRY, Grégory, *ibid.*

En 1880 apparut le terme de « francophonie », proposé par le géographe Onésime Reclus pour se référer à la communauté linguistique et culturelle que forment les pays ayant la langue française en partage comme outil de dialogue et d'échange entre les peuples⁴⁵. Romain Bethoule, Service civique à la Caravane des dix mots, confie : « Ce qui m'intéresse, c'est de faire connaître la francophonie. Curieusement, en France, on ne sait pas ce qu'est la francophonie. Au mieux, c'est une utopie, au pire, c'est une réminiscence du colonialisme. Moi j'ai envie de faire connaître la richesse de ce que recouvre la francophonie⁴⁶. »

En effet, un voile de brume entoure la notion de francophonie : si vous me pardonnez la redondance lexicale suivante, je tiens à souligner qu'il n'est pas rare de constater que les Français et Françaises né·es dans l'hexagone ne se sentent pas forcément concernés par la francophonie, estimant qu'elle représente plutôt les communautés non-françaises mais qui s'expriment tout de même en français. Je l'ai constaté personnellement en posant la question suivante à mon entourage : quelle différence faites-vous entre la langue française et la francophonie ? En réponse fut souvent développée cette analyse symptomatique consistant à aborder la définition de la langue française au moyen de communication des Français et des Françaises au sein de leur territoire, et à relier la francophonie à un réseau de populations n'ayant pas la nationalité française mais ayant sa langue en partage. Il s'agit alors d'opérer une décentralisation de la conception de la francophonie et de faire grandir, surtout en France, le sentiment d'appartenir, au même titre que d'autres pays, à ce vaste réseau. Pascale Roux, maîtresse de conférences en langue française et stylistique à l'Université Grenoble Alpes, explique :

[...] dans tous les cas, il y a des francophones français et des francophones non-français. C'est une notion qui véhicule des images négatives en tant qu'elle renvoie au passé colonial, à la manière dont on a imposé notre langue hors du territoire français dès le XIX^e siècle, mais aussi des images positives puisqu'elle souligne l'absence de norme centralisée, et les différentes manières de parler français, qui s'enrichissent au contact des autres langues. C'est parce que le français est parlé hors de France qu'il est vivant⁴⁷.

45 OUVRAGE COLLECTIF, *La parole est au(x) peuple(s) !*, op.cit., p. 39.

46 Voir Annexe n°10.

47 BOUTET, Élodie et BOURGET-DEVEISE, Mathilde, « Langues et transmission », in *Seul(e) ou en commun* (Journal réalisé par les étudiant·es de l'Université Grenoble Alpes), 2019, p. 6.

La francophonie regroupe donc la totalité des locuteurices s'exprimant en langue française – quotidiennement ou occasionnellement – sans distinction de nationalité. Ou, pour reprendre la célèbre formule du poète Léopold Sédar Senghor, « La francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des "énergies dormantes" de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire⁴⁸. »

L'enjeu est de transformer un héritage colonial empreint de violence et d'injustice en une force motrice vers la construction d'un monde en paix, vers le tissage d'un réseau de solidarité. C'est un travail de chaque instant car une grande partie des communautés ayant subi une invasion coloniale dans le passé restent méfiantes vis-à-vis de la France et de ses politiques institutionnelles. Mais ces mêmes pays parviennent progressivement à se réapproprier cette langue qui leur fut imposée et à l'employer comme un outil de communication internationale, un moyen de faire porter leur voix sur la scène politique française. Dans son introduction à l'une des éditions de la revue *Hermès* consacrée à la francophonie et à la mondialisation, son directeur de publication, Dominique Wolton, développe la conception suivante : « Comme les autres aires linguistiques et culturelles, la francophonie sert de *passage* entre l'histoire de la colonisation et la maîtrise de la mondialisation du XXI^e siècle. Par une revanche inattendue de l'histoire, ces aires culturelles sont une chance pour limiter les effets de la rationalisation liés à la mondialisation⁴⁹ ». Il poursuit en faisant remarquer de façon très juste que la francophonie, en tant que réseau formé par les locuteurices français·es à travers le monde et fruit d'une histoire de conquête, se trouve aujourd'hui à l'avant-garde d'un combat pour la tolérance entre les peuples et les cultures. Il est vrai qu'un tel retournement apparaît comme une surprenante revanche de l'histoire.

48 OUVRAGE COLLECTIF, *Des mots dans la ville, op.cit.*, p. 98.

49 WOLTON, Dominique, « Introduction : Aux carrefours de l'histoire », in *Hermès, La Revue* n°40, Dominique Wolton (dir.), Éd. CNRS, 2004, p. 15.

2.1.2 Vous avez dit « diversité culturelle » ?

« De Maradi à Séoul, de Yaoundé à Oulan-Bator, de Nouméa à Buenos Aires, le monde bruisse de notre langue. Elle résonne par sa littérature, par sa poésie, par la chanson, le théâtre, le cinéma, par l'art culinaire, le sport, le débat philosophique ou l'éloquence, et aujourd'hui partout sur la planète, en ce jour ainsi choisi, la langue française dit le monde. »

Emmanuel Macron, ouverture du discours *Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme* à l'Institut de France, 20 mars 2018.

Avant de plonger plus profondément dans les enjeux soulevés par la francophonie en matière de droits humains et de diversité culturelle, il me semble important de nous arrêter sur cette dernière notion le temps d'un chapitre.

« Diversité », au sens de ce qui est varié, et « culturel », au sens des pratiques, des modes de vie, des conceptions du monde. Je crois que la définition proposée dans l'article 2 de la Déclaration de Fribourg du mot « culture » est celle qui correspond le mieux à la référence faite lorsque l'on parle de diversité culturelle : il s'agit alors de la variété, à travers le monde, de traditions, de croyances, de langues, de savoirs et d'arts, de valeurs, de convictions, d'institutions et de modes de vie par lesquels une personne ou un groupe de personnes exprime son humanité et les significations données à son existence et à son développement⁵⁰.

Alors que l'agriculture s'occupe de travailler la terre et d'en récolter les fruits, la culture nourrit l'esprit humain et en change l'étendue désertique en un verger de valeurs humaines. S'ouvrir à la culture et la pratiquer est un moyen de se faire jardinier du monde, de planter et faire pousser la graine de l'humanité, de l'échange et du dialogue. Selon les groupes et les communautés, l'expression de ces valeurs culturelles peut recouvrir différents aspects et peut se transmettre par une multiplicité de formes d'art et de modes de production, toutes égales en termes de reconnaissance et de légitimité car « les capitaux culturels par lesquels l'humain se construit se valent absolument tous⁵¹ ». L'actuelle prise de conscience qu'un développement démocratique plus vaste ne peut s'envisager sans prise en compte intégrale de la diversité culturelle et de ses moyens de diffusion marque le franchissement d'une étape majeure : « La diversité institutionnelle est

50 Déclaration de Fribourg : <https://droitsculturels.org/wpcontent/uploads/2012/07/DeclarationFribourg.pdf> [consulté le 25/05/20].

51 « All forms of cultural capital by whose humans build themselves are valid » [Tda], FOSSE-GALTIER, Anna, *The introduction of cultural capital within the Ofsted inspection framework*, décembre 2019.

l'essence même de la démocratie, à condition de penser les rapports entre diversités non comme une coexistence, mais comme une richesse : le "di-versus" n'est intelligible que s'il renvoie à un "uni-versus". La notion de diversité est inintelligible sans celle d'universalité ; les deux versants se répondent et s'assurent mutuellement⁵². »

L'un des documents les plus diffusés en matière de défense de la diversité linguistique est le *Manifeste de Gérone*⁵³, un texte rédigé en dix points destiné à être traduit et propagé largement à travers les pays. Cet outil fut élaboré en septembre 2013 par le Comité pour les droits de traduction et de linguistique à l'occasion du 77^e Congrès annuel de l'association d'écrivain·es PEN International. Par les dix articles qui le constituent, ce manifeste affirme notamment le droit de chaque individu d'apprendre à parler au sein de la communauté qui l'a vu naître et au sein de laquelle il a construit son identité linguistique et culturelle. En plus de sa ou ses langues maternelles, chaque citoyen·ne doit pouvoir acquérir une connaissance générale ou approfondie des autres langues qui l'entourent, favorisant ainsi l'empathie et l'ouverture intellectuelle. Enfin, et surtout, le droit d'utiliser et de protéger sa langue doit être reconnu comme appartenant aux droits humains fondamentaux.

Nous pourrions donc proposer un quadruple éclairage de ce que recouvre la notion de diversité culturelle : tout d'abord, la diversité des personnes en tant que sujets qui implique par essence le respect intégral de leurs droits – humains, culturels, linguistiques – ainsi que l'annulation totale de toute volonté de hiérarchisation des peuples entre eux. Deuxièmement, la diversité des patrimoines matériels, miroirs de notre rapport au monde et de nos modes de vie, des plus contemporains aux plus ancestraux. Troisièmement, la diversité des coutumes, ou patrimoine immatériel, ayant une valeur essentielle pour les sujets eux-même en cela qu'elle permet la constitution ou la consolidation de notre identité culturelle ainsi que l'appropriation d'une éducation et de croyances communes. Enfin, la diversité des responsabilités qui, développée en particulier par Patrice Meyer-Bisch dans le même article que cité ci-dessus, renvoie au droit à l'information que doit pouvoir revendiquer chaque individu ainsi que le devoir crucial qui en découle en matière de communication des diversités, de partage des modes de vie et des coutumes.

Ici se trouve également le défi de la mondialisation : à l'ère du numérique et du tout instantané, ce n'est pas parce que l'information circule de manière efficace d'un point à

52 MEYER-BISCH, Patrice, « Diversité et droits de l'homme », in *Hermès, La Revue* n°40, Dominique Wolton (dir.), Éd. CNRS, 2004, p. 43.

53 PEN International, *Manifeste de Gérone des droits linguistiques*, Gérone, 30 septembre 2013.

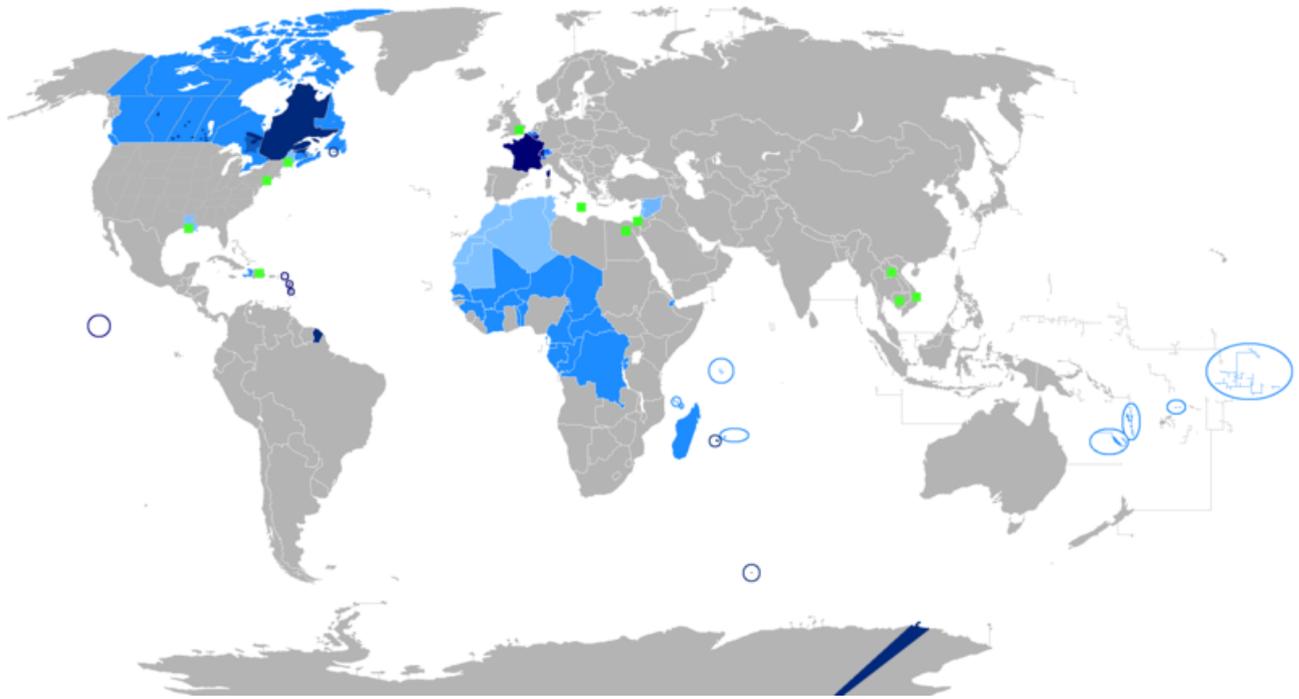
l'autre du globe, d'une population à l'autre, que pour autant nous pouvons parler de communication interculturelle effective. Ce n'est pas parce que l'on échange et que l'on communique que, pour autant, l'on se comprend, l'on s'entend. En complément de mon propos, j'aimerais partager cette citation tirée de la fin de l'introduction de Dominique Wolton dans la revue *Hermès* consacrée à la francophonie : « La diversité culturelle, c'est deux choses simultanément : la reconnaissance de l'irréductible importance des identités culturelles dans le monde de demain ; la nécessité de relier cette diversité aux principes généraux de la communauté internationale. La Francophonie illustre exactement ces deux paramètres⁵⁴. »

2.1.3 Francophonie, majuscule ou minuscule

La francophonie minuscule recouvre en 2020 précisément 56 pays où le français est langue d'enseignement, langue d'usage ou langue administrative. Parmi ces pays francophones, on recense environ 300 millions de locuteurices répartis sur les cinq continents, dont 50% en Afrique, et qui font du français la cinquième langue la plus parlée au monde⁵⁵. Voici une carte de la francophonie proposée sur le site internet de l'OIF et offrant à voir l'état actuel du réseau francophone à l'échelle mondiale. Nous trouvons en bleu foncé les pays dont le français est la langue principale ou maternelle, puis en bleu clair les pays où elle est langue officielle ou administrative. En bleu pâle sont représentés les États l'employant comme langue secondaire, et enfin, en vert, les États où elle est langue minoritaire.

54 WOLTON, Dominique, « Introduction : Aux carrefours de l'histoire », *art.cit.*, p. 15.

55 Site internet de l'Organisation internationale de la francophonie : <http://francophonie.org> [consulté le 01/04/20].



Longtemps tombé en désuétude après son invention par Onésime Reclus, le terme francophonie refait surface au moment de la décolonisation du Sénégal : dans son discours, le président sénégalais Léopold Sédar Senghor employa de nombreuses fois le mot « francophonie », voyant en elle un trait d'union culturel. De la même façon qu'il existe la russophonie, l'arabophonie, la lusophonie ou l'hispanophonie, la francophonie se veut un réseau pluriel et métissé fédérant les peuples ayant la langue française en commun. Teintée de nombreux accents et expressions, l'on pourrait presque parler de « francopolyphonie » afin de représenter la diversité des voix qui portent la langue française. En soutien, nous pouvons compter sur la sœur de la francophonie, celle avec un « f » majuscule, qui représente l'organisation politique mondiale porteuse des valeurs d'humanisme, de tolérance et d'universalité des divers pays réunis en son sein. Cette francophonie institutionnelle donna naissance, en 1970, à l'Organisation internationale de la francophonie, à la suite des rencontres bisannuelles des chefs d'États à l'occasion des Sommets de la francophonie⁵⁶. Ce n'est pas la France qui fut à l'origine de la création de l'OIF, il est important de le rappeler. L'organisation fonde son action sur le partage de valeurs communes et de cette langue, le français. Il est également question, en organisant une cohabitation culturelle et en employant les liens unissant les peuples francophones, d'agir concrètement pour la construction d'un monde en paix. Cela passe nécessairement

56 BARRAQUAND, Hervé, « Présentation de l'organisation internationale de la francophonie », in *Hermès, La Revue* n°40, Dominique Wolton (dir.), Éd. CNRS, 2004, p. 18.

par le renforcement du dialogue et par le rapprochement des peuples, non pas à des fins d'uniformisation, mais dans le but de favoriser leur connaissance mutuelle, leur compréhension, au sens étymologique du terme : du latin *comprehendere*, « saisir ensemble, embrasser par la pensée⁵⁷. »

L'action portée par la Francophonie auprès de chaque État est une belle promesse d'un monde de demain où, par-delà les différences culturelles et linguistiques, il sera possible de nous entendre et de « saisir ensemble ». Les pays francophones les plus fragiles sont encouragés dans leur essor économique et soutenus dans la prévention de leurs conflits. La Francophonie agit en faveur du respect des droits de l'homme et pour l'établissement de valeurs démocratiques communes à tous les peuples ayant la langue française en partage. Elle se veut également un vecteur actif au sein des relations internationales et porte la voix de plusieurs pays : « Le français donne plus d'impact à nos messages au monde, et mieux encore, nous donne des chances de nous faire comprendre dans l'espace géographique d'expression latine » explique le Sénégalais Abou M'Bow à l'occasion d'une contribution à l'ouvrage collectif *La parole est au(x) peuple(s) !* publié par l'Espace Pandora en 2008⁵⁸. Si la colonisation demeure une partie peu reluisante de l'histoire française, elle donna au moins l'opportunité aux pays colonisés d'acquérir une langue de communication internationale, tremplin d'échanges interculturels et soutien de développement.

À l'avenir, la Francophonie devra continuer d'évoluer et se soucier, au niveau linguistique, autant de la mise en avant du bambara ou du peul, que de l'inclusion de ses voisins européens : en effet, la France fait partie à la fois de la Francophonie et de l'Europe, et la mise en lien de ces deux organisations va devoir se renforcer encore au fil des années afin de rendre crédible la défense de la diversité promue par la Francophonie. Selon le sociolinguiste Louis-Jean Calvet dans son article « Mondialisation, langues et politiques linguistiques⁵⁹ », en parallèle d'une analyse de la situation actuelle de chaque langue, il faut effectuer un inventaire des attentes et des revendications de ce qu'il appelle « les différentes Xphonies », en référence aux nombreuses autres assemblées d'individus ayant une langue en partage, qu'il s'agisse de l'anglais, de l'espagnol, de l'arabe ou du mandarin. Il poursuit en développant sa pensée. Mettre en place une politique linguistique mondiale, voilà une belle perspective d'évolution pour la Francophonie si elle agit en cohésion avec ses consœurs :

57 <https://cnrtl.fr/etymologie/comprendre/> [consulté le 09/05/20].

58 OUVRAGE COLLECTIF, *La parole est au(x) peuple(s) !*, op.cit., p. 42.

59 <https://gerflint.fr/Base/Chili1/Calvet.pdf> [consulté le 25/05/20].

La francophonie ne sera crédible que si elle se penche sur le statut de l'allemand et de l'espagnol dans les institutions de la Communauté Européenne, sur celui du portugais à l'ONU ou à l'UNESCO. C'est à cette condition que pourrait se mettre en place une politique linguistique mondiale des Xphonies, dans laquelle les autres groupes linguistiques, de langues centrales ou périphériques, devront à leur tour trouver leur place, leurs stratégies et leurs moyens. Car il ne faudrait pas que ces accords s'apparentent à un Yalta linguistique, à un partage de zones d'influences entre quelques grandes langues.

2.1.4 Les Forums de la francophonie

La Caravane des dix mots participe tous les deux ans à deux types de forums : le premier est le Forum international des Caravanes francophones qui a lieu à Lyon. Il s'agit d'une manifestation axée sur la promotion de la « francophonie des peuples », terme revendiqué par la Caravane des dix mots en référence à une francophonie générique, ordinaire, quotidienne, de propriété collective. C'est un événement ouvert à tous et à toutes, rythmé par différentes manifestations allant de la projection des films des caravanier·es à des performances artistiques inspirées des dix mots.

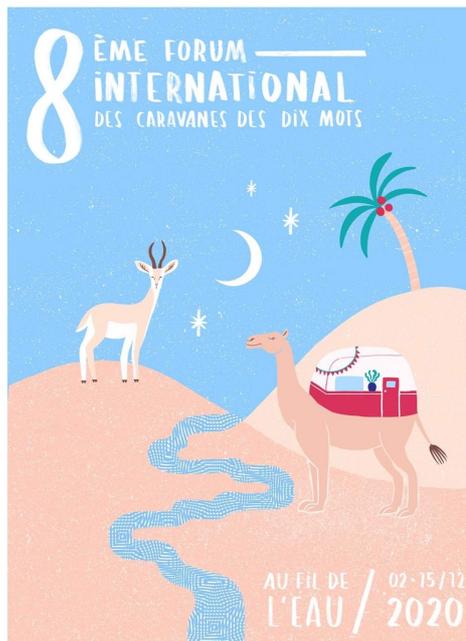
Le Forum international des Caravanes francophones a lieu la même année que le Sommet de la francophonie, opportunité de rencontre des chefs d'États francophones, organisé chaque année dans un pays différent et second type de rencontre à laquelle la Caravane participe. Le forum lyonnais a donc pour habitude de se dérouler sur une ou deux journées dans l'enceinte de la métropole, puis d'adopter le mode itinérant pour rejoindre par la terre ou la mer le pays où a lieu le Sommet de la francophonie. Tout au long du voyage, le cortège de caravanes s'arrête de ville en ville afin de mener diverses actions culturelles avant de reprendre sa route et d'arriver à temps à destination pour la rencontre des chefs d'États francophones. Une fois sur place, ce sont dix jours d'ateliers créatifs et d'actions culturelles qui attendent les caravanier·es venu·es du monde entier. Voici la liste des villes ayant accueilli cette manifestation internationale depuis sa création il y a quatorze ans⁶⁰ :

60 Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots, Un projet culturel international sur la langue, op.cit.*

- . 2006 – Bucarest, Roumanie
- . 2008 – Québec, Canada
- . 2010 – Montreux, Suisse
- . 2012 – Kinshasa, République démocratique du Congo
- . 2014 – Dakar, Sénégal
- . 2016 – Antananarivo, Madagascar
- . 2018 – Erevan, Arménie
- . 2021 – Tunis, Tunisie

Le Sommet de la francophonie de l'an prochain, le 8ème depuis Bucarest et qui devait marquer le 50^e anniversaire de la Francophonie officielle en 2020, est donc le premier à rompre le cycle bisannuel en conséquence de la crise sanitaire de la *Covid-19*. En tant qu'événement international drainant des populations venues des quatre coins du monde, le risque encouru en le maintenant au mois de décembre était considérable. J'ai espoir que cet événement politique, artistique et culturel que représente le Sommet puisse avoir lieu dans les meilleures conditions en 2021. La langue française est une langue partagée, employée dans des contextes souvent multilingues, et il est nécessaire de pouvoir militer pour la reconnaissance de cette diversité culturelle tout en renforçant les liens existant entre les citoyen·nes francophones. De plus, la participation aux Sommets de la francophonie représente une part importante de l'activité de la Caravane, tant par l'aspect organisationnel que par la portée symbolique de cet engagement, réel plaidoyer en faveur des droits culturels et des droits humains : réunions des acteur·ices du projet de la Caravane à travers le monde, partages d'expériences, débats, soirées artistiques, etc. Ci-dessous, deux prototypes d'affiches pour le forum de Tunis, réalisés par deux graphistes indépendantes de la Caravane ayant répondu à un appel à projet lancé en début d'année⁶¹ :

61 Voir Illustration n°6 dans la Table des illustrations.



Cette année, le Forum international des Caravanes francophones à Lyon devait se tenir à la mi-novembre et entamer, au bout de quelques jours, ce que l'équipe de l'association a nommé « la Grande Décize » en référence à l'expression régionale signifiant une descente de fleuve à la nage – en l'occurrence, le Rhône. Les Caravanes du monde entier étaient invitées à se retrouver à la capitale des Gaules puis à entamer une descente du fleuve départemental jusqu'à Marseille. Des villes étapes telles que Valence ou Avignon devaient être investies à la journée afin d'y proposer des ateliers et des rencontres. Une fois la côte méditerranéenne atteinte, le cortège rejoignait Tunis par la voie des eaux. La collaboration avec de nombreuses institutions culturelles et éducatives était prévue afin de soutenir l'organisation des rencontres, projections et ateliers souhaités tout au long du voyage : partenariat avec l'Université Grenoble-Alpes pour Valence, avec la Chartreuse Villeuneuve-Lès-Avignon⁶² pour Avignon et avec le MUCEM⁶² pour Marseille. Plus largement, chaque Sommet a pour objectif de définir les grandes orientations décennales pour la Francophonie, de renforcer la coopération économique et culturelle des pays membres et de se concerter quant aux futures grandes rencontres internationales visant à trouver des réponses aux questions sur l'écologie, le social, l'égalité des genres, etc⁶³.

62 Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

63 FARANDJIS, Stélio, « Repères dans l'histoire de la francophonie », in *Hermès, La Revue* n°40, Dominique Wolton (dir.), Éd. CNRS, 2004, p. 50.

En cette nouvelle ère de la mondialisation, la Francophonie peut apparaître comme un mouvement hors norme en cela même qu'elle possède tous les outils nécessaires pour contrer les effets standardisants de cette internationalisation telle que proposée. Les valeurs universelles portées par la Francophonie tendent à garantir, selon les formules consacrées, le respect des libertés fondamentales ainsi que les principes de l'État de droit :

La Francophonie apparaît désormais comme un mouvement original, presque atypique de cette nouvelle époque du mondialisme, comme un acteur novateur et utile des relations internationales. Nous voyons enfin se dissiper cette image négative et rétrograde d'une communauté repliée sur elle-même et sur la défense réductrice de l'orthodoxie de sa langue, cette image aussi d'une espèce de « machin » instrumentalisé par certains à des fins prétendument néo-coloniales. L'idée d'organiser une communauté présente sur les cinq continents, riche de sa diversité, autour d'une langue commune et de valeurs fortes d'humanisme et de partage aspirant à une civilisation de l'universel, était pourtant une approche visionnaire dont on reconnaît à présent plus que jamais l'actualité. Mieux même, c'était une proposition pour œuvrer à l'organisation d'un monde de paix, de réconciliation et d'enrichissement mutuel qui a attendu des décennies avant de ne plus être considérée comme une utopie ou une sorte d'angélisme, et d'être adoptée comme une vraie réponse aux défis du monde⁶⁴.

2.2 La langue, son appropriation et son usage

La rédaction d'un mémoire est l'exemple idoine pour démontrer l'importance de la maîtrise d'une langue et l'influence que cela peut avoir sur nos choix de vie – personnels ou professionnels. Dans l'écriture d'un document comme celui-ci, on évoque beaucoup le « langage universitaire », ses codes, ses normes, ses règles : garante d'un discours clair et d'un confort de lecture, l'expression doit être soutenue, non familière quoique personnelle, faire la chasse aux fautes d'accord, aux fautes d'orthographe, aux syntaxes bancales et aux redondances. Une telle maîtrise est rarement parfaite et nécessite des années de familiarisation avec le milieu universitaire. D'autre part, le droit de choisir et vivre sa langue et développer son identité figure parmi les premiers droits culturels, eux-même partie intégrante des droits humains :

⁶⁴ *Ibid.*, p. 50.

La langue exprime et indique les distances : les éloignements, les proximités, les mouvements, les appartenances. Tous les fils avec lesquels chacun, personnellement et avec d'autres, tisse son identité au quotidien. [...] L'identité, – ou rapport à autrui – est hospitalité dans la mesure où elle peut être bien vécue, librement développée, car elle est notre capacité de communiquer, de tisser des liens. Si ce n'est pas le cas, elle est enfermement⁶⁵.

2.2.1 Droits linguistiques et droits humains

Avant de me plonger dans les recherches documentaires qui ont préparé la rédaction du présent mémoire, je n'avais jamais entendu parler de la notion de droit linguistique. Le terme apparaît très peu au sein des débats sur la langue qui évoquent plus volontiers la « diversité » linguistique, et je n'ai pu explorer son sens que dans des documents particuliers, comme ceux du spécialiste Pierre Encrevé ou dans le guide pratique des *Droits linguistiques des minorités linguistiques*⁶⁶. Les questions autour de la langue furent d'ailleurs les dernières à avoir obtenu une place au sein des attributions du Ministère de la Culture, et ce n'est qu'en 1993, par le biais de Jacques Toubon, qu'elles furent ramenées au cœur du débat⁶⁷.

Pourtant, le statut des droits linguistiques est identique à celui des droits de l'homme et du citoyen en ce qu'ils constituent une liberté fondamentale inaliénable. « La langue de la République est le français » stipule l'amendement de juin 1992⁶⁸, présent dans l'article 2 de la Constitution de la cinquième République ; celui-ci est significatif de la façon dont la langue intervient auprès des institutions du pays, auprès de la *res publica*⁶⁹, la chose publique. Depuis les premières volontés d'instauration d'une langue officielle nationale – notamment portées par l'abbé Grégoire à la fin du XVIII^e siècle –, et, donc, d'éradication des patois et des langues régionales françaises, cette difficulté à penser l'unité nationale dans la diversité des langues n'a cessé de peser sur l'histoire de la France et empêche encore aujourd'hui aux droits linguistiques de remonter à la surface et de se faire connaître. L'écrivain tchadien Nimrod, dans sa contribution à l'ouvrage collectif de

65 MEYER-BISCH, Patrice, *L'hospitalité par la langue ou la spécificité d'un droit culturel : Document de travail de l'Université de Fribourg n°19*, Fribourg, Éd. de l'Université de Fribourg, mai 2011, p. 6.

66 *Droits linguistiques des minorités linguistiques : Guide pratique pour leur mise en œuvre*, Genève, Haut-Commissariat aux droits de l'homme, 2017.

67 Contribution de Jérôme Bouët, ancien directeur des affaires culturelles en Rhône-Alpes, à l'ouvrage collectif *Des mots dans la ville*, *op.cit.*, p. 9.

68 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur> [consulté le 26/05/20].

69 <https://sites.google.com/site/etymologielatingrec/home/r/republique> [consulté le 26/05/20].

l'Espace Pandora, *Des mots dans la ville*, explique :

Un pays monolingue comme la France s'accommode mal du commerce des langues. Par contraste, au Tchad, tout locuteur – d'où qu'il vienne et à quelque groupe qu'il appartienne –, dès qu'il ouvre la bouche est comme requis d'embrasser Babel lui-même. Là-bas, on est de sa langue ; on s'y entend sans vouloir – ni même pouvoir – se soustraire à l'émission parallèle ou simultanée des autres langues⁷⁰.

En ce sens, le linguiste Pierre Encrevé explique dans son texte *À propos des droits linguistiques de l'homme et du citoyen*⁷¹ que « les droits linguistiques de la Nation effacent ceux des citoyens ». Pourtant, dans l'article 11 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, il est stipulé que « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits humains les plus précieux : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi⁷² », ce que l'on appelle plus communément la liberté d'expression. Chaque citoyen et citoyenne résidant en France peut donc revendiquer le droit de communiquer dans la langue de son choix, que ce soit à l'oral, à l'écrit ou en langue des signes. En conséquence, il est de la mission de l'État républicain de mettre à disposition un enseignement adapté afin de permettre l'exercice de chacun·e de ce droit à l'expression, et d'incarner la formule démocratique anglo-saxonne « un citoyen, une voix⁷³ ». Comme expliqué dans le guide pratique pour la mise en œuvre des droits linguistiques des minorités, les autorités gouvernementales ont des obligations à remplir, des mesures minimales à prendre en vue d'une application efficace des droits linguistiques, particulièrement en ce qui concerne les minorités, c'est-à-dire les publics allophones et les individus s'exprimant dans une langue qui est minoritaire dans leur pays d'accueil, évoluant parfois déjà dans un contexte de marginalisation ou d'exclusion. Or, par une maîtrise accrue de la langue, chaque individu se rend de plus en plus libre de communiquer, « [...] sans déléguer à autrui la compréhension du monde qui l'entoure. Autrement dit, de prendre toute sa place dans la cité⁷⁴. »

La façon dont culture et démocratie sont liées apparaît de manière assez claire, l'appropriation de la première étant à l'autre un moyen d'établissement nécessaire.

70 OUVRAGE COLLECTIF, *Des mots dans la ville*, *op.cit.*, p. 108-109.

71 <http://www.educ-revues.fr/DVST/AffichageDocument.aspx?iddoc=37784> [consulté le 09/05/20].

72 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, *op.cit.*

73 Référence inconnue.

74 Contribution de Jérôme Bouët, *op.cit.*, p. 9.

Comme l'explique Augustin Girard dans un article consacré au périodique *Culture prospective*, dans projet qu'englobe la démocratie culturelle, « la fin et les moyens se rejoignent enfin⁷⁵ ». Une approche culturelle de la langue est indispensable afin de donner la parole à chaque personne et contribuer au rapprochement de publics que des facteurs économiques, géographiques ou éducatifs empêchent de se rencontrer. Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il devient nécessaire, dans un cadre démocratique affirmé, de soutenir la mise en relation de personnes et de groupes aux identités plurielles : « Des politiques favorisant l'intégration et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix⁷⁶ ». Par « une approche culturelle de la langue », j'entends une approche complémentaire de celle envisagée dans les écoles, très académique.

En cela, les ateliers organisés autour du concept des « dix mots » forment un projet éducatif à la fois souple et ludique pour appréhender les langues. D'autres angles d'approches peuvent être imaginés, comme l'écriture de chansons ou la création de pièces de théâtre surtitrées, comme nous pouvons commencer à en voir. En lien avec cela, dans l'article 5 de la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, il est précisé que toute personne désireuse de créer et diffuser des œuvres dans la langue de son choix, d'autant plus s'il s'agit de sa langue maternelle, doit être en droit de le faire. Toute personne doit pouvoir, si elle le souhaite, participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles. La prise en compte de cet ensemble de droits au sein du politique constitue la condition *sine qua non* pour une meilleure considération des valeurs universelles, socle de toute culture démocratique : « [...] les langues binaires, ou de bois, [...] deviennent parfois des langues de plomb ou de fer quand elles taisent et justifient les violations des droits de l'homme ; les droits culturels sont ici en première ligne⁷⁷. »

Soucieuse de la prise en compte de cette pluralité sociétale, l'UNESCO établit le 20 octobre 2005 la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*⁷⁸ qui, rappelant que la diversité culturelle doit être préservée et célébrée en tant que patrimoine commun, insiste sur un nécessaire encadrement démocratique empreint de tolérance et de respect mutuel entre les peuples afin de permettre la pleine réalisation de la paix et de la justice à l'échelle locale, nationale et

75 GIRARD, Augustin, « L'enjeu culturel », *art.cit.*, p. 23.

76 Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle : <http://portal.unesco.org/> [consulté le 07/04/2020].

77 MEYER-BISCH, Patrice, *L'hospitalité par la langue*, *op.cit.*, p. 11.

78 <http://portal.unesco.org/> [consulté le 15/04/2020].

internationale. La réalisation des droits humains inscrits dans la Déclaration universelle de 1948 dépend fondamentalement de l'intégration de la diversité culturelle au fonctionnement de nos sociétés, à nos modes de travail, d'expression, à nos pratiques des loisirs et à l'exercice de la politique. L'intégralité de ce qui constitue nos manières de pratiquer le monde dans l'espace commun doit pouvoir s'adapter à la variété des modes de vie, des coutumes, et s'imprégner des « angles d'approche de l'univers », renforçant encore et toujours la libre circulation des idées. En ce sens, la *Déclaration de Fribourg*, adoptée deux ans après la convention sur la protection et la promotion, le 7 mai 2007, approfondit les points soulevés par l'UNESCO : rédigée par un groupe de travail réuni à Fribourg il y a treize ans et composé de plusieurs acteurs culturels et éducatifs, cette déclaration dessine les contours de ce que recouvrent les droits culturels universels et leur interdépendance évidente avec les droits humains, en cela même que leur appropriation par la population est essentielle à la manifestation des libertés fondamentales et au respect de la dignité humaine. Universels sont ces droits en cela que leur exercice ne peut, et ne doit, répondre à aucun type de discrimination, que ce soit en matière de sexe, d'âge, d'appartenance religieuse ou spirituelle, de condition sociale, d'ascendance, d'origine ethnique ou de tout autre composante de l'identité culturelle d'un individu.

Dans la *Déclaration de Fribourg*, l'identité culturelle est comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité⁷⁹ ». En ce cela, les acteurs et actrices culturelles ont la responsabilité de prendre des initiatives afin de veiller à la reconnaissance de ces droits culturels et de développer des modes de participation démocratiques afin d'en assurer la réalisation, notamment en direction de ces personnes que l'on regroupe, souvent pompeusement, sous l'appellation de « public empêché » : il s'agit en réalité d'identifier les populations les plus défavorisées – littéralement, celles à qui la société accorde le moins de faveurs en raison de positions sociales, économiques ou géographiques –, de « faire sauter les barrières pour donner la culture à tous⁸⁰ », et, d'une manière plus démocratique, offrir la possibilité à chaque citoyen·ne d'exprimer ce qui compose sa propre identité culturelle.

79 *Déclaration de Fribourg* : <https://droitsculturels.org/wpcontent/uploads/2012/07/DeclarationFribourg.pdf> [consulté le 26/05/20].

80 Interview de Christophe Charle, historien français, par Xavier MAUDIT dans Le Cours de l'Histoire, *De nos villages au continent, une culture européenne ?*, épisode n°4 de la série radiophonique CULTURE ET TERRITOIRE, L'OEUF OU LA POULE ?, France Culture, 13 février 2020, 12mn10s.

2.2.2 Illettrisme et insécurité linguistique

Le droit à l'apprentissage de sa langue, à la maîtrise de la lecture et de l'écriture fait partie des droits linguistiques et humains fondamentaux. Alors que je découvrais la notion de droit culturel il y a un peu plus d'un an, voici que je découvre aujourd'hui, non pas la notion d'illettrisme, mais sa réalité. Avant toute chose, arrêtons-nous sur ce qui constitue la particularité des personnes touchées par l'illettrisme : il s'agit d'un ou d'une adulte, scolarisé·e par le passé, mais n'ayant pas acquis une maîtrise jugée suffisante de la lecture, de l'écriture, ou encore, du calcul, pour pouvoir les exercer à sa guise, en autonomie et selon sa volonté⁸¹. La personne concernée doit alors pallier ces carences en réacquérant, ou consolidant, ses compétences de base. Par un accompagnement et un soutien collectifs, il est alors question de lutter afin de réduire le nombre d'individus touchés par ce phénomène. Il est important de ne pas confondre l'illettrisme avec l'analphabétisme qui, dans ce cas-là, fait référence à une personne adulte n'ayant jamais été scolarisée et ayant tout à apprendre. En 2020, plusieurs études gouvernementales⁸² ont montré que 7% de la population adulte âgée de 18 à 65 ans et ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, ce qui représente 2 500 000 personnes en métropole. Les idées reçues concevant l'individu illettré comme appartenant aux classes d'âges les plus jeunes et/ou issu de l'immigration et/ou sans emploi sont mises à mal par les données chiffrées de ces enquêtes gouvernementales : la moitié des personnes concernées a plus de 45 ans et exerce une activité professionnelle, et 71% de ces personnes parlent uniquement français au domicile. En revanche, force est de constater qu'une grande partie des populations touchées par l'illettrisme, près de 50% en 2019, vit en milieu rural ou faiblement peuplé, signifiant donc que la lutte contre l'illettrisme doit pouvoir s'organiser sur la totalité du territoire métropolitain. Ayant moi-même grandi en campagne, je peux affirmer que sur les dix enfants avec qui je fus scolarisée en CP⁸³, cinq, dont moi, rencontrèrent de grandes difficultés d'apprentissage de l'écriture, de la lecture et du calcul, et trois sont aujourd'hui en situation d'illettrisme, n'ayant pas été en mesure de poursuivre des études ni d'intégrer des formations pouvant leur faire récupérer le retard accumulé.

81 Linguisticae, *Qu'est-ce-que l'illettrisme ?* : https://www.youtube.com/watch?v=_AxqWN4krI8 [consulté le 26/05/20].

82 <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-national> [consulté le 02/05/20].

83 Cours préparatoire.

En me penchant sur la réalité de l'illettrisme, je fus également sensibilisée à la notion d'insécurité linguistique⁸⁴. La langue française est l'une des plus compliquées au monde et des instances, comme l'Académie française, ont pour devoir d'indiquer ce qui est correct et ce qui est erroné en matière d'orthographe, d'accord et de formulation. D'ailleurs, un récent débat anime lesdits académiciens à propos de l'emploi de l'acronyme anglais « Covid » : doit-on dire le *Covid*, ou la *Covid* ? Ce sera *la Covid*.

La multitude de règles encadrant l'usage de la langue française, ainsi que la sanction consécutive aux fautes d'orthographe à l'école, génèrent ce sentiment d'insécurité linguistique : des enfants, puis plus tard, des adultes, n'osent pas s'exprimer à l'écrit ou à l'oral, ayant intégré que la faute de langue s'assimile à un niveau inférieur d'intelligence et, donc, de valeur ; sombrant dans l'aphasie en présence de personnes ayant une meilleure connaissance qu'elles et eux des lois régissant l'emploi de la langue française. Quand la situation se présente, trois attitudes s'observent, de la plus commune à la plus dommageable.

Le plus souvent, la personne exerce une hypercorrection de son discours, consécutive à une volonté de s'exprimer de façon irréprochable, mais ayant finalement recours à des formulations incorrectes.

La deuxième attitude est la stratégie d'évitement où la personne va se tourner vers toutes les échappées possibles pour ne pas s'exprimer en direct : par exemple, ne dialoguer que par écrit via un ordinateur ou un téléphone, là où la correction automatique et la dictée vocale sécurisent grandement le locuteur ou la locutrice.

Le troisième comportement est l'auto-censure, c'est-à-dire, ne pas souhaiter s'exprimer lorsque l'on y est invité par une personne ou un groupe de personnes estimées meilleures praticiennes de la langue française.

Selon Lucille Chemin, masterante en Sciences du langage à l'Université Grenoble-Alpes, dans son mémoire sur la francophonie et les variétés de français⁸⁵, dans le cas de l'insécurité linguistique, la notion d'erreur va se confronter à la norme évaluative : un processus d'auto-dépréciation va en découler face au constat d'une incapacité à s'exprimer en conformité avec la norme. Elle cite ensuite Jean-Marie Klinkenberg, linguiste et sémioticien émérite, qui développe la chose suivante : « L'insécurité linguistique est un

84 VÉRON, Laélia, *Les Autres, ces mauvaises langues*, émission PARLER COMME JAMAIS, productions Binge audio, 25 septembre 2019. Note : de ce podcast j'ai été instruite de la notion d'insécurité linguistique, mais l'analyse qui en suit, dans la hiérarchisation de l'hypercorrection, des stratégies d'évitement et de l'auto-censure, relève d'observation personnelles.

85 CHEMIN, Lucille, *Sensibiliser à la francophonie et aux variétés du français : une expérience menée à la Faculté de Lettres de l'Université Marie Curie-Sklodowska à Lublin (Pologne)*, 2012, dumas-00736216, p. 27.

phénomène produit par le rapport entre norme évaluative et norme objective. Il y a insécurité dès que le locuteur a d'une part une représentation nette des variétés légitimes (norme évaluative) et que, d'autre part, il a conscience que ses propres pratiques (norme objective) ne sont pas conformes à cette norme⁸⁶ ». Ainsi, le facteur d'intégration qu'est la langue est mis à mal, et cela se constate dès l'école primaire : celui ou celle qui ne s'exprime pas bien ou qui ne maîtrise pas la langue ne s'intègre pas. La lutte contre l'illettrisme n'a pas pour but d'élever la population au rang d'intellectuel, ni d'enseigner un art de la maïeutique, ni d'aller éduquer les grimauds. L'objectif est que chaque personne ait en sa possession un panier à mots et à formulations – au sens strict, la mise en forme de la pensée – qui rende possible une expression à la fois juste et satisfaisante.

En 2015, 2017 et 2019, le Ministère de la Culture renouvela trois fois l'appel à projets national nommé *Action culturelle et langue française*, afin d'employer la culture comme un tremplin vers une meilleure appropriation de la langue française : plus de trois cents projets ont été financés par le ministère depuis, et un réseau d'établissements culturels, socio-éducatifs et d'insertion a pu se constituer, rendant accessibles divers dispositifs d'action culturelle – lecture publique, cinéma, pratiques numériques, improvisation, chanson, etc. – à des populations ne parvenant pas à s'exprimer en français comme elles le voudraient – publics allophones, primo-arrivant·es, jeunes sans diplômes, personnes en situation d'illettrisme ou placées sous main de justice, etc. Par exemple, en 2017, le dispositif *Premières pages* a pu être mis en place dans le département de la Somme, le deuxième plus touché par l'illettrisme, afin d'offrir un livre de Littérature jeunesse aux enfants qui sont né·es ou qui ont été adopté·es dans le département⁸⁷.

Ce que nous révèle cette initiative du Ministère de la Culture, c'est que la nature du tissu social démocratique dépend de l'exercice des libertés conscientisées par le dialogue et par la dialectique que permet la diversité. Il en va de même des liens interpersonnels développés par un individu, et c'est en cela que la langue constitue le tout premier vecteur de lien et de développement social :

Pas de passage, pas de transfert, pas de médiation sans le support ou le vecteur d'une langue ; autrement dit : l'outil, l'instrument, le vecteur de la transmission doit lui-même être transmis, et transmettre la langue, c'est ouvrir la possibilité même de la transmission.

86 KLINKENBERG, Jean-Marie, *Des langues romanes*, 1999, cité par CHEMIN, Lucille, *ibid.*

87 Lancement des appels à projets : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Actualites/Lancement-de-l-appel-a-projets-Action-culturelle-et-langue-francaise#:~:text=L'appel%20%C3%A0%20projets%20national,plus%20fragiles%20dans%20les%20territoires> [consulté le 02/06/20].

Le Ministère de la Culture n'est pas chargé de transmettre des compétences en langue française, ou à fortiori en d'autres langues (c'est le rôle de l'école), mais si l'on considère que la maîtrise d'une langue partagée est l'une des conditions d'accès à la culture (notamment à toutes les expressions culturelles dont la langue est le vecteur), alors il n'est pas absurde de mettre l'action culturelle au service de la maîtrise de la langue. Les langues sont inséparables des œuvres, et les œuvres baignent dans la langue qui les a vu naître comme dans un liquide nourricier, de sorte qu'il est légitime de faire appel à cette langue pour mieux les appréhender. À l'inverse, nombre de pratiques artistiques et culturelles peuvent aussi contribuer, indirectement, à améliorer des compétences langagières comme on le voit par exemple dans les ateliers d'écriture, les joutes oratoires, les mises en scènes de théâtre ou encore les projets liés à la chanson. Il faut que le citoyen soit « bien dans sa langue », ce confort initial étant indispensable pour accéder à des formes plus complexes d'expression artistique⁸⁸.

Un peuple ne peut vivre et se développer sans ressentir la valeur de ce qui le constitue, la richesse de sa culture, de ses connaissances, la beauté de ce qui l'entoure, ne serait-ce qu'un peu. Nous clamons haut et fort l'urgence d'une démocratie culturelle ainsi qu'un besoin de reconnaissance des droits culturels propres à chaque individu car il n'y a que par la réalisation de ces deux ambitions que la richesse intérieure dont chaque être humain est doté pourra être rendue belle à ses yeux et aux yeux du monde. Dans un ouvrage nommé *Dialogues avec la jeunesse*, le philosophe, écrivain, poète et bouddhiste Daisaku Ikeda confie la chose suivante aux jeunes Japonais et Japonaises qui se tiennent en face de lui : « Protéger les droits de l'homme, c'est protéger l'individu en partant de cette prise de conscience que chaque personne est précieuse et irremplaçable. Le but du respect des droits de l'homme est de permettre à tous les êtres humains de vivre dans la dignité et d'épanouir pleinement leurs potentialités⁸⁹ ».

Daisaku Ikeda, humaniste et penseur religieux, a beaucoup contribué au développement international d'un bouddhisme enraciné dans la tradition du Grand Véhicule, le bouddhisme de Nichiren. Président du mouvement bouddhiste Soka Gakkai internationale – SGI –, il a passé sa vie à agir pour la paix dans le monde et mena de nombreux dialogues avec plusieurs personnalités mondiales de premier plan pour une harmonie des peuples, notamment pour la normalisation des relations sino-japonaises et sino-russes au moment de la guerre froide. Au cours de sa vie, il plaça les mots au centre de son action pour la paix et échangea, entre autres, avec Alexis Kossyguine et Mikhaïl Gorbatchev en Russie, avec le Premier ministre Zhou Enlai en Chine, mais aussi avec l'écrivain et ministre André Malraux, les musiciens Herbie Hancock et Wayne Shorter, le procureur américain Jim Garrison, l'historien et militant des droits civiques Vincent

88 NORTH, Xavier, « Pour une politique culturelle de l'accès », in *L'Observatoire des politiques culturelles* n°47, Jean-Pierre Saez (dir.), Éd. de l'Observatoire des politiques culturelles, 2016, p. 6.

89 IKEDA, Daisaku, *Dialogues avec la jeunesse*, Paris, Éd. ACEP, 2012, p. 197.

Harding, le chimiste et prix Nobel de la paix Linus Pauling, ou encore l'historien Arnold Toynbee.

2.2.3 Apprivoiser la langue et exprimer sa culture

Nathalie Marchal, caravanière belge, disait lors d'une interview en 2008 qu'il est fondamental que chaque personne se sentant appartenir à l'assemblée francophone puisse se sentir propriétaire et non locataire de la langue française⁹⁰. Notre usage ainsi que le rapport que nous entretenons à la langue est très variable selon qu'il s'agit d'une langue maternelle, enseignée, officielle, administrative, langue de communication, désirée ou imposée. Dans tous les cas, c'est à partir de la compétence langagière, l'une des seules compétences communes à tous les êtres humains, voire à tous les êtres vivants, que la culture s'édifie et se partage. Par la compétence langagière, l'humain peut mettre en mots son rapport au monde, certes, mais pas seulement : il existe bien des langages qui échappent au verbe, et cela concerne le langage des signes, évidemment, mais aussi des langages composés de sifflements, de claquements de langues et de tout système de signes permettant la communication. Selon Ferdinand De Saussure, « la matière de la linguistique est constituée d'abord par toutes les manifestations du langage humain, [...] en tenant compte, non seulement du langage correct et du "beau langage", mais de toutes les formes d'expression⁹¹. »

La langue apparaît donc comme un réel ciment communautaire, une communication codifiée qui se meut en différentes sortes de langages selon les groupes et les situations au sein desquelles elle est employée : nous connaissons évidemment le langage soutenu, le langage familial, professionnel ou universitaire, mais chaque individu adapte également son langage en fonction des personnes avec qui il communique. Nous ne nous exprimons pas de la même manière avec l'un·e ou l'autre de nos collègues, ni avec l'un·e ou l'autre de nos ami·es, car notre langage est en perpétuelle adaptation selon ce qu'un contexte donné nous renvoie. Pour donner un exemple, j'aimerais partager la remarque suivante : le rap est un genre musical recouvrant de très nombreuses variations mélodiques et parolières, mais c'est également un milieu extrêmement codifié. Majoritairement masculin, les artistes interprètes entretiennent une image à la fois virile et

90 OUVRAGE COLLECTIF, *La parole est au(x) peuple(s) !*, *op.cit.*, p. 35.

91 DE SAUSSURE, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, 1916, cité par CHEMIN, Lucille, *op.cit.*, p. 22.

décontractée. Plusieurs d'entre eux, interviewés il y a longtemps, bien avant de « percer », c'est-à-dire, bien avant de se faire connaître, s'exprimaient de façon classique, sans mise en scène de leur attitude. Des années plus tard, nous pouvons les retrouver sur les réseaux, suivis par des milliers de fans, partageant les mêmes termes codifiés que la majorité des rappers *main stream* dont ils font désormais partie, leur permettant d'apparaître comme des personnes détendues, intégrées à l'époque et à la tendance : les phrases sont ponctuées de « t'as capté », « t'as vu », « gros », « frerot », de mots en verlan⁹², etc. Ce phénomène d'adaptation langagière, presque un camouflage, est, à mon sens, symptomatique de ce que la langue et notre façon de l'employer dit de nous, à quel point cela est le miroir de notre personnalité, de notre individualité : « [La langue] est le réceptacle et le transmetteur de toutes les valeurs⁹³ », explique Xavier North dans sa contribution à l'œuvre collective *La parole est au(x) peuple(s) !*.

Qu'ils soient là pour transmettre une pensée, une émotion, une volonté ou une image, qu'ils nous révèlent ou nous camouflent, les mots devraient sonner à nos oreilles comme des objets amis et non comme des obstacles à l'expression. En faisant de la langue notre alliée, nous sommes en mesure de dire le monde, de nous raconter. Fernanda Leite, née au Brésil et arrivée en France dans les années 80, aujourd'hui directrice du CCO⁹⁴ de Villeurbanne, s'est rendue compte, en apprivoisant le français, de la manière dont les mots sont habités par leur incarnation réelle, par leur ton et par leur espace : « [...] parcourir une langue avec sa pensée et sa bouche c'est comme toucher de sa main ce qui l'anime et la fait exister, vibrer, et avoir une substance. C'est s'imprégner aussi de la diversité des personnes qui l'habitent⁹⁵ ». À titre d'exemple, nous pourrions prendre ces mots puisés dans les deux langues que sont le français et l'anglais pour désigner un clavier de piano, ou « *keyboard* » : littéralement, « *keyboard* » signifie « panneau de clefs », les clefs d'un instrument à vent ou la clef de l'énigme, la solution. S'instaurent alors un rapport à la musique et au piano qui n'est pas le même selon que l'on emploie le mot « clavier » ou le mot « *keyboard* », bien qu'ils désignent sensiblement la même chose. De la même façon que l'a fait Fernanda Leite, l'enjeu pour les publics allophones est de parvenir à s'approprier ces mots nouveaux qui composent leur langue d'adoption et, ainsi, participer à faire circuler du sens pour toutes celles et tous ceux qui

92 Le verlan est défini par le dictionnaire *Larousse* comme un procédé argotique visant à inverser les syllabes de certains mots : ouf pour fou, béton pour tomber, tipeu pour petit, relou pour lourd, etc.

93 OUVRAGE COLLECTIF, *La parole est au(x) peuple(s) !*, *op.cit.*, p. 25.

94 Laboratoire d'innovation sociale et culturelle.

95 OUVRAGE COLLECTIF, *Des mots dans la ville*, *op.cit.*, p. 90.

l'habitent. En écho à cela, le philosophe Patrice Meyer-Bisch parle d'hospitalité généreuse⁹⁶ pour imaginer la bienveillance et la chaleur de l'accueil des nouveaux locuteurs au sein d'une langue. Est hospitalier, ou généreux, celui ou celle qui se sent assez riche pour donner. Mais cette hospitalité s'apprend également par l'expérience de la parole donnée et reçue, expérience d'autant plus féconde qu'elle est alors portée dans la demeure de langues riches de multiples espaces, mémoires et horizons de communication. Cependant, le philosophe attire notre attention sur ce point de vigilance : « ces horizons [de communication] restent loin, et cette générosité rend plus vulnérable encore à la douleur de ne pas pouvoir dire ce que l'on cherche encore et toujours à dire. »

Chaque langue porte en elle un ensemble de valeurs. Celles qui sont contenues dans la langue française, par son histoire, vont des plus humanistes aux plus oppressives : le français, c'est la langue des Lumières, de la République, des droits humains, mais c'est aussi la langue du colonialisme et du pragmatisme d'une économie néo-libérale mondialisée, qui déploie le principe de propriété partout où elle s'infiltré. Xavier North parle également de ces extrémités de valeurs de la langue française, ainsi que ce qui en découla dans l'histoire, en évoquant la chose suivante : « Elle [la langue] a conduit le Québec à son émancipation tandis que les territoires d'Afrique du Nord ont conquis leur indépendance en utilisant la langue française *contre* la France⁹⁷ ». C'est notamment le cas de l'Algérie en 1962 qui s'approprié la langue française comme un outil de diffusion de l'information et un moyen de communication entre les peuples d'Afrique du Nord et la France métropolitaine jusqu'à obtenir son indépendance. En politique, une étape cruciale fut franchie dès lors que la démocratie fut envisagée de manière bien plus intégrale par le biais d'une reconnaissance de la diversité culturelle comme facteur essentiel du développement démocratique. Comme l'expliquait Patrice Meyer-Bisch plus haut, le « di-versus » n'est intelligible que s'il renvoie à un « uni-versus », la notion de diversité n'est pas intelligible sans celle d'universalité et les deux versants se répondent et s'assurent mutuellement. J'ajouterais que l'universalité, en sa qualité de « tout », ne peut que contenir la diversité, s'y relier inévitablement. Un proverbe africain répandu dans la zone ouest du continent propose une belle image du lien unissant diversité et universalité : « Dans la forêt, quand les branches des arbres se querellent, leurs racines s'embrassent ». Cité à l'occasion d'un colloque sur le progrès des droits humains à la Maison de l'Unesco par le Sénégalais Doudou Diène, ancien rapporteur spécial des

96 MEYER-BISCH, Patrice, *L'hospitalité par la langue*, *op.cit.*, p. 5.

97 OUVRAGE COLLECTIF, *La parole est au(x) peuple(s) !*, *op.cit.*, p. 26.

Nations unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie, il développe ainsi le proverbe : « Les branches, c'est la diversité – religieuse, ethnique, culturelle. Elles se querellent à cause du vent de l'ignorance, de l'intolérance. Ce proverbe nous enseigne que l'on ne résout pas les problèmes en coupant les branches, la riche diversité de la vie et de la nature, mais en revenant aux "racines qui s'embrassent", c'est-à-dire, aux valeurs universelles, intangibles et communes⁹⁸. »

2.2.4 Les liens du monde francophone

« La vraie signification des programmes d'éducation et de formation aux droits humains dépasse de loin la simple acquisition d'un savoir spécifique ou d'un ensemble de compétences – elle ravive notre désir de percevoir que nous partageons une même humanité avec ceux qui sont différents de nous et permet de tisser les liens d'une vie sociale commune. »

Daisaku IKEDA, *Propositions pour la paix 2018*

En intégrant le master de Diffusion de la culture à Grenoble, je m'attendais bien sûr à être formée aux métiers de la communication, de l'administration, de la médiation ou de la production culturelle. Je réalise aujourd'hui qu'on nous enseigne bien plus que cela, notamment en abordant les questions des droits culturels, du respect de sa profession et de l'attention aux autres. Au-delà de l'acquisition d'un savoir spécifique et d'un ensemble de compétences, c'est d'une solide formation aux droits humains dont nous bénéficiâmes. Me voilà désormais à étudier l'histoire et l'actualité de la francophonie. J'ai espoir que cette grande assemblée, cette communauté d'expériences et de regards, puisse s'appuyer encore d'avantage sur la langue française qui l'unit et, dès aujourd'hui et à l'avenir, parvienne à tisser les liens d'une solidarité forte. La francophonie est plurielle dans ses accents, ses expressions, ses mots, ses intonations, ses exclamations. Préserver la vitalité du français c'est reconnaître son métissage et accepter que ce que l'on considère comme une norme – le parler académique parisiano-parisien – ne représente qu'une des multiples variétés de notre langue.

⁹⁸ Colloque *Pour le progrès des droits humains : Transformer la vie, le pouvoir de l'éducation aux droits humains*, Paris, Maison de l'UNESCO, 13 décembre 2019.

La langue française appartient à celles et à ceux qui la parlent, voilà une conception qui fut portée avec fermeté à l'occasion de l'*Appel de Bucarest*, le 28 septembre 2006 : l'année du centenaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor, le secrétaire général de l'OIF, ainsi qu'une assemblée d'artistes francophones, rédigent et lancent cet appel⁹⁹. En émane une volonté forte que la francophonie imprègne la vie quotidienne des populations faisant partie de ce vaste continent humain et transforme l'héritage colonial qu'est la langue française en un tremplin vers la construction d'une francophonie soudée ; changer le poison en remède afin de rassembler les peuples. Considérant « qu'une action culturelle menée à partir de la langue peut permettre à chaque citoyen de prendre la parole et d'affirmer sa spécificité » ainsi que « l'urgence de lutter contre l'enclavement culturel¹⁰⁰ », la mise en place d'actions culturelles soutenant l'appropriation de la langue par chaque personne et portant la voix des peuples est réclamée. Au regard de ces considérations et des enjeux interculturels contemporains, l'initiative prise par la Caravane des dix mots depuis presque vingt ans de faire reconnaître la singularité et la richesse des cultures par le partage du sens des mots est parfaitement en accord avec la volonté exprimée dans l'*Appel de Bucarest*. Se réapproprier la langue, par le biais de l'expression artistique, contribue à construire « une authentique francophonie des peuples¹⁰¹ » : partout dans le monde, manifester notre potentiel créatif et porter un regard singulier sur notre langue, sur notre manière de la pratiquer ; partager une ouverture avec toutes les personnes unies par « le cordon linguistique qu'est le français¹⁰² ». L'action menée par la Caravane des dix mots apparaît alors comme la preuve factuelle et actuelle qu'une francophonie des peuples participative, souple et ludique peut être mise en place sur les cinq continents. Elle est une invitation au jeu : Wolfgang Amadeus Mozart disait « Je met ensemble les notes qui s'aiment ». À nous d'en faire de même avec les mots.

Invitant les autorités de la Francophonie majuscule à soutenir les initiatives prises par la francophonie minuscule, l'*Appel de Bucarest* fut notamment signé par le Ministère de la Culture et de la Communication, par la DRAC Rhône-Alpes, par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, par l'Alliance française de Madagascar, par la Coalition pour la diversité au Québec et par le Ministère délégué aux Questions pédagogiques du Sénégal. Il y a cinq mois, du 19 au 20 décembre 2019, nous participions avec mes camarades de master à un colloque organisé à l'auditorium du

99 Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots, Devenez Partenaire !*, Lyon, janvier 2011.

100 *Appel de Bucarest* : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Bucarest-decl2006.html> [consulté le 28/05/20].

101 *Ibid.*

102 Citation du caravanier sénégalais Abou M'Bow, Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots, Un projet culturel international sur la langue française, la francophonie et la diversité culturelle*, Lyon, 2016.

musée du Louvre à Paris à l'occasion des soixante ans de la création du Ministère de la Culture en 1959 : *Du partage des chefs-d'œuvre à la garantie des droits culturels : ruptures et continuité de la politique culturelle française*. Nous étudiantes, accompagnées de certains membres de notre équipe pédagogique, nous avons pu assister au total durant ces deux journées de colloque à quatre tables rondes. L'une d'entre elles, que j'ai trouvée particulièrement captivante, avait les droits culturels et les langues pour thématique. Quatre intervenant-es et un modérateur la composaient, dont le linguiste Jean-Marie Klinkenberg. Lorsque l'échange vint à se resserrer autour de la question de la langue en tant que lien social, celui-ci développa la vision suivante :

[La langue] n'est pas un bibelot précieux, un jouet compliqué, ou une pure affaire de désaccords de participes passés. Elle n'est pas non plus seulement un simple instrument de communication. Elle est un milieu de vie ; elle véhicule de puissantes imageries ; elle joue un rôle capital dans la constitution même du lien social. Se soucier du langage est donc plus qu'une chose naturelle pour un État démocratique : c'est un devoir [...]. Parce que la langue est pour le citoyen le principal instrument de développement, il est juste que l'État se demande quel est le rôle qu'il peut jouer vis-à-vis de cet instrument. Parce que, pour l'individu, la langue est la promesse de son pouvoir sur les choses et de sa capacité créatrice, il est juste qu'une démocratie garantisse au mieux ce pouvoir.

Un an après son élection, le 20 mars 2018, le président de la République, Emmanuel Macron, annonçait la création d'un parcours de visite permanent sur la langue française au château de Villers-Cotterêts¹⁰³ ainsi que plusieurs espaces de découverte des cultures francophones : « Je m'engage à rouvrir le château de Villers-Cotterêts. Nous en ferons l'un des piliers symboliques de notre francophonie¹⁰⁴ ». L'édifice ne fut pas choisi au hasard, il représente en effet l'un des hauts lieux de l'établissement du français comme langue administrative et juridique officielle, à la place du latin, en 1539 par François 1^{er}. C'est ce que l'on appela l'édit, ou l'ordonnance, de Villers-Cotterêts¹⁰⁵, dont le château est en passe de devenir un symbole de la francophonie. Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication de 2014 à 2016 sous François Hollande, s'exprima également à propos de la langue et de la francophonie en clôture de la journée d'étude célébrant les vingt ans de la loi Toubon¹⁰⁶ ; loi relative à la protection du patrimoine linguistique français.

103 <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/03/20/une-ambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>, [consulté le 28/05/20].

104 Message posté le 20 mars 2018 sur le compte Twitter d'Emmanuel Macron.

105 https://www.herodote.net/10_aout_1539-evenement-15390810.php [consulté le 28/05/20].

106 Bilan de la journée d'étude marquant les vingt ans de la loi Toubon organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication et la DGLFLE, *Langue française : une loi, pour quoi faire ?*, Paris, Palais du Luxembourg, 13 octobre 2014, p. 152.

Lors de sa prise de parole, face à de nombreux acteurs et actrices culturelles, elle rappela à quel point la langue compose la citoyenneté, la façon dont elle intervient dans la création de liens humains – amicaux, familiaux, amoureux, professionnels – et dont elle fonde notre sentiment d'appartenance à une communauté. Elle est le véhicule de notre pensée et de nos émotions, la clé essentielle d'accès aux connaissances et aux imaginaires. Fleur Pellerin termine en affirmant que la langue est absolument au cœur de la culture. J'aimerais ajouter que la langue est, par conséquent, au cœur de la démocratie : se faire l'ami-e des mots et employer la langue, c'est échapper aux mécanismes de relégation sociale ayant souvent pour corollaire l'insécurité linguistique. C'est faire exister sa pensée, c'est posséder une voix. Patrice Meyer-Bisch disait qu'« est généreux celui ou celle qui se sent assez riche pour donner ». Lorsque nous, citoyens et citoyennes, possédons, nous pouvons. Nous sommes en mesure de rendre concret l'idéal démocratique, c'est-à-dire, le pouvoir par le peuple.

À ce moment là, chaque mot, chaque phrase, chaque intention ainsi formulée devient un lieu où se joue la générosité des relations. Cette idée constitue également le socle de la notion d'« *ubuntu* », un mot issu des langues bantoues – groupe de langues localisées dans le tiers sud de l'Afrique et comportant notamment le zoulou, probablement à l'origine du terme – dont le concept pourrait être assimilé à celui d'humanité ou de fraternité : c'est une notion que l'on retrouve dans les chants d'Afrique du Sud ou dans les discours politiques, comme dans ceux de l'ancien président Nelson Mandela pour évoquer ce monde de l'après ségrégation, cet idéal de paix et de réconciliation nationale. Le sens de cette expression pourrait être rapproché de celui de la phrase « Je suis parce que nous sommes », ou de celui du célèbre poème énoncé par le boxeur Mohamed Ali – poème reconnu comme le plus court de la langue anglaise –, « Me, We !¹⁰⁷ ». Personnellement, je découvris l'*ubuntu* à l'occasion de mon stage au sein de l'Espace culturel de Chaillol, l'été dernier : en juillet, nous accueillîmes la chanteuse sud-africaine Sibongile Mbambo, venue présenter son dernier album justement intitulé *Ubuntu* : c'est à cette occasion que je fus instruite du sens et de l'histoire de ce mot.

Le projet francophone est porté par une volonté croissante d'union solidaire entre les peuples mais il représente aussi le prisme par lequel nous pouvons appréhender la question des droits linguistiques, des droits humains, et nourrir une réflexion autour de ce

107 Peu de temps après avoir remporté l'un de ses plus célèbres combats face à George Foreman, Mohamed Ali s'éloigna des rings de boxe et devint citoyen actif des politiques nationales et mondiales. Invité en 1974 à dialoguer avec les étudiant·es de l'université d'Harvard dans le Massachusetts, c'est au moment où l'un d'eux lui demanda un poème que le boxeur s'exclama « Me, We ! ».

qu'est la diversité culturelle, ce qu'elle signifie vraiment. Bien loin des réminiscences du colonialisme, employer la langue française pour la circulation des idées et de la pensée, se faire entendre au sein des politiques internationales et établir les bases solides d'une communauté fraternelle, sororale, tournée vers demain, voilà ce que fait résonner la notion de francophonie en moi. S'emparer de la langue, faire barrière au fléau de l'illettrisme, exprimer sa culture, donner à voir au monde nos modes de vie, nos coutumes, nos croyances, nos jeux et nos plaisirs, nos traditions et nos regards sur l'avenir, voilà ce que représente la diversité culturelle à mes yeux.

Nous avons pu, au cours de cette seconde partie de rédaction, dessiner les contours du projet francophone et de la façon dont il s'emploie à reconnaître la dignité de chaque personne et, ainsi, faire résonner les droits humains. J'ai également eu l'occasion de développer une vision personnelle de la francophonie en tant qu'assemblée solidaire et résiliente. Dans la troisième et dernière partie de notre rédaction, nous allons établir un bilan des langues parlées aujourd'hui dans le monde et de la distinction faite entre celles qui sont dites dominantes et de celles qui sont dites dominées. Ensuite, nous étudierons plus spécifiquement comment la pratique artistique peut être le levier d'une expression de soi, le tremplin vers une appropriation effective de la langue et des droits culturels.

3. L'action culturelle, pour un partage de la langue

« Une culture n'est pas seulement un ensemble de connaissances,
c'est aussi l'organisation d'une sensibilité, une transmission
et une recréation des valeurs, un héritage particulier de la noblesse du monde. »

André MALRAUX¹⁰⁸

3.1 Favoriser le dialogue entre les cultures

À l'heure de la mondialisation, jamais les différents peuples n'ont autant été au contact les uns des autres, jamais l'information ne s'est diffusée aussi rapidement. Pour autant, on peut se demander si la communication correspond forcément au dialogue ; si c'est parce que l'on se parle que l'on s'écoute. Une pensée mondialisée ne veut pas dire une pensée universelle, et le défi des prochaines décennies sera probablement de ne pas confondre uniformité et universalité : « Toujours défendre infatigablement ce qui donne à l'aventure humaine son plus grand espace, sa plus haute dignité. Aider à ce que chaque vie soit une conquête de la liberté, liberté de l'intelligence, des curiosités, des passions du cœur et de la sensibilité¹⁰⁹ ». Afin de saisir toute la richesse contenue dans chaque langue ainsi que la nécessité de leur préservation, j'ai souhaité proposer un aperçu de l'état des langues dans le monde d'aujourd'hui pour, ensuite, préciser la façon dont la mise en place d'ateliers artistiques peut agir en faveur d'une sauvegarde et d'un développement du patrimoine linguistique et culturel mondial.

3.1.1 Les langues aujourd'hui

De tout temps, des langues naissent, sont parlées, puis meurent. C'est le cycle essentiel de toutes choses et les langues qui demeurent le plus longtemps sur terre changent perpétuellement de forme au cours des siècles. En cela, une langue figée n'existe pas, elle s'imprègne constamment de ses cousines et se meut au fil des années, des tendances et des évolutions sociétales, « L'archéologie d'une langue montre non

108 Participation à la *Conférence des pays francophones*, Niamey, Niger, 17 février 1969.

109 Bénigno Cacérès, source inconnue.

seulement les strates de ses emprunts et assimilations, mais aussi les chemins des migrants qui sont venus y greffer leurs mots voyageurs, porteurs de nouveauté¹¹⁰ ». Par exemple, il est difficile de s'exprimer, ne serait-ce qu'une minute, en français sans avoir recours aux multiples emprunts de vocabulaire faits à l'arabe, l'espagnol, l'anglais, l'allemand, à l'hindi, ou au russe, au chinois ou au japonais. Nous pourrions citer, dans l'ordre : « jupe », « tornade », « paquebot », « wagon », « pyjama », « mammoth », « ketchup » et « karaoké ». Nous le constatons, parmi les langues étrangères évoquées ici, toutes font partie des langues dominantes, que ce soit du point de vue numérique ou économique. Qu'en est-il des quelque 6 000 autres ? Qu'il s'agisse, pour les plus connues d'entre elles, du persan, du polonais, du birman, ou qu'il s'agisse de celles en voie de disparition dont le corse en France, l'aïnou au Japon ou le beba au Cameroun, pour ne citer que celles-ci parmi des centaines d'autres.

Il est vrai que l'on entend bien plus parler des langues qui s'éteignent que de celles qui naissent – chaque année plusieurs langues nouvelles apparaissent¹¹¹ –, mais la raison en est que, malgré tout et selon plusieurs études dont une menée par l'UNESCO¹¹², environ 80% des langues encore parlées sur terre auront disparu à l'horizon 2100¹¹³ pour ne faire exister que les langues de la mondialisation, celles employées sur la quasi-totalité de l'internet et par les grands médias télévisés, radiophoniques et journalistiques. Ces langues dites « dominantes » le sont car c'est par elles que l'on communique dans le commerce, en économie et en politique ; leurs traducteurices abondent et le passage de l'une à l'autre n'est plus une préoccupation. Afin de sensibiliser les populations à ce phénomène, l'UNESCO a notamment édité un atlas des langues en danger¹¹⁴ qui répertorie environ 2 300 langues en voie de disparition et 200 langues éteintes depuis 1950 dans le monde. Si nous effectuons un *zoom* sur le territoire français, notre pays ne compte pas moins de 24 langues en danger, dont le picard, le normand, le lorrain, le bourguignon, le limousin, l'auvergnat ou le francoprovençal, langue historiquement parlée dans le département du Rhône et alentours.

Afin de déterminer le poids d'une langue et organiser une sorte de hiérarchisation, deux des socio-linguistes français les plus connus, les frères Alain et Louis-Jean Calvet,

110 MEYER-BISCH, Patrice, *L'hospitalité par la langue ou la spécificité d'un droit culturel*, *op.cit.*, p. 9.

111 À la fin du XIX^e siècle il y eu l'esperanto et, au cours du XX^e siècle, plusieurs nouveaux créoles et koinès ont vu le jour.

112 Atlas de l'UNESCO : <http://www.unesco.org/languages-atlas/index.php?hl=fr&page=atlasmap> [consulté le 09/05/20].

113 MINAUDIER, Jean-Pierre, *Poésie du gérondif*, Paris, Éd. Le Tripode, avril 2014, p. 100.

114 Atlas de l'UNESCO, *ibid.*

ont élaboré ce que l'on appelle « le baromètre de Calvet¹¹⁵ » : il s'agit d'un outil permettant à la fois d'observer les rapports entretenus entre les langues et de suivre ensuite leur évolution. Dans l'étude d'une langue, prenons l'anglais, douze facteurs sont pris en compte dont le nombre de locuteurs, la véhicularité et l'usage qu'en a internet. À partir de ces observations, un score est attribué : en 2017, l'anglais cumulait un score de 9,891, ce qui le classe au premier rang des langues dominantes¹¹⁶. Plus tard, Louis-Jean Calvet, professeur à l'Université de Provence et expert de l'Agence intergouvernementale de la francophonie, développera de son côté une théorie cherchant à définir les relations entretenues entre les langues à l'échelle mondiale, « une photographie d'un processus mouvant de rapports de force¹¹⁷. »

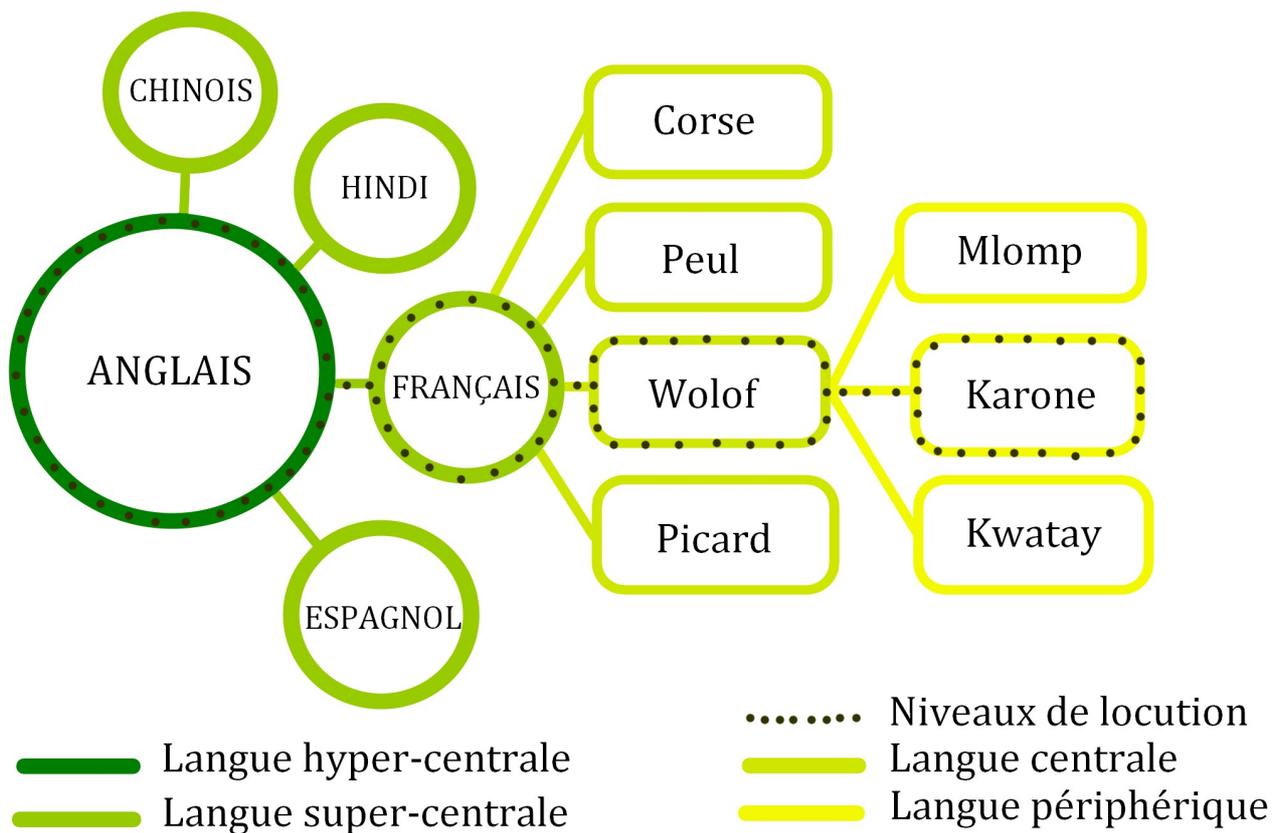
Ce qu'il nomme « le modèle gravitationnel¹¹⁸ » permet de diviser simplement les langues en quatre niveaux : autour d'une langue hyper-centrale – l'anglais – gravitent des langues super-centrales – le français, l'arabe, l'espagnol, le chinois ou l'hindi – autour desquelles gravite à son tour une centaine de langues centrales – le corse, le scots d'Écosse, le portugais brésilien, l'arabe andalou – laquelle, enfin, est le noyau du quatrième et dernier niveau de gravitation : environ 5 000 langues dites « grégaires » ou « périphériques ». Les troisième et quatrième niveaux de gravitation constituent les dialectes. Ci-dessous, le schéma du modèle gravitationnel adapté à l'exemple d'une personne s'exprimant en karone – langue bak parlée dans des villages du Sénégal du sud – amenée à employer le wolof lorsqu'il s'agit de communiquer à une échelle plus régionale, voire nationale, et qui, en mesure supérieure, emploiera le français et, enfin, l'anglais.

115 Le baromètre de Calvet : <https://l-express.ca/louis-jean-calvet-a-invente-un-barometre-des-langues/> [consulté le 29/05/20].

116 Publication 2017 du baromètre de Calvet : <http://www.wikilf.culture.fr/barometre2017/index.php> [consulté le 09/05/20].

117 CALVET, Louis-Jean, texte en ligne sur la mondialisation, les langues et les politiques linguistiques : <https://gerflint.fr/Base/Chili1/Calvet.pdf> [consulté le 29/05/20].

118 <https://gerflint.fr/Base/Chili1/Calvet.pdf> [consulté le 29/05/20].



Louis-Jean Calvet évoque dans de nombreux textes¹¹⁹ une « lutte contre la mondialisation linguistique » : la mondialisation en tant que telle n'engendre pas uniquement des effets négatifs, loin de là, mais en matière de linguistique, elle est à l'origine d'un phénomène d'uniformisation : « Quand "vin" ne se dira plus autrement que *wine*, il ne goûtera plus pareil¹²⁰ » nous prévient le poète Gilles Vigneault. Face à la mondialisation, l'heure est à la vigilance afin d'en prévenir les effets homogénéisants. Mais il est également temps, face au constat des multiples domaines concernés par ce phénomène, de commencer à parler *des* mondialisations : nous l'avons dit, la mondialisation n'est pas mauvaise en elle-même car, selon les domaines qu'elle touche, son action peut être autant dévastatrice que bénéfique. Si c'est par elle que nos assiettes et nos vêtements ont le même aspect sur les cinq continents, au sein de l'OIF l'on parle également de « mondialisation humaniste » et de « mondialisation multilatérale¹²¹ », deux projets pour l'établissement d'une égalité d'expression et du respect de la richesse de la diversité culturelle à travers les pays :

119 CALVET, Louis-Jean, *ibid.*, p. 2.

120 OUVRAGE COLLECTIF, *La parole est au(x) peuple(s) !*, *op.cit.*, p. 14.

121 Voir Annexe n°10.

La mondialisation peut aussi avoir du bon dans le sens où elle met toutes les cultures en contact et permet un échange de connaissances. [...] Même l'hérésie linguistique qu'est le *globish* – cet anglais appauvri, facile, dont la fonction purement utilitaire et commerciale a fait perdre toute sa beauté à la langue – permet, malgré tout, à n'importe quelle personne maîtrisant les rudiments de l'anglais de communiquer partout sur terre¹²².

Michèle Geandreau-Masaloux explique dans son article « Les langues, ni anges, ni démons¹²³ », que, face à la généralisation des langues marchandes et à la disparition de celles qui ne représentent pas d'intérêt communicationnel à l'échelle planétaire, il ne faut pas chercher à vouloir diaboliser les premières et canoniser les secondes ; vociférer contre celles qui mangent et s'apitoyer sur celles qui sont mangées. Dans le milieu linguistique, l'on appelle également le « discours politico-linguistiquement correct », ou PLC, la posture consistant à personnifier les langues et à les envisager sous un angle très manichéen : blâmer les vortex que sont les langues hyper-centrales et prendre la défense des fragiles langues locales. Un individu souhaitant préserver sa langue maternelle locale peut le faire tout en ayant recours à une langue dominante lorsqu'il s'agit de participer à la vie publique ou internationale. Même quand il est question d'uniformisation linguistique à l'échelle nationale, le choix d'un monolinguisme d'État aura toujours deux effets : la perte de la diversité des langues locales, qui demeure une conséquence tragique, dont découlera le gain d'une unité linguistique à visée démocratique : « un citoyen, une voix ». L'équilibre est à trouver dans la mise en place de ces monolinguismes nationaux qui doivent prendre leur place tout en reconnaissant la légitimité des autres idiomes pratiqués sur le territoire et tout en garantissant leur respect : « [...] toute culture démocratique se nourrit de diversité linguistique porteuse d'une grande richesse de savoirs, tout en développant la valeur de la, ou des, langues publiques. C'est en ce sens que toute langue mérite protection, en tant que demeure d'humanité, lieu original de communication¹²⁴ ». Le rôle de l'État n'est donc pas seulement de favoriser une langue officielle, mais également de prendre des mesures en faveur de la promotion et de la protection des composants qui forment la quintessence de l'identité, dont le recours aux langues minoritaires.

Les langues dites « locales » – souvent appelées dialectes – possèdent une force que n'ont pas les langues marchandes ou politiques en ce qu'elles permettent à l'individu de se situer dans une relation à ses ancêtres, à ses coutumes, à son territoire. Ces

122 *Ibid.*

123 GENDREAU-MASSALOUX, Michèle, « Les langues, ni anges, ni démons », *art.cit.*

124 MEYER-BISCH, Patrice, *L'hospitalité par la langue ou la spécificité d'un droit culturel*, *op.cit.*, p. 6.

langues sont le ciment de communautés unies par des liens à la fois affectifs et culturels. J'ai la conviction que, même dans un monde de 2100 ou de 2500 ultra-globalisé, il ne sera jamais possible que seulement une centaine de langues soient un jour parlées sur terre car, au-delà d'un moyen de communication, les mots sont un marqueur d'identité, l'expression de notre singularité. En cela, chaque disparition de langue conduit à la perte d'un patrimoine immatériel inestimable. Le jeune linguiste et vidéaste lyonnais Romain Filstroff, actif sur le réseau *YouTube* par le biais de sa chaîne *Linguisticae* et que nous avons notamment convié à intervenir à la Biennale des langues organisée par la Caravane, évoque cela dans une vidéo portant sur le pirahã¹²⁵, une langue amazonienne parmi les plus étranges du monde. Il explique l'importance de travailler sur ces langues méconnues et isolées dans une double perspective de sauvegarde et d'étude scientifique : en décortiquant les mécanismes d'une langue, nous progressons dans notre compréhension du fonctionnement humain et nous apprenons comment celui-ci, évoluant dans un certain contexte, en vient à conceptualiser le monde, le temps, l'espace, la quantité, la distance, les émotions et les rapports sociaux.

3.1.2 Pour une reconnaissance de toutes langues

« Un peuple sans langue est un demi-peuple. »

Proverbe tzigane

« Cacarouche », « racaout », « gonflon », « nar »¹²⁶ ... voilà des mots utilisés dans ma famille, imaginés par un arrière-grand-père paternel inventif. En matière de linguistique, de nombreuses terminologies sont employées pour désigner nos échanges oraux du quotidien : « patois », « langues », « langages », « idiomes », « dialectes ». Si leurs distinctions sont restées claires jusqu'à la fin du XIX^e siècle, elles sont aujourd'hui largement remises en question : le patois n'est-il pas un terme dépréciatif pour désigner un jargon paysan grossier et incompréhensible ? Pourtant, l'auvergnat, le francoprovençal, le limousin, sont bel et bien des langues à part entière.

125 Linguisticae, *La langue la plus étrange du monde*, 27mn : <https://youtu.be/4F7rLVkwuIs> [consulté le 26/05/20].

126 Une cacarouche est une petite blessure ; le racaout, mot arabe, est un potage en poudre ; un gonflon est un clafoutis ; un nar est quelqu'un de mauvaise humeur.

Il faut dire que les définitions données du patois dans le dictionnaire depuis des dizaines d'années ne valorisent pas son image : dans le premier *Dictionnaire de l'Académie française*, publié en 1694, le patois est décrit comme un « langage rustique, grossier comme est celui d'un païsan [sic] ou du bas peuple¹²⁷ ». Cette définition va évoluer pour apparaître ensuite dans la 5ème édition de ce même dictionnaire, datant de 1798, comme « le langage du peuple et des paysans particulier à chaque province¹²⁸ ». C'est mieux, mais il faudra attendre les récentes éditions du *Petit Robert* ou du *Larousse* pour trouver une définition du patois débarrassée de toute connotation péjorative, bien que la qualification de langue ne lui soit toujours pas attribuée : « Système linguistique essentiellement oral, utilisé sur une aire réduite et dans une communauté déterminée (généralement rurale), et perçu par ses utilisateurs comme inférieur à la langue officielle¹²⁹. »

Du côté des dialectes – terme qui signifie étymologiquement « parler » –, nous pourrions nous poser également la question de leur différence avec les langues, le pourquoi de cette appellation particulière : il me semble qu'une des raisons à cela est la nature très localisée des dialectes ainsi que leur faible nombre de locuteurs – les linguistes préféreront d'ailleurs parler dans ces cas-là de « topolecte » qui renvoie, au sens strict, à un langage parlé dans un lieu donné. Mais cet argument me semble très instable car plusieurs exemples existent de langues peu parlées et géographiquement peu répandues – le finois – et de dialectes qui, à l'inverse, comprennent un nombre élevé de locuteurs et sont employés sur une très vaste étendue spatiale – l'arabe tunisien. En substance, le dictionnaire du *Larousse* définit un dialecte comme un « ensemble de parlers qui présentent des particularités communes et dont les traits caractéristiques dominants sont sensibles aux usagers », il n'est donc pas question de localisation géographique. Enfin, dans son *Cours de linguistique générale*¹³⁰, Ferdinand De Saussure explique que langue et dialecte sont tous les deux des systèmes de communication structurés, qui ont leurs spécificités et leurs règles propres, et qui sont tous deux associés à une communauté donnée. Le seul support de distinction qui reste valable entre une langue et un dialecte est l'écriture : de par son étymologie, « parler », le dialecte semble se référer généralement à des langues orales qui ne sont jamais, ou rarement, mises à l'écrit.

127 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50402s/f290.image> [consulté le 04/05/20].

128 <https://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.plstrippedhw=patois&dicoid=ACAD1798&headword=&dicoid=ACAD1798> [consulté le 04/05/20].

129 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patois/58677> [consulté le 30/05/20].

130 DE SAUSSURE, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, op.cit.

Promouvoir la dignité, la liberté, l'égalité et l'identité des langues minoritaires, voilà les quatre axes majeurs autour desquels a été rédigé le guide pratique des *Droits linguistiques des minorités* :

Le langage est au cœur de la nature et de la culture humaine et constitue l'une des expressions identitaires les plus importantes. Par conséquent, les questions relatives au langage sont particulièrement sensibles sur le plan émotionnel et essentielles pour les minorités linguistiques désireuses de préserver leur groupe distinct et leur identité culturelle, parfois dans un contexte de marginalisation, d'exclusion et de discrimination¹³¹.

La dignité tout d'abord, principe fondamental du droit international, revêt une importance particulière en ce qui concerne les questions relatives à la protection de l'identité des minorités. La liberté ensuite, qui garantit le recours à la langue de son choix dans le cadre de la vie privée et qui se joint alors aux droits humains fondamentaux pour protéger cette liberté d'usage : droit à la vie privée et liberté d'expression. L'égalité, qui interdit la discrimination des préférences linguistiques des individus par n'importe quel pouvoir politique, administratif ou sociétal. Et l'identité, qu'elle soit individuelle, communautaire ou nationale et qui doit être défendue.

Mettre à l'honneur les langues au sens large était l'objet de la Biennale organisée par la Caravane et qui aurait dû se tenir fin mai dans la cour du Centre Berthelot à Lyon : anciennement nommée le Festival des langues puis le Forum des langues du monde, cette manifestation souhaite mettre l'accent sur la dimension scientifique des langues, et non pas sur leur aspect folklorique ou touristique. Il n'est pas question d'aligner les stands et de présenter un catalogue des langues du monde, mais plutôt d'organiser un espace de rencontres permettant de sensibiliser à la diversité linguistique et au dialogue interculturel. Plus précisément, le projet de la Biennale des langues, reconduit au printemps 2021, est de présenter la variété de langues parlées au sein de la métropole lyonnaise et en Auvergne-Rhône-Alpes avant d'élargir le champ à l'échelle mondiale.

Par le biais d'expositions pavillonnaires, d'ateliers thématiques et de rencontres, l'objectif est d'aller dans le sens d'une affirmation de l'égalité des langues et des cultures en abordant de nombreuses questions : la féminisation de la langue, la traduction, l'intercompréhension, la francophonie, le plurilinguisme, le monolinguisme, le langage animal, etc. Entièrement gratuit et ouvert à tous et à toutes, le projet a obtenu le soutien de la Région AURA, de la Métropole de Lyon ainsi que de la Ville de Lyon, du Ministère de

131 *Droits linguistiques des minorités linguistiques : Guide pratique*, op.cit., p. 5.

l'Éducation nationale, du pôle allophone du Rectorat de Lyon, de l'Organisation internationale de la francophonie, de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, ainsi que de plusieurs consulats, associations, laboratoires de recherche et universités.

En France, la reconnaissance des langues minoritaires n'a cessé d'évoluer ces trente dernières années. En 1999, la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*¹³² fut signée par l'État et permit d'avoir accès à une liste précise des 75 langues de France ainsi concernées, incluant les départements et territoires d'outre-mer. Deux ans plus tard, en 2001, la Délégation générale à la langue française, rattachée depuis 1995 au Ministère de la Culture, devient la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, la DGLFLF¹³³. Plus récemment, en 2013, fut créé le Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne, installé au sein du Ministère de la Culture, et depuis plusieurs années sont mis en place plusieurs dispositifs de sensibilisation de la population aux langues régionales : il y a, bien sûr, le dispositif « Dis-moi dix mots » ainsi que la Semaine de la langue française et de la francophonie, mais également le lancement du *podcast* animé par l'autrice Laélia Véron, *Parler comme jamais*. Enfin, l'organisation d'un nouveau recensement des langues de France est actuellement en cours – la dernière mise à jour datant de 1999 – ainsi que l'élaboration d'un baromètre des langues françaises.

Il est naturel que des appellations différentes nous viennent à l'esprit lorsque nous évoquons, au choix, une « langue », un « langage », un « patois » ou un « dialecte ». Après tout, il s'agit de mots que nous avons toujours été habitué·es à entendre, que ce soit par le milieu scolaire, par nos parents ou nos ami·es. Ce qu'il me semble primordial, c'est de faire en sorte que ces désignatifs s'imprègnent le moins possibles de jugements, d'attributions de valeurs ou de légitimités. Au sein du système solaire linguistique, l'étoile grecque brille autant que celle du basque, du russe, du quechua, du bourguignon, de l'anglais ou du peul ; chacune revêt une fonction par rapport aux autres et participe à l'équilibre de cet écosystème qu'est celui de la diversité linguistique.

132 <https://rm.coe.int/168007c07e> [consulté le 30/05/20].

133 <http://www.educ-revues.fr/DVST/AffichageDocument.aspx?iddoc=37784> [consulté le 09/05/20].

3.2 Créer, c'est exister

La créativité est un élément essentiel de l'humain, un acte à la fois hautement individuel et largement collectif. Chaque personne possède un potentiel créatif qui ne demande qu'à être stimulé. D'aucuns diront que la création ne les concerne pas, que pour la manifester il faut une fibre, un don, une éducation. Mais qui peut dire qu'il ou elle n'aime pas cuisiner, coudre, chanter, bricoler, jardiner, dessiner ou collectionner ? Pour celles et ceux qui savent voir la beauté qui les entoure, la nitescence de la vie et de la nature, alors la création est partout.

Nous voici à la deuxième moitié de rédaction de cette troisième partie de mémoire et, vous l'aurez sans doute remarqué, ma réflexion – et même plus largement, ma vie – se nourrit de la pensée et de citations de personnes qui, un jour, en sont venues à écrire sur notre monde. Pour reprendre la célèbre métaphore de Bernard De Chartres, *nani gigantum humeris insidentes*, « nous sommes des nains assis sur des épaules de géants ». J'éprouve beaucoup de reconnaissance pour la multitude de choses qu'il m'est possible d'apprendre chaque jour, que ce soit par le biais de la radio, des films, des *podcasts*, des livres ou de la musique. J'aimerais, une fois encore, introduire les chapitres suivants par quelques lignes de citation. Celle-ci est tirée d'un discours portant sur la notion d'art, discours tenu par le philosophe, poète et bouddhiste Daisaku Ikeda, cité précédemment, à l'occasion d'une invitation à l'Académie des beaux-arts de Paris en juin 1989. L'écrivain partage son regard :

L'art consiste à rechercher cette réalité essentielle qui crée le lien entre les hommes, entre l'homme et la nature, entre l'homme et l'univers. L'émotion qui naît devant une œuvre d'art est peut-être ce sentiment tangible, incontestable, d'un élargissement de soi. C'est une sensation de plénitude, portée par un rythme mystérieux, une sorte d'envolée vers l'infini, vécue comme un partage, un échange, dont la source se trouve dans notre monde intérieur. Ce pouvoir propre à l'art s'actualise dans l'ouverture du limité sur l'illimité, du vécu particulier sur le signifiant universel¹³⁴.

134 IKEDA, Daisaku, discours nommé *Art et spiritualité en Orient et en Occident*, prononcé à l'Académie des beaux-arts, Institut de France, Paris, 14 juin 1989.

3.2.1 L'accès

La pratique de l'art permet de transcender les limites de la politique au sens où elle invite à une redéfinition de l'exercice du pouvoir au sein d'une société organisée. Par son pouvoir réflexif et introspectif, elle invite chaque personne à poser un regard sur la réalité, à se positionner et à renforcer sa compréhension du monde. Comme l'énonce la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* dans son article premier, « L'accès équitable à une gamme riche et diversifiée d'expressions culturelles provenant du monde entier et l'accès des cultures aux moyens d'expression et de diffusion constituent des éléments importants pour mettre en valeur la diversité culturelle et encourager la compréhension mutuelle ». En encourageant les membres d'une société à créer des liens solides entre eux et à développer leur empathie, l'art possède un potentiel de contribution à la paix mondiale qui est immense. À l'époque où Renaud Donnedieu de Vabres était ministre de la Culture et de la Communication, entre 2004 et 2007, il affirma que par la promotion des pratiques culturelles il était possible de faire progresser la tolérance, le dialogue et le respect des différences, seuls moyens de lutter contre toutes les formes d'exclusion et de ségrégation et de susciter un désir de vivre et de créer ensemble¹³⁵.

Au cœur des politiques culturelles, nous entendons beaucoup parler « d'accès » ; accès à l'art, accès à la culture. Avant de poursuivre plus avant notre développement, je tiens à revenir sur le sens qui entoure ces deux dernières notions : en introduction du présent mémoire, j'ai souhaité proposer une vision de la culture qui fait sens pour moi et qui englobe nos vies bien au-delà des arts. Sans revenir sur cela, il convient de préciser que la référence faite par les acteurices culturel·les lorsqu'il est question d'action culturelle ou d'accès à la culture concerne, du moins dans l'imaginaire collectif, les formes conventionnelles ou historiques de l'art, le « beau » : la musique, la danse, le chant, la sculpture, le théâtre, le cinéma, la photographie, l'écriture, la lecture, l'architecture, les arts visuels ou les arts plastiques. Mais, de plus en plus, ce qui paraissait auparavant comme des formes inférieures ou périphériques d'art commence à être présenté lors d'ateliers ou de manifestations. Je pense qu'il est donc juste d'inclure, lorsque nous ferons référence plus bas à l'accès culturel et à l'action culturelle, des disciplines telles que l'origami, la calligraphie, l'humour ou *stand up*, les jardins, le *hip-hop*, le *beatbox*, le *DJing*, le *rap*, le

135 DONNEDIEU DE VABRES, Renaud, « Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale », in *Culture & recherche* n°106-107 [numéro spécial], Henri Paul (dir.), Éd. du Ministère de la Culture et de la Communication, 2005, p. 9.

graffiti, l'illusionnisme, le tatouage, le maquillage et la coiffure, la mode et le bijou, la marionnette, le maquettisme, la poterie, les arts de rue et du cirque, le *cosplay*¹³⁶, les arts culinaires et floraux. De surcroît, grâce à internet et à l'usage élargi des réseaux sociaux, de nombreuses personnes peuvent désormais partager leurs créations, leur art, et se construire une communauté d'internautes. Ces artistes numériques sont souvent amateurices, mais par l'accès aux nombreux contenus didactiques du *web*, peuvent se frayer une voie de manière autodidacte vers la professionnalisation.

Ainsi, le développement social, entendu comme l'épanouissement de chaque individu et la construction d'une société égalitaire, ne peut se réaliser sans un développement culturel authentique et inclusif, reconnaissant le sens donné à nos pratiques quotidiennes. Augustin Girard disait que ce qui importe, c'est de montrer aux individus, là où ils travaillent et où ils vivent, la culture de ce qu'ils font, de ce qu'ils sont¹³⁷. Il s'agit alors, en matière de politiques culturelles et d'art, de ne plus se référer uniquement au « beau » – jugement esthétique nécessairement subjectif, comme le dit Xavier North¹³⁸ –, mais à ce qui mérite d'être reconnu comme une pratique de valeur, une pratique digne d'être promue, conservée et transmise : « Si elle veut répondre à l'attente de nos concitoyens, une politique culturelle exigeante ne saurait se contenter d'être une politique d'accès à la culture, et la notion d'accès ne suffit pas à la résumer : il faut mener une politique *culturelle* de l'accès, il faut "*cultiver l'accès*"¹³⁹ ».

Au regard de cette citation de Xavier North, il me semble inopportun d'établir une dualité entre démocratisation et démocratie culturelle. L'accès doit pouvoir être double : chaque individu doit, s'il le souhaite, avoir la possibilité d'admirer des peintures historiques ou d'assister à de grands concerts symphoniques ; du reste, je me souviens encore de l'émotion qui me saisit quand je découvris Giselle à la Maison de la danse de Lyon, ou encore, la première fois que je vis le tableau de *La Chambre à coucher* de Vincent Van Gogh à Amsterdam, et également, le plaisir que j'eus à lire *Le Père Goriot* de Honoré De Balzac. Je ne peux nier le rôle que les grandes œuvres jouent dans ma vie, la force qu'elles me donnent et la façon dont elles motivent mes choix personnels ; je pense qu'il est juste que chaque personne puisse, au cours de son existence, se nourrir de cet

136 Contraction du mot « costume » et du verbe anglais « to play », cette pratique consiste à élaborer soi-même un déguisement et à interpréter le rôle d'un personnage choisi, le plus souvent à l'occasion de manifestations ou de festivals.

137 GIRARD, Augustin, « L'enjeu culturel », *art. cit.*, p. 23.

138 NORTH, Xavier, « Pour une politique culturelle de l'accès », in *L'Observatoire des politiques culturelles* n°47, Jean-Pierre Saez (dir.), Éd. de l'Observatoire des politiques culturelles, 2016, p. 6.

139 *Ibid.*

héritage. Mais l'accès seul aux grandes œuvres, qui plus est, masculines et occidentales, me semble incomplet dans une démarche de mise en application des droits culturels des individus et nécessite un apport d'équilibre par une prise en compte intégrale des expressions artistiques et culturelles des citoyen·nes : pour cela, il est nécessaire, que les pouvoirs publics et les politiques culturelles orientent leurs décisions en s'imprégnant d'une plus large façon des droits culturels – composant des droits humains –, en mettant en place des espaces d'expression créative et en pensant l'action culturelle sous sa forme participative.

En ce sens, aider les populations ayant, pour des raisons qui leurs sont propres, des difficultés à participer aux événements artistiques et culturels et aux ateliers ne correspond pas à une volonté de densification des institutions culturelles déjà existantes : il s'agit plutôt d'investir de plus en plus l'espace public, de penser la rencontre et le partage des arts par le biais de petites ou de moyennes réunions – en complément des manifestations numériquement importantes –, de soutenir des initiatives variées, multiformes, pouvant se dérouler aussi bien chez l'habitant·e que dans la rue, dans un parc ou dans un local municipal. En cela, il faut non seulement élargir l'accès à la culture, mais aussi, et surtout, avancer dans notre reconnaissance des droits culturels en attachant de plus en plus d'importance aux personnes plutôt qu'aux œuvres. Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles dans les années 1970, précisa dans plusieurs allocutions que la culture n'est pas un secteur de l'action gouvernementale ou de la politique, mais qu'elle en est une dimension :

Il y a chez nos contemporains une revendication de dignité dont la réponse s'appelle développement culturel. [...] Pour l'État, aider la création, lui procurer les moyens d'un épanouissement réellement libre et d'un désintéressement nécessaire, est une mission fondamentale. Sans cela, le développement culturel serait, à la longue, le partage des pains sans le miracle de la multiplication¹⁴⁰.

Dans une telle démarche de diffusion culturelle, nous sommes en mesure de nous interroger sur la dualité socioculturel/culturel et sur son actualité. Concernant la culture, il s'agit d'une séparation qu'il m'a toujours été difficile d'appréhender car, de la façon dont j'ai découvert ce secteur d'activité, la conception que j'en ai tirée est la suivante : si le social n'est pas nécessairement culturel, le culturel est, quant à lui, forcément social. À mon

140 OUVRAGE COLLECTIF, *La Noblesse du monde : La Politique culturelle en question(s)*, op.cit., p. 123.

sens, cette mise en dualité me paraît aussi étonnante que, imaginons, qualifier une œuvre d'« artistico-musicale » et une autre de « musicale ». L'art n'est pas forcément musique, mais la musique est toujours artistique.

La distinction socioculturel/culturel est observée depuis les années 1960 et s'est affirmée au fil de la création du Ministère de la Culture et des politiques de démocratisation culturelle : nous aurions, d'une part, le culturel, c'est-à-dire, la transmission d'une culture élitiste, du beau, d'objets artistiques reconnus et validés comme tels. Face à cela, il y aurait le socioculturel, une culture populaire, exercée dans des lieux alternatifs et qui se partage de manière amatrice ; une culture de quartier transmise par des artistes professionnel·les en immersion, sortes d'acteurs éducatifs menant des projets auprès de populations diverses.

Cette séparation du culturel et du socioculturel a ensuite commencé à s'estomper autour des années 1980 avec l'arrivée de Jack Lang au Ministère des Affaires culturelles et avec la théorisation de la démocratie culturelle, cette reconnaissance des pratiques amateurices et des diverses expressions artistiques et culturelles émanant de la société. Depuis, une redéfinition des liens qui unissent le culturel et le social s'opère par la mise en place d'une décentralisation des compétences étatiques en matière culturelle et par la création de dispositifs transversaux comme les collectivités territoriales et les politiques de la villes. Plénipotentiaire, la culture révèle son pouvoir social par ses capacités de développement économique et touristique, par son potentiel éducatif, par son action sur la santé et par la création de liens entre les individus ; elle affirme la nécessaire interdépendance de ces deux notions : par essence, le culturel est social, et le social est culturel.

3.2.2 L'action culturelle et les projets participatifs

Il y a un peu plus d'un an, je franchissais pour la première fois les grilles de la Maison d'arrêt pour hommes de Varcès, accompagnée de ma camarade de master et amie Élodie Boutet, ainsi que du poète Thierry Renard et du clarinettiste Dimitri Porcu. Dans le cadre des actions menées pour la douzième édition du Printemps des poètes à Grenoble, nous avons souhaité organiser plusieurs ateliers d'écriture auprès de personnes détenues, en lien étroit avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation. De février à avril 2019, nous nous sommes donc rendues régulièrement à la Maison d'arrêt : la

particularité de tels établissements pénitentiaires est qu'ils ne reçoivent que des personnes prévenues en détention provisoire ou dont la peine d'emprisonnement n'excède pas deux ans.

Le nombre de participants était d'une dizaine, voire moins lorsque l'un d'eux décidait de rester en cellule, à qui l'on proposa plusieurs approches ludiques de l'écriture et des mots : des jeux d'esprit, des créations de poèmes thématiques, des improvisations. Nous avons également introduit deux jeux qui furent très appréciés : le premier consistait à reprendre une phrase tirée du prologue du recueil *Une saison en enfer* d'Arthur Rimbaud, « Un soir, j'ai assis la Beauté sur mes genoux », et d'en inventer la suite. Le deuxième était le jeu de « Dis-moi dix mots » qui inspira de nombreux participants aux ateliers : par la « coquille », le « signe », le « tracé », le « rébus », le « gribouillis » ou l'« arabesque », ces derniers exprimèrent leurs émotions, leurs rêves¹⁴¹. Par exemple, Patrick, écrivit : « Un jour, mon enfant me fit un gribouillis composé de rébus, avec différents tracés droits et irréguliers, comme un logogramme avec plusieurs couleurs. C'est sa façon à lui de sortir de sa coquille, et il signe sa sortie de l'enfance à l'adolescence avec ses tracés cursifs et arabesques qui sont multicolores comme des tableaux anciens ». Un autre, Mohamed, : « Ce qui me compose se trouve enfermé en moi comme une coquille. Tout se mélange entre mes pensées et ressentis, ce qui forme un gribouillis. Le tracé que j'ai pris donne peu envie, comme une bouillie. Parfois, je suis dans ma bulle et j'aimerais la remplir, comme un phylactère ». Je voudrais citer tous les poèmes des personnes qui ont pris part à nos ateliers tellement je trouve à tous une sensibilité et une beauté, mais je terminerai ici ma palette d'exemples par ces quelques lignes composées par Omar et Hanis, deux des participants, et que je trouve surprenantes de poésie : « J'ai vu un tracé dans le ciel déposer des coquilles. Je suis un voleur de bonheur. On vit là où la rose ne pousse pas. Je suis né cet après-midi, je m'appelle au revoir. »

Il fut surprenant de constater, lors de ces interventions à Varcès, la pauvreté des rangées de la bibliothèque de la Maison d'arrêt, ainsi que l'insalubrité des espaces consacrés aux ateliers – pour ne pas étendre cette remarque à l'intégralité des cellules de l'établissement. Pensant devoir affronter les contraintes de l'administration pénitentiaire dans la mise en place de nos ateliers, j'ai pu constater que les employées du SPIP, bien que débordées de travail, accueillirent notre projet avec enthousiasme et firent au mieux pour organiser nos venues. C'est plutôt l'équipement de l'établissement en termes de

141 Voir Annexe n°11 pour voir les poèmes manuscrits.

salles disponibles qui constitua un obstacle à notre projet, car seuls deux petits espaces au sein du bâtiment pouvaient recevoir les activités des personnes détenues, chacune des deux pièces ne pouvant pas accueillir plus de sept à douze personnes, en comptant les intervenant·es extérieurs.

Pourtant, la mise en place de temps créatifs et sociaux n'ont pas pour simple but d'améliorer les conditions de détention ou d'humaniser la prison, il s'agit surtout d'opérer une rupture dans le quotidien carcéral et de faire passer la personne détenue d'un état d'attente, d'une attitude passive, à un état actif, participatif, expressif. Plutôt que de proposer un système de contrôle social par le divertissement, notamment en équipant chaque cellule d'une télévision alors que l'emprunt d'un simple livre demeure compliqué, les temps d'expression artistique et créative s'envisagent comme des leviers introspectifs et relationnels, des tremplins vers la réinsertion. C'est également l'un des seuls moments où il n'est pas question de jugement, d'erreurs ou de fautes : rarement nous étions informées des raisons pour lesquelles les participants aux ateliers étaient incarcérés à Varcès, et nous n'étions pas présentes pour cela. La prison est une institution infantilisante et, lors de nos rencontres, nous mettions le judiciaire, les règles et la morale de côté afin de nous concentrer sur le dialogue, sur l'échange, sur l'instant.

Ce que nous pourrions appeler une authentique action culturelle est donc un outil de cohésion sociale, une modalité d'intervention qui définit ou redéfinit les rapports humains en agissant au cœur de cercles restreints. Elle apparaît comme un enjeu de développement local en structurant les territoires – l'on parle d'ailleurs de plus en plus de « territorialisation de l'action publique » – et en plaçant en orbite les trois acteurs que sont les publics, les professionnel·les de la culture et les artistes. En accord avec cette volonté croissante d'englober la question démocratique au sein de l'action culturelle, une participation de plus en plus importante des habitant·es aux différents projets mis en place localement est souhaitée :

Les publics ne sont plus appréhendés comme de simples destinataires mais comme des acteurs à part entière du processus : il s'agit de "faire avec les habitants" et non plus simplement "pour les publics". [...] La co-construction interroge aussi la fonction de l'artiste, qui ne se limite plus à celle de producteur [...]. En repositionnant l'art dans le quotidien, l'artiste est revalorisé dans la cité¹⁴².

142 LANGEARD, Chloé, « Les projets artistiques et culturels de territoire : Sens et enjeux d'un nouvel instrument d'action publique », in *Informations sociales* n°190, Vincent Mazauric (dir.), Éd. Caisse nationale d'allocations familiales, 2015, p. 65.

Ainsi, les formes de projets participatifs – le verbe « participer » venant lui-même du latin *participare*, « avoir des traits communs avec » – appellent une élaboration partagée et une redéfinition des notions d'acteurs et de publics. En outre, dans la suite de son article, la sociologue Chloé Langeard, explique qu'il n'est pas question de mener de tels projets simplement pour satisfaire une politique culturelle locale, mais que l'enjeu est bien de rechercher un intérêt commun : pour les services culturels, décloisonner les domaines du social, de l'éducatif, du culturel ou de l'artistique ; il s'agit d'écosystèmes interdépendants. Repenser également l'action culturelle ponctuelle en une implication plus pérenne, qui puisse s'étaler dans le temps et dans l'espace. Pour les artistes, remettre en question le beau, le chef d'œuvre, la valeur de la création artistique. En redéfinissant sa position par rapport aux publics, l'artiste n'est plus seulement un transmetteur mais également un récepteur. L'œuvre co-réalisée ne se résume alors pas à la restitution finale mais intègre la rencontre, l'action collective, le processus. La valeur artistique se voit débordée par celles de cohésion sociale, d'émancipation, d'intégration, etc. Enfin, pour les publics, se découvrir, se réinventer, se rencontrer, se politiser, conjurer d'un épanouissement créatif commun.

Dans la *Déclaration de Villeurbanne* de 1968, il est un extrait qui me tient particulièrement à cœur :

Il y a d'un côté le public, notre public, et peu importe qu'il soit, selon les cas, actuels ou potentiels ; et il y a, de l'autre, un "non-public" : une immensité humaine composée de tous ceux qui n'ont encore aucun accès ni aucune chance d'accéder prochainement au phénomène culturel sous les formes qu'il persiste à revêtir dans la presque totalité des cas. [...] La fonction même qui nous a été assignée nous impose de nous considérer comme responsables à l'égard d'une situation que nous n'avons certes pas voulue, et que nous avons souvent dénoncée, mais dont il nous incombe en tout cas d'entreprendre au plus tôt la transformation en usant de tous les moyens compatibles avec notre mission¹⁴³.

La *Déclaration de Villeurbanne* fut rédigée au milieu des événements de mai 1968 alors que Roger Planchon, à l'époque directeur du Théâtre de la Cité, réunit plusieurs acteurs culturels à Villeurbanne afin de définir de nouvelles orientations pour les politiques culturelles. Constatant les limites de la volonté malrucienne de démocratisation de l'accès aux œuvres capitales, le comité ainsi constitué décide de « plaider pour une action culturelle engagée permettant d'inventer sans relâche, à l'intention du "non public", des

143 *Déclaration de Villeurbanne*, p. 2.

occasions de se politiser¹⁴⁴ ». Dans cette volonté de renouvellement des normes démocratiques, la participation des habitant·es à la vie culturelle apparut comme un enjeu primordial et, depuis, les artistes ainsi que les institutions cherchent à imaginer des formules d'actions culturelles englobantes et à « réactiver l'espace public comme espace d'expression de la diversité des sensibilités¹⁴⁵ » : éducation artistique et culturelle repensée, pratiques amatrices – improvisation théâtrale ou musicale, dessin de rue –, numériques – création de tutoriels, de vidéos, concours de photographie ou de nouvelles.

Dans une contribution à l'ouvrage collectif *L'Appel des appels*, paru en 2009, la philosophe Marie-José Mondzain développe l'idée suivante : « Penser la démocratie c'est partir de réalités fondatrices, à savoir que la connaissance et la création ont valeur universelle, que c'est dans ce partage et nulle part ailleurs que se joue l'égalité de tous. Il faut partir de la reconnaissance du droit et de la capacité de chacun, sans distinction, à faire usage de sa sensibilité et de son intelligence¹⁴⁶ ». Réalités fondatrices de la démocratie, reconnaissance du droit, voilà des termes qui lient aussi directement que le fait la *Déclaration de Fribourg* les notions de citoyenneté et de culture. Selon Marie-José Mondzain, est citoyen celui ou celle qui se reconnaît comme sujet de son désir et cause de son action. La démocratie culturelle et les projets participatifs sont finalement une invitation à modifier nos relations de voisinage, notre rapport aux institutions, à la création et au chef d'œuvre, en confrontant sans cesse nos conceptions à celles des personnes que l'on rencontre, qu'elles soient artistes, actrices du milieu culturel ou qu'elles partagent notre quartier.

Par ce travail introspectif puis extrospectif, par un laisser-aller créatif, par l'expression artistique que peuvent proposer des projets de territoire en tous genres, nous expérimentons cette dimension de la notion d'art évoquée plus tôt : un élargissement de soi, une ouverture du limité sur l'illimité, du vécu particulier au signifiant universel. Par ce mouvement de l'intérieur vers l'extérieur, nous relions alors notre microcosme individuel au macrocosme collectif et parvenons à appréhender la réalité essentielle qui crée le lien humain.

144 *Ibid.*

145 RATHIER, Jean-Paul, « Attention aux voisins : Pour une éthique des arts mitoyens », in *L'Observatoire des politiques culturelles* n°40, Jean-Pierre Saez (dir.), Éd. de l'Observatoire des politiques culturelles, 2012, p. 25.

146 OUVRAGE COLLECTIF, *L'Appel des appels : Pour une insurrection des consciences*, Paris, Éd. Mille et une nuits, novembre 2009, p. 304.

3.2.3 Des mots sur les maux

De nos jours, la langue et les mots se trouvent au cœur de nombreuses démarches artistiques et de diverses pratiques sociales. Des individus font le choix de s'emparer du verbe, d'apprendre sa mécanique, de s'entraîner à son maniement pour faire porter leur voix : « Celui qui sait trouver asile dans une langue a trouvé un pays où être chez soi¹⁴⁷ ». S'exprimer est un exercice difficile car il faut savoir, et oser, trouver des mots pour dire l'intime de soi : en empruntant les chemins détournés que propose la pratique artistique, il devient plus aisé de se dire ou de dire le monde au travers d'une création graphique, plastique ou musicale.

L'essor fulgurant de la pratique du rap – qui signifie littéralement *rhythm and poetry*, rythme et poésie – ces dernières années est symptomatique : depuis les années 1980, le rap s'est fait une place en France parmi les autres styles musicaux tout en demeurant un genre marginal. Depuis quelques années, six ou sept ans au plus et en même temps que l'explosion du nombre d'internautes utilisant *YouTube*, non seulement l'effectif d'artistes rappers a considérablement augmenté, mais également la quantité d'auditeurs. Il n'y a d'ailleurs plus qu'un rap, mais une sous-division fourmillante de genres : le conscient, l'*égotrip*, le *gangsta*, le commercial, le *hardcore*, l'expérimental, le *cloud*, la *trap*, etc.

Par la professionnalisation autodidacte que permet aujourd'hui internet ainsi que par la diffusion instantanée des œuvres musicales, les artistes émergents se comptent par dizaines chaque semaine, ont de douze à cinquante ans et sont issus de toutes les couches de la population : il n'est plus question pour le rap de se faire la pratique exclusive des jeunes de banlieue, bien qu'il soit arrivé en France par eux, mais de s'introduire également au sein des classes dites moyennes, ouvrières ou bourgeoises. Beaucoup moins revendicatif que par le passé, le *rap* d'aujourd'hui s'affirme également par des paroles légères, dépolitisées, mais demeure toujours un moyen pour les artistes d'exprimer leurs émotions, de la joie au mal-être, de l'enthousiasme à la colère. Rarement interviewés sur les plateaux de télévision, le message des chanteurs se transmet plutôt, si ce n'est par leurs paroles, par le biais de réseaux spécialisés dans la musique urbaine. Par leurs apparitions sur les médias d'internet et par leur musique, de nombreux rappers – ici au masculin car la présence des femmes dans ce milieu demeure anecdotique – invitent chaque personne à s'emparer des mots et du rythme pour se raconter. Un

147 BENAMEUR, Jeanne, dans le spectacle *Bulles d'Elles*, mis en scène par Helen Ginier-Gillet, production Conciliabules.

exemple probant serait l'artiste Lucio Bukowski, rappeur lyonnais n'hésitant pas à employer dans ses textes des mots plus littéraires qu'argotiques et à se mettre à nu, exposant ses faiblesses et ses doutes, partageant le remède à ses maux qu'est l'écriture. Voici quelques exemples de phases¹⁴⁸ issues du morceau *L'Art raffiné de l'ecchymose* :

Pourquoi ces mots quand je me sens muet ?

Parvenant à peine à ébaucher ce que je voudrais exprimer,
pas assez pour m'en approcher,
pas de sens assez solides pour m'y raccrocher.
Et c'est la chute l'ami,
quand la lutte m'a dit,
qu'elle était perdue d'avance je ne l'ai pas crue, pardi.

[...]

Je n'ai que l'arme de la vertu contre le rire du vice,
ces mots couchés sur du papier me tirent du vide.
De la noirceur je ne suis pas l'élève,
mais le fruit étrange et inspiré que l'art élève.

Je leur parle d'amour,
ils crient « expiation ».
Ceci n'est pas un texte,
c'est une expiration.

La langue est donc un stimulant pour la création artistique et la création artistique est un stimulant pour la langue. Se nourrissant ainsi mutuellement, ces deux amis forment un levier de socialisation ou, selon les mots de Clémentine Courouble dans son mémoire *Comment l'art peut-il aider les élèves en difficulté ?*, ils permettent aux personnes de se confronter aux jugements des autres, de créer un contact, d'apprécier la critique et de mieux appréhender la complexité humaine : « Travailler son jugement avec l'autre permet de s'aiguiser un regard plus libre et donne une meilleure appréciation de ce qui compose notre univers¹⁴⁹ ».

Je me permets ici un léger pas de côté, de m'écarter un instant des mots pour rapprocher notre analyse de la peinture : un bel exemple de ce que le terreau du tourment peut faire éclore est celui de l'artiste et écrivaine allemande Unica Zürn qui, après une vie d'épreuves, termina ses jours à l'hôpital psychiatrique de Sainte-Anne à Paris. En cette année 2020, le musée d'art et d'histoire de l'établissement a exposé, du mois de janvier à

148 Dans le langage du rap, une phase est l'équivalent d'un vers poétique.

149 COUROUBLE, Clémentine, *Comment l'art peut-il aider les élèves en difficulté ?*, 2015, dumas-01195645, p. 6.

celui de mai, plusieurs œuvres artistiques réalisées par des personnes atteintes de troubles mentaux, dont Unica Zürn¹⁵⁰.



150 Œuvres sans titres. Voir Illustration n°8 dans la Table des illustrations.

La présentation de ces multiples tableaux invite à reconsidérer, une fois encore, les notions d'art et d'artiste, mais également apercevoir la façon dont l'expression créative peut agir comme un anxiolytique, comme un antidépresseur et pallier au mal-être, à l'angoisse, soulager les crises existentielles. Marc Albert, l'une des figures phares des artistes contemporains, s'est rendu à l'exposition et en a dit la chose suivante : « En voyant pour la première fois des œuvres d'Unica Zürn, [...] j'avais été frappé par la précision, la minutie et l'élégance de son trait à l'encre de Chine. Elle fait surgir, du blanc d'une simple feuille de papier, un monde totalement autre, seulement régi par les lois du rêve, même si ce rêve a parfois une propension à virer au cauchemar¹⁵¹ ».

La vie est, par essence, création, et je ne crois pas que les êtres humains puissent vivre heureux et épanouis sans accorder une place à l'invention, à la fabrication, à l'imagination, à la poésie, à l'expression par les gestes ou par les mots. « La révolution la plus profonde est la révolution de la pensée¹⁵² », aussi, garantissons dès aujourd'hui et pour demain le respect de la dignité de la vie, le droit au bonheur de chaque individu ainsi que la reconnaissance de la valeur des expressions artistiques et culturelles. C'est ainsi qu'en transformant notre cœur nous serons en mesure de changer notre vie, notre environnement et, pour finir, d'agir sur le monde.

3.2.4 L'avenir de la culture

Si la vague de contaminations causée par l'actuelle crise sanitaire de la *Covid-19* semble s'éteindre en France, les conséquences de l'onde de choc qui ébranla le milieu culturel n'en sont qu'à leurs prémices. Sans présager d'un quelconque effondrement du secteur, l'heure est au bilan et à la concertation prospective pour imaginer ensemble la culture de demain. Les initiatives en la matière n'ont d'ailleurs pas attendu la fin du confinement pour se manifester : dès les premiers jours de notre assignation à domicile commune, nous avons vu de nombreuses ressources numériques fleurir afin de proposer des lectures, des films, des captations théâtrales, orchestrales, chorégraphiques, des concerts en direct sur *Facebook* ou *YouTube*, ou encore des visites virtuelles de musées, de châteaux, d'opéras. Le pendant négatif de cette déferlante de contenus culturels

151 ALBERT, Marc, « L'Unicité d'Unica Zürn », in *Valeurs humaines* n°113, Patrice Morlat (dir.), Éd. ACEP, mars 2020, p. 31-32.

152 IKEDA, Daisaku, « Les mots ont le pouvoir d'inspirer et d'encourager le cœur humain », in *Seikyo shinbun*, Minoru Harada (dir.), Éd. Sekyo Shinbun Press, avril 2020, [communiqué spécial].

détournés, de cet essor numérique pléthorique et improvisé, fut le respect du droit d'auteur.

Dans la dernière lettre d'information de l'*Observatoire des politiques culturelles*, l'universitaire Hervé Le Crosnier explique que cette culture participative a pour devoir d'adopter « un regard qui prend en conscience les droits culturels des populations autant que les droits des créateurs et créatrices à un revenu et au respect de leur travail¹⁵³ ». Il poursuit en affirmant qu'une telle approche est un enjeu majeur à une époque où le réseau informatique planétaire permet, pour un coût proche de zéro, de rediffuser des œuvres, de les détourner ou de les mélanger entre elles. Il est vrai que le phénomène est relativement récent et que de telles mesures de protection des droits d'auteur sont à penser dès que possible.

De surcroît, de grosses plateformes d'hébergement audiovisuel comme *YouTube* ou *Netflix* ont vu leurs fréquentations doubler et apparaissent aujourd'hui comme de nouvelles actrices culturelles : constatant le poids que pèsent ces géants de l'internet face aux structures françaises, une décision doit notamment être prise à l'aube de 2021 afin d'exiger un investissement de leur part à la création et une participation au financement de la culture française. Ainsi, par l'expérience générale du confinement et à l'occasion de la crise sanitaire, les rapports entre culture numérique et culture physique s'affinent.

C'est également à l'occasion du confinement que nous avons tous et toutes éprouvé à quel point l'accès à la culture nous est vital, à quel point il est difficile d'envisager sa semaine ou sa journée sans musique, sans films ou sans pauses créatives, du dessin au modelage, du chant à la cuisine, de la couture à la peinture. C'est d'ailleurs souvent au moment des applaudissements de vingt heures – instant d'acclamation commune pour le personnel médical et pour toutes celles et ceux en incapacité de télétravailler, assurant notre approvisionnement en nourriture ou en médicaments – que se manifestaient sur les balcons la culture et l'expression artistique : solos de saxophone, chants d'opéra, spectacles d'humour ou de cirque... Pour reprendre les mots de Jean-Pierre Saez, l'art offre un chemin de construction de soi et il est temps de le situer au cœur du vivre ensemble, de remettre le citoyen dans le débat culturel¹⁵⁴.

À présent que le déconfinement est effectif, les associations et structures culturelles ont la délicate mission de penser leur réouverture aux publics tout en garantissant les mesures d'hygiène en vigueur : distanciation physique, port du masque et désinfection de

153 Article d'Hervé Le Crosnier : <https://opcculture.shorthandstories.com/partage-remix--culture-participative-herve-le-crosnier/index.html> [consulté le 03/06/20].

154 OUVRAGE COLLECTIF, *La Noblesse du monde : La Politique culturelle en question(s)*, op.cit., p. 107.

tout ce qu'une main peut toucher. Dans le *Télérama* du mois de mai, plusieurs artistes furent amenés à s'exprimer sur la question, notamment ceux évoluant dans le secteur du théâtre, et il fut édifiant de constater la divergence des avis. Certaines personnes, comme la metteuse en scène Ariane Mnouchkine, interviewée dans ce numéro, n'imaginent pas une réouverture partielle des salles : « La distance physique ne sera pas tenable au théâtre. Ni sur la scène, ni même dans la salle. C'est impossible. Pas seulement pour des raisons financières, mais parce que c'est le contraire de la joie¹⁵⁵. »

De son côté, le metteur en scène Thomas Jolly, fraîchement nommé à la direction du Centre dramatique national du Quai d'Angers, veut tenter le lancement d'une saison « 100% corona-compatible¹⁵⁶ » cet été. Pour lui, le théâtre a su s'adapter aux contraintes de l'histoire, qu'il s'agisse de la censure, de la guerre ou des épidémies de peste. Il n'y a pas de raison que la *Covid-19* soit une exception et il est temps de chercher, d'inventer, d'expérimenter de nouvelles manières de faire du théâtre. Il en va de même pour les autres structures culturelles, associatives ou institutionnelles : plusieurs idées émergent et moi-même je me suis prêtée à l'exercice.

Plutôt que de vouloir à tout prix renflouer les caisses, adopter une politique sécuritaire démesurée et finalement dispendieuse pour rouvrir des salles à grands coups de caméras thermiques, de putatives distanciations physiques ou de distributions de gel et de masques, peut-être que le moment est venu de lever l'obligation de rentabilité qui pèse sur les structures, les injonctions de salles pleines, les objectifs de chiffres d'affaire à l'année.

Peut-être que l'événement culturel, tel que nous le connaissons aujourd'hui, pourrait revêtir des formes nouvelles, s'adapter à des formats de spectacles pour cent personnes, cinquante personnes, vingt personnes, dix personnes.

Peut-être qu'il pourrait chausser ses bottes et devenir itinérant, s'appuyer sur des forces artistiques locales et sillonner les villes ou les villages, plutôt que de se figer dans sa mue et risquer l'asthénie culturelle qu'engendrera l'effondrement de centaines de petites structures.

155 Interview d'Ariane Mnouchkine, « L'Invitée », in *Télérama* n°3670, Fabienne Pascaud (dir.), Éd. Télérama, mai 2020, p. 7.

156 Interview de Thomas Jolly, *Ibid.*, p. 18.

« Comment ne pas dire avec force, en frappant des deux mains,
oui oui oui, mille fois oui,
ce monde nous le voulons.
Oui, ce monde nous pouvons le construire,
nous le prenons à pleines mains,
nous le nommons des mots d'aujourd'hui qui rendent possible demain. »

Jean Foucault, *Des mots pour demain, des mains et des mots*

Conclusion

La culture, par sa contenance à la fois du spécifique et de l'universel, possède la richesse d'une multitude d'approches possibles : si, lors de mes premiers pas au sein du monde culturel, je me passionnais pour le cinéma et le théâtre, je découvris ensuite la médiation auprès du public étudiant, puis, après cela, j'ai développé un enthousiasme fou pour la diffusion culturelle en milieu rural et l'itinérance, et enfin, cette année, pour la francophonie, les mots et l'expression artistique sous toutes ses facettes.

En ville ou dans les campagnes, dans les quartiers, les villages, dans les établissements sanitaires, sociaux, éducatifs ou pénitentiaires, mener des actions culturelles est un geste politique qui sublime la culture de tous, pour tous. De la même façon qu'une plante a besoin du soleil et de la terre pour croître, aucun individu ne peut s'épanouir et s'éduquer sans frotter son humanité à celle de ses pairs, sans polir sa vision du monde sur la meule du dialogue et de l'échange. L'organisation d'ateliers artistiques ou d'événements culturels n'a pas pour simple motivation l'animation d'un territoire et le divertissement d'une population. Il est question de créer autant de bulles temporelles et sociales qu'il en faut pour rendre possible la rencontre humaine, le croisement des regards, la création de liens, le partage des vies, la construction de nos identités ; pour stimuler notre potentiel artistique, réflexif, aiguïser notre pensée et soutenir la création de liens sociaux.

L'écriture du présent mémoire fut animée par une volonté profonde de promouvoir les richesses culturelles et linguistiques qu'abrite notre monde, et sur le chemin de la rédaction, j'aurais voulu explorer encore tellement de sentiers, évoquer encore tellement d'exemples, comme celui du magnifique poète et écrivain François Cheng – découvert récemment –, qui a su s'approprier si bien la langue française que chacun de ses écrits en est une sublimation. Ou encore, l'artiste interprète Claude Nougaro, que je porte dans mon cœur depuis l'enfance et qui est pour moi un maître de poésie, un musicien de la syllabe, un Mozart qui sait mettre ensemble les mots qui s'aiment.

Au cours de mon stage à la Caravane des dix mots, j'ai eu l'opportunité de croiser les écrits et la pensée de nombreuses personnes agissant en première ligne pour la reconnaissance des droits linguistiques, culturels et humains. Nourrie de ces rencontres intellectuelles, j'éprouve une grande reconnaissance pour les six semaines de stage qu'il m'a été possible d'effectuer avant le confinement national et qui furent l'opportunité d'une observation rapprochée du fonctionnement de cette structure associative. Ce fut également l'occasion de m'immerger dans la réalité du travail d'équipe – en cela, j'en appris beaucoup sur l'importance de l'harmonisation des rapports humains – et de mieux appréhender ce qu'englobe le projet de la francophonie, la promesse d'un monde de demain inclusif et pacifié qui en émane. En ce sens, les ateliers créatifs portés par la Caravane dans l'espace francophone sont autant d'occasions de renforcer les liens unissant ces peuples ayant la langue française en commun, de rencontrer nos voisins, de développer une confiance en soi et en l'autre, de promouvoir les droits humains et de générer une conscience collective de ce qui fait la beauté des peuples, de ce qui fait la richesse de chaque être.

Nous vivons au sein d'un écosystème humain complexe et j'ai la conviction que la pratique artistique ainsi que l'expression culturelle ont le pouvoir de porter nos voix, de nous faire dire le monde et de nous permettre de situer de mieux en mieux la place que nous occupons au sein de la société en tant que citoyen·ne, ainsi que le rôle qu'il nous revient de jouer. « Quand la culture se partage, la paix se propage¹⁵⁷ », mais la réalisation de cette dernière ne peut passer que par la reconnaissance de la valeur médiatrice de la langue, sa capacité à traiter les différences et les différends des peuples par les mots, par le dialogue, et non plus par les poings ; que la force de l'âme dépasse la force des lames.

En ce qui concerne l'avenir proche, bien sûr que la récente vague épidémique n'a pas manqué d'éclabousser le secteur culturel et que les temps à venir sont plus qu'incertains : les structures qui le peuvent reprennent leur souffle et les plus fragiles s'effondrent par la force des choses. Mais en ce qui me concerne, je suis confiante et aborde cette aube professionnelle pleine d'entrain et de motivation, convaincue de la force immense que contient la culture et sa mise en action pour la réalisation d'un meilleur vivre-ensemble.

157 Pensée orientale.

Mes expériences de terrain sont encore fraîches et je ne sais pas encore ce qui m'attend professionnellement dans les mois à venir, mais ce qui est sûr c'est que je ressens une appétence particulière pour les formes de diffusion culturelle itinérantes et pour l'action artistique en milieu rural. Voilà une idée qui avait germé dans ma tête en début de master, qui s'est trouvée confirmée au cours de mon premier stage au sein de l'Espace culturel de Chaillol l'an passé et qui crépite dans mon esprit aujourd'hui plus que jamais.

L'avenir s'ouvre à moi, je m'y lance, joyeuse et déterminée !

Bibliographie

Ouvrages

- BELMOKHTAR, Valérie, *Créer, c'est exister : Comment développer une pratique créative au quotidien*, Paris, Éd. Pyramyd, mai 2019.
- CHAMOISEAU, Patrick, *Écrire en pays dominé*, Barcelone, Éd. Gallimard, avril 2002.
- IKEDA, Daisaku, *Dialogues avec la jeunesse*, Paris, Éd. ACEP, 2012.
- IKEDA, Daisaku, *Proposition pour la paix*, Paris, Éd. Acep, 2012.
- JARRY, Grégory, *Petite histoire des colonies françaises*, Poitiers, Éd. FLBLB, novembre 2014.
- MEYER-BISCH, Patrice, *L'hospitalité par la langue ou la spécificité d'un droit culturel : Document de travail de l'Université de Fribourg n°19*, Fribourg, Éd. de l'Université de Fribourg, mai 2011.
- MINAUDIER, Jean-Pierre, *Poésie du géron dij*, Paris, Éd. Le Tripode, avril 2014, p. 100.
- OUVRAGE COLLECTIF, *Des mots dans la ville, Action culturelle et langue française en Rhône-Alpes*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, novembre 2006.
- OUVRAGE COLLECTIF, *Détours & déclics : action culturelle et langue française*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, mars 2018.
- OUVRAGE COLLECTIF, *La Noblesse du monde : La Politique culturelle en question(s)*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, octobre 2009.
- OUVRAGE COLLECTIF, *L'Appel des appels : Pour une insurrection des consciences*, Paris, Éd. Mille et une nuits, novembre 2009.
- OUVRAGE COLLECTIF, *La parole est au(x) peuple(s) !, Langue française et diversité culturelle : l'aventure internationale de la Caravane des dix mots*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, septembre 2008.
- OUVRAGE COLLECTIF, *Les arts, les autres, etc. : éducation, culture et territoires en Savoie*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, Coll. Politiques culturelles et territoires, avril 2008.

- OUVRAGE COLLECTIF, *Picabora 2, Des mots pour demain*, Genouilleux, Éd. La passe du vent, septembre 2009.

Articles

- ALBERT, Marc, « L'Unicité d'Unica Zürn », in *Valeurs humaines* n°113, Patrice Morlat (dir.), Éd. ACEP, mars 2020, p. 31-32.
- BARRAQUAND, Hervé, « Présentation de l'Organisation internationale de la francophonie », in *Hermès, La Revue* n°40, Dominique Wolton (dir.), Éd. CNRS, 2004, p. 17 à 21.
- BOUTET, Élodie et BOURGET-DEWISE, Mathilde, « Langues et transmission », in *Seul(e) ou en commun*, Journal réalisé par les étudiant·es de l'Université Grenoble Alpes, 2019, p. 6.
- DONNEDIEU DE VABRES, Renaud, « Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale », in *Culture & recherche* n°106-107 [numéro spécial], Henri Paul (dir.), Éd. du Ministère de la Culture et de la Communication, 2005, p. 9.
- FARANDJIS, Stélio, « Repères dans l'histoire de la francophonie », in *Hermès, La Revue* n°40, Dominique Wolton (dir.), Éd. CNRS, 2004, p. 50 à 53.
- GENDREAU-MASSALOUX, Michèle, « Les langues, ni anges, ni démons », in *Hermès, La Revue* n°40, Dominique Wolton (dir.), Éd. CNRS, 2004, p. 275.
- GIRARD, Augustin, « L'enjeu culturel », in *Culture prospective* 2010/1, Éd. Ministère de la Culture – DEPS, 2010, p. 23.
- IKEDA, Daisaku, « Les mots ont le pouvoir d'inspirer et d'encourager le cœur humain », in *Seikyo shinbun*, Minoru Harada (dir.), Éd. Sekyo Shinbun Press, avril 2020, [communiqué spécial].
- Interview d'Ariane Mnouchkine, « L'Invitée », in *Télérama* n°3670, Fabienne Pascaud (dir.), Éd. Télérama, mai 2020, p. 7.
- LANGEARD, Chloé, « Les projets artistiques et culturels de territoire : Sens et enjeux d'un nouvel instrument d'action publique », in *Informations sociales* n°190, Vincent Mazauric (dir.), Éd. Caisse nationale d'allocations familiales, 2015, p. 65.
- MEYER-BISCH, Patrice, « Diversité et droits de l'homme », in *Hermès, La Revue* n°40, Dominique Wolton (dir.), Éd. CNRS, 2004, p. 43.
- NORTH, Xavier, « Pour une politique culturelle de l'accès », in *L'Observatoire des politiques culturelles* n°47, Jean-Pierre Saez (dir.), Éd. de l'Observatoire des politiques culturelles, 2016, p. 6.

- RATHIER, Jean-Paul, « Attention aux voisins : Pour une éthique des arts mitoyens », in *L'Observatoire des politiques culturelles* n°40, Jean-Pierre Saez (dir.), Éd. de l'Observatoire des politiques culturelles, 2012, p. 25.
- TEILLET, Philippe, « Ce que les droits culturels f(er)ont aux politiques culturelles », in *L'Observatoire des politiques culturelles* n°49, Jean-Pierre Saez (dir.), Éd. de l'Observatoire des politiques culturelles, 2017, p. 4.
- WOLTON, Dominique, « Introduction : Aux carrefours de l'histoire », in *Hermès, La Revue* n°40, Dominique Wolton (dir.), Éd. CNRS, 2004, p. 15.

Fichiers PDF

- Bilan de la journée d'étude marquant les vingt ans de la loi Toubon organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication et la DGLFLF, *Langue française : une loi, pour quoi faire ?*, Paris, Palais du Luxembourg, 13 octobre 2014.
- Charte d'adhésion de la Caravane des dix mots.
- CHEMIN, Lucille, *Sensibiliser à la francophonie et aux variétés du français : une expérience menée à la Faculté de Lettres de l'Université Marie Curie-Sklodowska à Lublin (Pologne)*, 2012, dumas-00736216.
- COUROUBLE, Clémentine, *Comment l'art peut-il aider les élèves en difficulté ?*, 2015, dumas-01195645.
- *Déclaration de Fribourg sur les droits culturels*, 2017.
- *Droits linguistiques des minorités linguistiques : Guide pratique pour leur mise en œuvre*, Genève, Haut-Commissariat aux droits de l'homme, 2017.
- Manifeste de Gérone, PEN International, 30 septembre 2013.
- PERUCHO, Bruno, *La formation d'une politique intercommunale d'éducation artistique et culturelle en Pays voironnais*, 2017, dumas-01791059.

Plaquettes de communication de la Caravane des dix mots

- Plaquette de communication, *La Caravane Auvergne-Rhône-Alpes 2011/2012 : Ateliers artistiques sur la langue française*, Lyon, 2013.
- Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots, Devenez Partenaire !*, Lyon, janvier 2011.

- Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots, Un projet culturel international sur la langue française, la francophonie et la diversité culturelle*, Lyon, 2016.
 - Plaquette de communication, *La Caravane des dix mots, Un voyage au cœur des mots et des cultures*, Lyon, 2007, p. 54.
 - Plaquette de communication, *La Semaine de la langue française en Rhône-Alpes : Mode d'emploi*, Lyon, septembre 2007.
- Plaquette de communication, *Présentation du projet des Caravanes des dix mots francophones*, Lyon, 2007.

MÉDIAGRAPHIE

Consultations internet

- Appel de Bucarest : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Bucarest-decl2006.html> [consulté le 28/05/20].
- Article d'Hervé Le Crosnier : <https://opcculture.shorthandstories.com/partage-remix--culture-participative-herve-le-crosnier/index.html> [consulté le 03/06/20].
- Atlas de l'UNESCO des langues en danger dans le monde : <http://www.unesco.org/languages-atlas/index.php?hl=fr&page=atlasmap> [consulté le 09/05/20].
- CALVET, Louis-Jean, texte sur la mondialisation, les langues et les politiques linguistiques : <https://gerflint.fr/Base/Chili1/Calvet.pdf> [consulté le 29/05/20].
- Chiffres sur l'illettrisme : <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-national> [consulté le 02/05/20].
- Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005, Paris, le 20 octobre 2005 : <http://portal.unesco.org/> [consulté le 15/04/2020].
- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789> [consulté le 26/05/20].
- Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2 novembre 2001) : <http://portal.unesco.org/> [consulté le 07/04/2020].
- Déclaration universelle des droits de l'homme : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur> [consulté le 26/05/20].
- Discours du Président Emmanuel Macron à l'Institut de France à Paris : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/03/20/une-ambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>, [consulté le 28/05/20].
- ENCREVÉ, Pierre, *À propos des droits linguistiques de l'homme et du citoyen* : <http://www.educ-revues.fr/DVST/AffichageDocument.aspx?iddoc=37784> [consulté le 9/05/20].
- FOSSE-GALTIER, Anna, *The introduction of cultural capital within the Ofsted inspection framework* : <https://www.linkedin.com/pulse/introduction-cultural-capital-within-ofsted->

[framework-fosse-galtier/?fbclid=IwAR217q1AZ2oHnuTZFSaAodgJ4n54nM0yQMnMj5JR1wO4UAD4JRpdYPDt1lU](https://www.prison-insider.com/articles/france-evasive-evasion) [consulté le 03/05/20].

- Interview de Prison Insider : <https://www.prison-insider.com/articles/france-evasive-evasion> [consulté le 29/05/20].
- Linguisticae, *La langue la plus étrange du monde* : <https://youtu.be/4F7rLVkwuIs> [consulté le 26/05/20].
- Linguisticae, *Qu'est-ce que l'illettrisme ?* : https://www.youtube.com/watch?v=_AxqWN4krI8 [consulté le 26/05/20].
- Ordonnance de Villers-Cotterêts : https://www.herodote.net/10_aout_1539-evenement-15390810.php [consulté le 28/05/20].

Colloques

- Colloque *Du partage des chefs-d'œuvre à la garantie des droits culturels : ruptures et continuité de la politique culturelle française*, Paris, Auditorium du Louvre, 19 et 20 décembre 2019.
- Colloque *Pour le progrès des droits humains : Transformer la vie, le pouvoir de l'éducation aux droits humains*, Paris, Maison de l'UNESCO, 13 décembre 2019.

Supports audio-visuels et musicaux

- GUIRADO, Éric et Virginie, *La Caravane des dix mots*, Mécanos Production et Karavan Production, Télé Lyon Métropole, DVD, 2005.
- Interview de Christophe Charle, historien français, par Xavier MAUDIT dans Le Cours de l'Histoire, *De nos villages au continent, une culture européenne ?*, épisode n°4 de la série radiophonique CULTURE ET TERRITOIRE, L'OEUF OU LA POULE ?, France Culture, 13 février 2020, 12mn10s.
- *L'Art raffiné de l'ecchymose*, Lucio Bukowski, 2014.
- VÉRON, Laélia, *Les Autres, ces mauvaises langues*, émission PARLER COMME JAMAIS, productions Binge audio, 25/09/19.

Table des illustrations

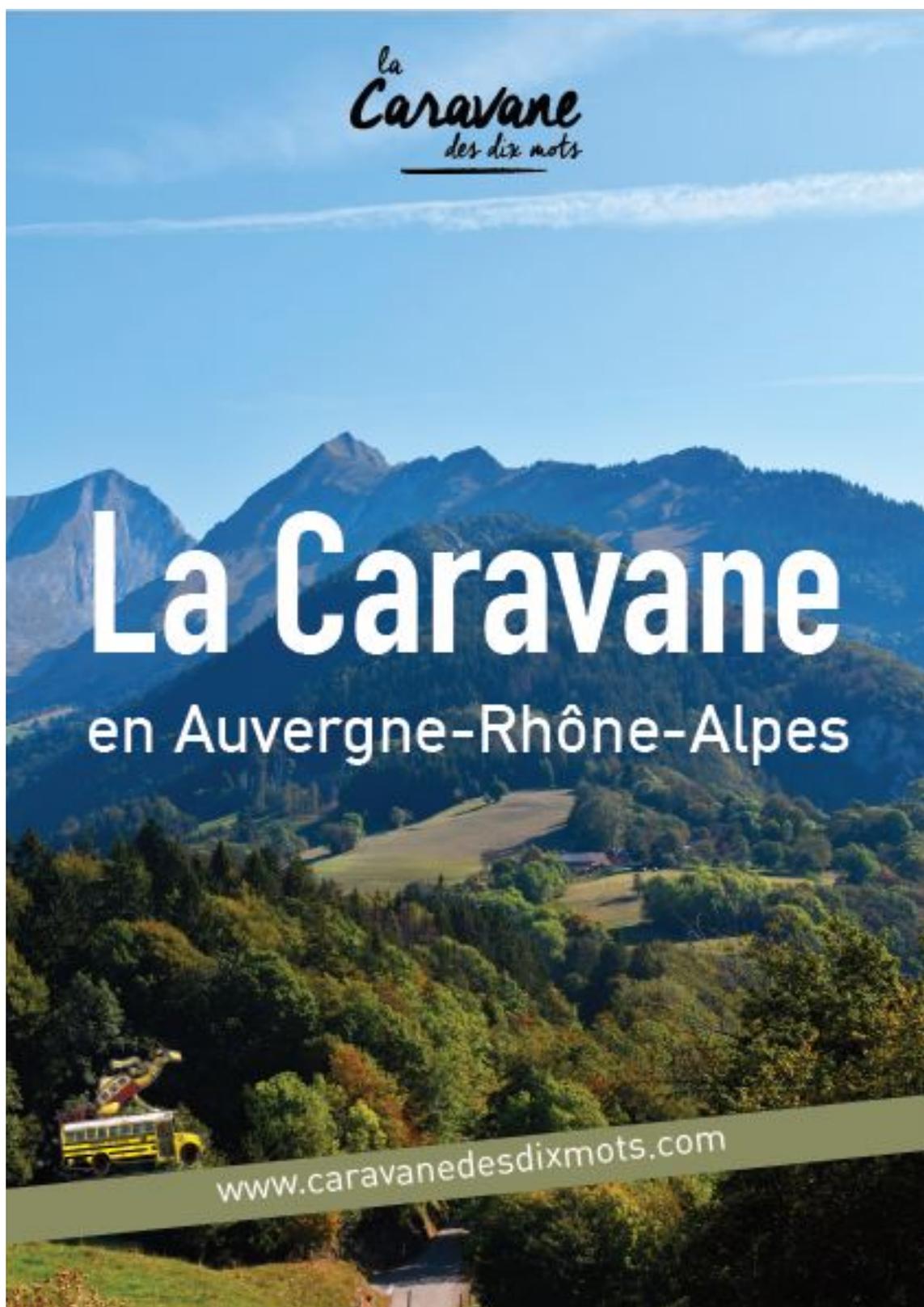
Illustration 1 : Atelier « Graines de bitume » à Madagascar	Couverture
Illustration 2 : Carte du monde des 35 structures labellisées « Caravane »	20
Illustration 3 : Prototypes d'affiches pour la Biennale des langues	27
Illustration 4 : Prototypes de petites cartes pour la Biennale des langues	27
Illustration 5 : Carte de la francophonie – OIF	42
Illustration 6 : Prototypes d'affiches, Sommet de la francophonie à Tunis : Romane Torrès (affiche en couleur) et Emma Constant (affiche en noir et blanc)	46
Illustration 7 : Schéma d'exemple du modèle gravitationnel de Calvet	68
Illustration 8 : Tableaux de l'artiste-peintre Unica Zürn	85

Table des annexes

Annexe 1 : Plaquette de communication réalisée sur « In Design » pour le relancement du projet « Caravane AURA »	101
Annexe 2 : Nouveau logo de la Caravane des dix mots	105
Annexe 3 : Atelier autour des dix mots à Décines	105
Annexe 4 : Atelier autour des dix mots en Belgique	106
Annexe 5 : Atelier autour des dix mots en Égypte	106
Annexe 6 : Atelier autour des dix mots au Tchad	107
Annexe 7 : Interprétation des dix mots pour quatre saxophones	107
Annexe 8 : Visuel de la pochette du DVD 2019	108
Annexe 9 : Carte des colonies françaises	109
Annexe 10 : Interview complète de Romain Bethoule	109
Annexe 11 : Poèmes manuscrits des participants aux ateliers de Varcès	112
Annexe 12 : Quelques étymologies	114

Annexe n°1

Plaquette de communication
Caravane Auvergne-Rhône-Alpes



Qu'est-ce que la Caravane des dix mots Auvergne-Rhône-Alpes ?



Restitution d'atelier en Occitanie

PHILOSOPHIE DU PROJET

La Caravane des dix mots est un projet culturel conçu comme un **outil d'échange et d'expression**, pour des populations parfois éloignées de l'accès aux ressources éducatives ou culturelles.

Fondée sur une **approche artistique et ludique** de la langue française, l'action de la Caravane travaille à l'épanouissement de l'individu et défend les notions de partage, de rencontre et de dialogue.

« Aller à la pêche au sens des mots,
au-delà de leur propre définition,
afin de montrer la richesse et la diversité
que tout être humain porte en lui. »

EN ACTIONS

La Caravane prend appui sur le **dispositif des « dix mots »**, initié chaque année par le Ministère de la Culture. Elle mène son action, de septembre à août, sur l'ensemble des treize départements et collectivités territoriales que forment la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle s'adresse à **tous types de structures** désireuses de s'impliquer dans un projet artistique sur la langue française : centres sociaux, maisons de retraite, centres pénitentiaires, établissements hospitaliers, bibliothèques, associations liées à l'insertion sociale, établissements scolaires...

LA CARAVANE VOUS PROPOSE

. Des **ateliers pluridisciplinaires de pratique artistique**, autour des « dix mots », menés par de nombreux d'artistes professionnels qui se déplacent sur votre territoire.

. Des DVD, en tant que **supports pédagogiques et ludiques**, pour initier un travail sur la langue française de manière originale.

. La **Première Biennale des Langues**, du 15 au 17 mai 2020, cour du Centre Berthelot. Trois jours de rencontres et d'échanges pour réfléchir les langues, le multilinguisme et la diversité.



Atelier à Fiers

UN ATELIER, POUR QUOI FAIRE ?

. **Initier un projet artistique** et participatif autour de la langue française .

. Favoriser l'expression ainsi que **la prise de confiance en soi** des participant.es.

. Prévenir le **décrochage scolaire** et lutter contre **l'illettrisme** .

. Favoriser la rencontre des personnes participant aux ateliers ainsi que le **dialogue des cultures**.

. **Travailler en réseau** avec d'autres structures présentes sur votre territoire.

Un atelier chez vous ?



Atelier en Seine-et-Marne

DIFFERENTS TYPES D'ATELIERS

- . L'atelier « **solo** » : accueillir au sein de votre structure un atelier animé par un ou une artiste qui viendra présenter sa discipline au groupe et, par ce biais, invitera les participant.es à exprimer leur créativité.
- . L'atelier « **binôme** » : croiser les disciplines et les regards en faisant intervenir deux artistes au sein d'un même atelier.
- . L'atelier « **formation des professionnels** » : ateliers en direction des animateurs/coordonateurs de votre structure ; ils concernent tous les ateliers « solo » afin de permettre à vos professionnels d'intervenir auprès du groupe aux côtés de l'artiste.
- . L'atelier « **résidence** » : pour une ou plusieurs structures d'un même territoire, se mettre en réseau pour construire un projet commun et accueillir un artiste sur plusieurs jours.

MODALITES PRATIQUES

- . **Durée** : un atelier correspond à 6 heures d'intervention d'un.e artiste auprès d'un public. Un projet d'ateliers peut combiner plusieurs ateliers et plusieurs artistes différents sur une période donnée.
- . **Conditions matérielles** : chaque artiste apporte son matériel, il est obligatoire de prévoir un lieu adapté à l'intervention.
- . **Tarifcation** : la Caravane propose des tarifs progressifs pour les structures ayant de faibles budgets. Ils varient selon la taille de votre projet et le nombre d'ateliers prévus : contactez-nous pour plus de détails. Dans certains cas, des frais de déplacements sont à prévoir.

Annexe n°2

Nouveau logo de la Caravane des dix mots

la
Caravane
des dix mots

Annexe n°3

Atelier sur les dix mots à Décines en France



Annexe n°4

Atelier sur les dix mots à Liège en Belgique



Annexe n°5

Atelier sur les dix mots à Alexandrie en Égypte



Annexe n°6

Atelier sur les dix mots à N'Djamena au Tchad



Annexe n°7

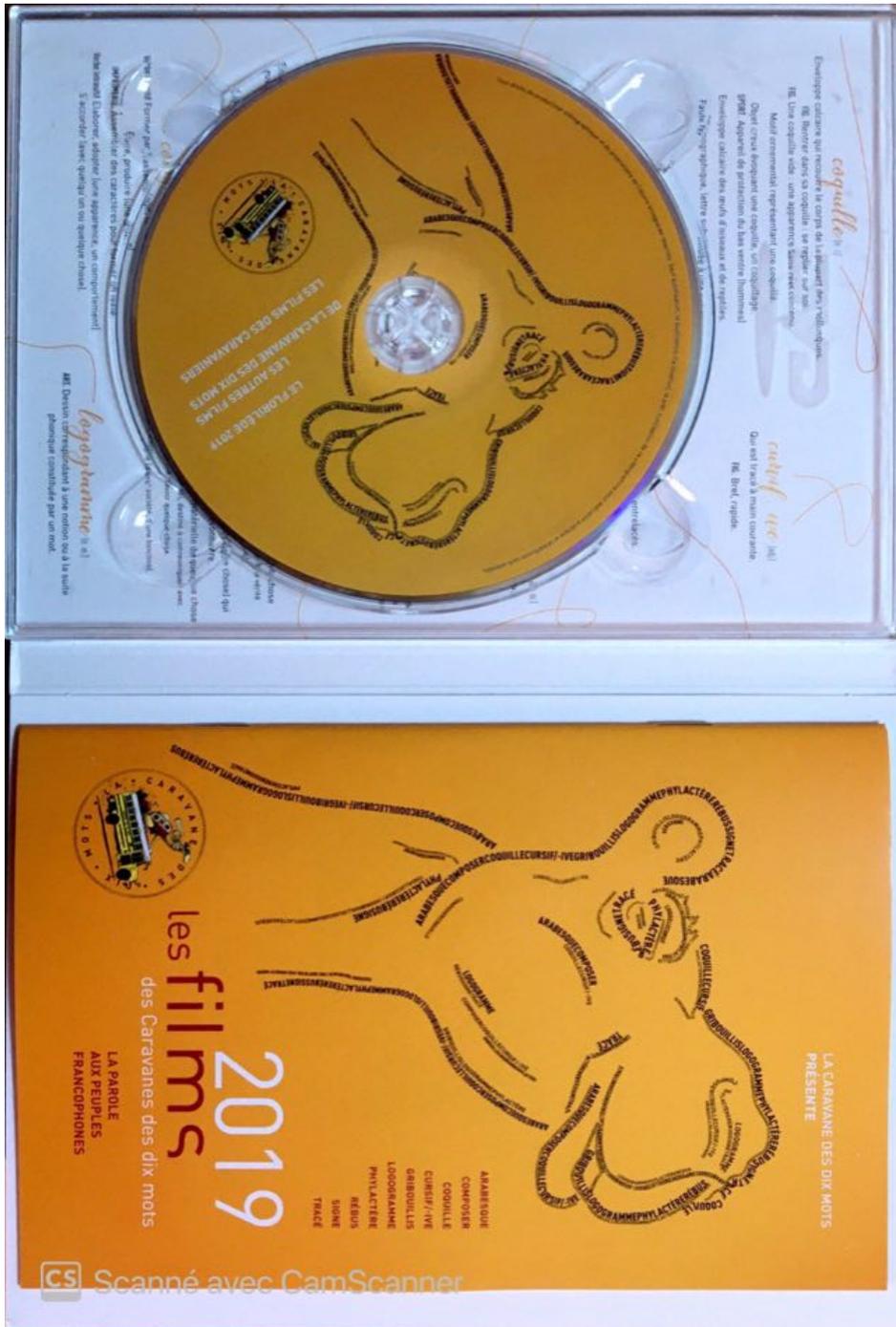
Pirate's Gospel - Alela Diane (Instrumental cover)

Interprétation des dix mots 2019 pour quatre saxophones
« Mangrove », « fluide », « oasis » et « spitant »



Annexe n°8

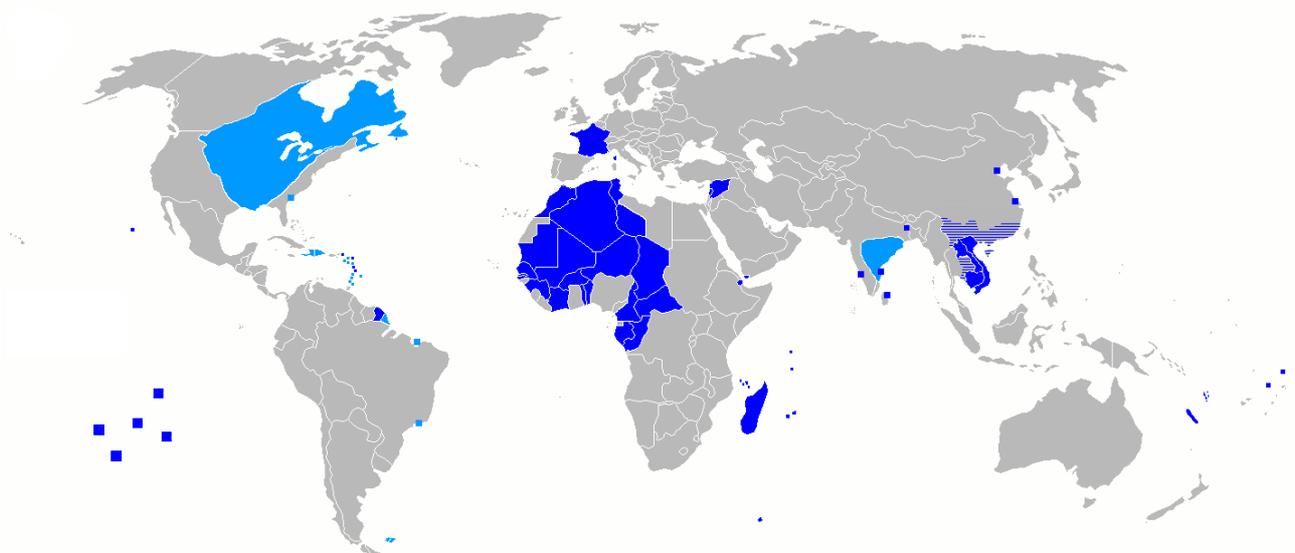
Visuel de la pochette du DVD 2019 Caravane des dix mots



Annexe n°9

Carte des colonies françaises

Par Shidx02 – Travail personnel, CC BY-SA 3.0
<https://commons.wikimedia.org/index.php?curid=18081123>



Annexe n°10

Interview de Romain Bethoule

Service civique à la Caravane des dix mots

- 1) « Francophone » signifie littéralement « qui parle français ». Comment élargiriez-vous cette définition de la francophonie ?

Néologisme pour désigner l'assemblée des locuteurs de français dans le monde, créé par Onésime Reclus au cours du XIXe siècle. C'est un mot qui est ensuite tombé en désuétude, jusqu'à ce que le sénégalais Léopold Sédar Senghor le réemploie au moment de la décolonisation : il voit en la francophonie un trait d'union culturel. [...] Je partage ce point de vue, la francophonie est avant tout un trait d'union culturel puisque nous avons une langue en commun. Cette langue véhicule des idées, un passé, une façon de s'exprimer, et ça évoque quelque chose en nous.

Pour moi, être francophone c'est, effectivement, parler français, mais aussi la possibilité de se retrouver chez plusieurs millions de personnes dans le monde. Nous partageons des valeurs car la langue française est la langue de la République, des droits de l'homme, des Lumières, et ce n'est pas rien non plus. La francophonie véhicule ces idées de démocratie,

de liberté, de respect... Je porte donc, sur la notion de francophonie, à la fois une vision culturelle, linguistique et politique.

D'un point de vue économique, la francophonie est un avantage pour la France car elle peut échanger avec les pays sans barrière linguistique. Mais j'ai l'impression que, à l'heure où tous les autres pays francophones l'ont compris, il n'y a que la France justement qui ne parvient pas à voir cet avantage. On évoque pas beaucoup le terme de « francophonie » en économie, sans doute en raison de son histoire, cet héritage de la colonisation.

2) Selon vous, en quoi le partage d'une langue commune peut-il permettre d'appréhender la diversité culturelle ?

La langue a, à la base, un rôle purement pratique : décrire notre environnement, comprendre et faire comprendre. Par exemple, en Afrique de l'Ouest il n'y a pas de neige, évidemment, et le mot est apparu en Swahili il y a peu de temps, des conséquences de la mondialisation. Autre exemple : en Indonésie, il y a une trentaine de déclinaisons pour désigner la couleur bleue. De part cette fonction communicationnelle, la langue est imprégnée de chaque culture et de chaque mode de vie. Et moi, porteur de ma culture et de mon éducation, je vais être en capacité de la partager avec un camerounais, un vietnamien, un québécois. Je pourrais citer là le philosophe belge Jean-Marie Klinkenberg qui parle, non pas de la langue française, mais DES langues françaises afin d'englober et de mettre à égalité toutes les façons d'approcher cette langue et de l'employer. Il n'y a pas de bon français ou de mauvais français, et c'est ça la diversité culturelle.

3) Qu'est-ce qui vous plaît dans le concept des « Dix mots » et, plus largement, dans le projet de la Caravane des dix mots ?

Déjà, ces dix mots on ne les a que pour un an, et il faut travailler avec. On te donne un matériel, juste dix mots, c'est pas grand chose, mais rien qu'avec ça, il y a tellement de choses à faire ! Même avec un seul mot ! Ça peut toucher toutes les disciplines artistiques et il y en a pour tous les goûts : il y en a certains que l'on ne connaît pas, d'autres qui sont plus difficiles, plus philosophiques, ou, à l'inverse, plus faciles, parfois de simples onomatopées. C'est ça qui m'a plu quand j'ai découvert la Caravane, ce jeu. Je trouve ça beau de voir ce que chacun a à dire sur un mot, ce que ça dévoile de nous. Donner la parole à tout le monde.

Ensuite, ce qui m'intéresse, c'est de faire connaître la francophonie. Curieusement, en France, on ne sait pas ce qu'est la francophonie. Au mieux, c'est une utopie, au pire, c'est une réminiscence du colonialisme. Moi j'ai envie de faire connaître la richesse de ce que recouvre la francophonie.

4) Que vous évoquent les dix mots 2019/2020 ?

J'aime le thème « Au fil de l'eau » qui laisse le champ ouvert à n'importe quelle pratique artistique. Le mot aquarelle, pour commencer, est beau, graphiquement parlant. Il nous vient de l'italien et, curieusement, on en a conservé la prononciation dans la prononciation du « qua ». C'est un mot qui m'évoque un geste de peinture simple, visible, paysager et très évocateur. Il y a aussi le mot engloutir qui me plaît, je pense à un bateau qui sombre, qui s'enfonce dans l'eau... et l'onomatopée « gou-glou » qui est intégrée au mot ! Ensuite, il y a le mot oasis, superbe, qui sonne bien. L'idée d'un oasis me fait du bien, c'est rafraîchissant, un nid de vie et de verdure. Un dernier exemple, le mot spitant, que j'ai découvert et qui est belge. Il désigne quelque chose ou quelqu'un de pétillant, et j'y trouve de la joie, de l'énergie.

5) On dit que la langue est le premier vecteur de lien social, quel regard posez-vous là-dessus ?

C'est une notion dont j'ai pris conscience quand je suis arrivé à la Caravane justement. Au-delà de la religion, de la politique et des croyances, la seule chose qui unis tous les êtres humains est la langue. En cela, je vois mon investissement dans la promotion de la francophonie comme une mission, c'est-à-dire, faire en sorte que cette langue commune reste le premier vecteur de lien social, et qu'il ne soit pas remplacé par les convictions politiques ou religieuses.

6) Pensez-vous que le fonctionnement de notre société actuelle, et notamment l'avènement de la mondialisation, puisse représenter un risque quant à l'uniformisation des langues ; la généralisation des langues marchandes et la disparition des « petites » langues qui n'ont pas d'intérêt communicationnel à l'échelle planétaire ?

Je ne le pense même-pas, j'en suis sûr ! L'homogénéisation culturelle va de paire avec la mondialisation telle qu'elle est aujourd'hui. Cependant, mondialisation et uniformisation des langues ne sont pas nécessairement liées ; il y a plusieurs niveaux à la mondialisation. Par exemple, au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie, on parle de « mondialisation humaniste » et de « mondialisation multilatérale », afin d'assurer une égalité d'expression et d'action et respecter la diversité culturelle. La mondialisation peut aussi avoir du bon dans le sens où elle met toutes les cultures en contact et permet un échange de connaissances. La langue française, comme toutes les autres, se nourrit du contact d'autres langues : par exemple, en 2015, le thème des dix mots était « Les mots migrants », avec des exemples tels que clown, bachi-bouzouk ou amour. Concernant la mondialisation marchande spécifiquement, c'est certain qu'elle pousse à l'uniformisation des langues. Mais même l'hérésie linguistique qu'est le *globish* – cet anglais appauvri, facile, dont la fonction purement utilitaire et commerciale a fait perdre toute sa beauté à la langue – permet, malgré tout, à n'importe quelle personne maîtrisant les rudiments de l'anglais de communiquer partout sur terre. Par contre, cela appelle la disparition des petites langues et l'appauvrissement des langues les plus parlées comme l'anglais, nous le disions, mais aussi l'espagnol ou le chinois.

Annexe n°11

Poèmes de la Maison d'arrêt de Varcès
Manuscrits des participants aux ateliers

Si j'étais un signe j'aurais
Composé un tracé dans
le Ciel, au milieu des étoiles
Celle ~~ma~~ nuit la j'ai aperçue
un signe de Bonneure parmi ces
si une étoile filante laiser
rière elle un magnifique
tracé qui ma apporté un
signe de Bonneure.

J'ai en mes doigts

SAI VU UN SIGNE TRACÉ DANS LE CI
ET DÉPOSER DES COQUILLE.

JE SUIS UN VOLER DE BONNER

JE SUIS NÉ CÊTE APRÈS MIDI DE
MAPELLES AUROVOIR

.ON VIE LA OU LA ROSE NE Pousse PAS

Mon jour mon enfant me fit un
gribouillis composé de rébus avec
différents tracés droit et irréguliers
comme un logogramme avec plusieurs
contours, c'est la façon à lui de sortir
de sa coquille et il signe sa sortie
de l'enfance à l'adolescent avec ses
tracés cursif et arabe que qui sont
multicolore comme des tableaux
anciens.

Annexe n°12

Les mots aux origines étonnantes de Sylvie Brunet

Extraits

- . Bilingue : du latin *bilinguis*, « qui a deux langues », ce mot a longtemps fait référence à une personne fourbe dont le langage était double.
- . Budget : au Moyen-Âge, la « bougette » désignait un petit sac de cuir porté à la taille pour transporter son argent.
- . Enfant : du latin *infans*, le sens premier de ce mot signifie « celui qui ne parle pas » puisque son emploi était, au tout début, réservé aux nourrissons.
- . Ministre : du latin *minister*, *minus*, « celui qui est plus petit, moindre », le ministre désignait au XII^e siècle un serviteur, un domestique exécutant les volontés d'un *magister*.
- . Orient et Occident : du latin *oniri*, l'Orient signifie « naître », désignant ainsi l'endroit où le soleil se lève, à l'est. Cela donna naissance au verbe « orienter » ou « s'orienter », qui signifie « se tourner vers l'est ». Apparut un siècle plus tard, au XII^e siècle, l'Occident, du latin *occidere*, signifie « mourir » et désigne le côté du ciel où le soleil se couche, l'ouest.
- . Pandémie : du grec *pan*, « tout » et de *demós*, « peuple », la pandémie signifie « le peuple tout entier », superlatif d' « épidémie ».
- . Rubrique : comme le « rouge », le « rubis » ou la « rubéole », la « rubrique » vient de l'adjectif latin *ruber* qui, au XIII^e siècle, désignait une terre rouge dont on se servait pour l'écriture de manuscrits.
- . Texte : au XII^e siècle, le latin *textus* ou *texere* signifiait « tisser ». Un glissement sémantique a eu lieu au fil des années par le biais d'expressions telles que « la trame du récit » ou « une intrigue cousue de fil blanc ».
- . Vacances : du latin *vacare*, ce mot renvoie au vide, à l'inoccupé, et se dit encore aujourd'hui d'un emploi « vacant ».